

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

120^e année

16 avril

1988

No 16

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

120^e année
16 avril 1988
No 16

Sommaire

Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'
Avis divers
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Code de procédure civile
Compagnies, Loi sur les
Compagnies étrangères, Loi sur les
Compagnies minières, Loi sur les
Coopératives, Loi sur les
Curatelle publique, Loi sur la
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les
Inspecteur général des institutions financières
Ministères, Avis concernant les
Projet de loi d'intérêt privé, Avis de présentation d'un
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les
Services de santé et les services sociaux, Loi sur les
Ventes par shérif
Ventes pour taxes, avis de publication

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde

publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,70 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Division de la Gazette officielle
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 643-1328

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Ministère des Communications
Service des abonnements
531, rue Deslauriers
Saint-Laurent H4N 1W2
Téléphone: (514) 337-8361

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	1361
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	1361
M.R.C. DE MARIA-CHAPDELAINE (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	1361
M.R.C. DE SEPT-RIVIÈRES (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	1361
M.R.C. DES LAURENTIDES (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	1361

AVIS DIVERS

ACADÉMIE SAINT-ANNE DE RAWDON (<i>Erratum</i>)	1466
COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CHAUVÉAU (<i>Rachat d'obligations</i>)	1361
SUCCESSION DENIS BROCHU (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	1362
SUCCESSION PATRICK LACHANCE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	1362
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (<i>Modifications aux statuts</i>)	1362
VILLE DE LASALLE (<i>Rachat d'obligations</i>)	1362
VILLE DE MONTRÉAL (<i>Rachat d'obligations</i>)	1363
VILLE DE SAINT-JÉRÔME (<i>Rachat d'obligations</i>)	1364

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Achille Vincent Després	1364
Andrew Thomas Neveu	1364
Armand Maurice Arthur Lessard	1364
Bob Hussain	1364
Chan Thy Pin	1364
Daniel Labelle	1365
Diane Dandeneau	1365
Francine Leah Raso	1365
Joffrey Brouillet	1365
Joseph Albert Stéphane Lalonde	1365
Joseph Charles Yvon Claude Leblanc	1365
Joseph Magella Roger Gérard Clerc	1365
Joseph Pierre Gérard Jourdan	1365
Marguerite Lucile Marie Duchesne	1366
Marie Alma Fleurette St-Jean	1366
Marie Aurore Dawna Bertrand	1366
Marie Colette Suzie Tighe	1366
Marie Diane Marguerite Célestine Blouin	1366
Marie Fleur-Ange Bérangère Dubé	1366
Marie Jeanne Apolline Tremblay	1366
Marie Juliette Lily Gilbert	1366
Marie Mireille Landry	1366
Marnee Marilyn Eve Riendel	1366
Mohammed Shams Uddin	1367
Philip Andrew Colford	1367

DEMANDES

André Larin	1367
Corinne Lépine	1367
Dunn O'Neill	1367
Georgette Denis	1367

Ghislaine Beaulieu	1367
Gustave Gagnon	1367
Irene Olga Rusedski/Rusecky/Rusecky	1368
Jean-Charles Grandbois	1368
Joseph André Charles Meunier et Marc-Antoine Alex Meunier	1368
Joseph Gérard Lemay	1368
Lélie Lelaider	1368
Malvin Paul Cadorette	1368
Marie Béatrice Roseline Joyal	1368
Marie Pierrette Dubois	1369
Marie Twedell	1369
Marie-Jeanne Anna Clavet	1369
Mirelle Marchand	1369
Nicolas Synanidis	1369
Nicole Ouellet	1369
Paul Touchette	1369
Rénald Turcotte	1369
Rita Kapitan	1370
Roseanna Lavoie	1370
Serafim Manuel Ferreira Serralheiro	1370
Stéphane Gignac	1370
Sy Sengmany	1370
Sylvie Roulier	1370
Yvonne Dubois	1370

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ANDRÉ GAGNÉ (<i>Assignment</i>)	1370
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ANTHONY MARK (<i>Assignment</i>)	1371
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. BABATUNDE ADEBAJO (<i>Assignment</i>)	1371
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. BERTRAND CARON (<i>Assignment</i>)	1371
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CAROLE GODIN (<i>Assignment</i>)	1371
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CHELA JEAN (<i>Assignment</i>)	1372
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DONNA MURPHY (<i>Assignment</i>)	1372
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. EDDY AMAZAN (<i>Assignment</i>)	1372
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. FABIEN GIGUÈRE (<i>Assignment</i>)	1372
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. FRANÇOIS JUTEAU (<i>Assignment</i>)	1372
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. GERMAIN ANGERS (<i>Assignment</i>)	1373
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. GILLES BAILLARGEON (<i>Assignment</i>)	1373
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. GISELE SIGOUIN (<i>Assignment</i>)	1373
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. GUY DESCOTEUX (<i>Assignment</i>)	1373
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. HUGUETTE CHARTIER (<i>Assignment</i>)	1374
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JANE CALDER (<i>Assignment</i>)	1374
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JANET DOWN (<i>Assignment</i>)	1374
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JOE PINSKI (<i>Assignment</i>)	1374
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. KARINE GAY (<i>Assignment</i>)	1375
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. LLOYD POIRIER (<i>Assignment</i>)	1375

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. LUC DOUVILLE (Assignment)	1375
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MICHÈLE COOKE (Assignment)	1375
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. NATHALIE DUDRAGNE (Assignment)	1375
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. PAUL LAROCHE (Assignment)	1376
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. PIERRE ST-HILAIRE (Assignment)	1376
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. RAYMOND ROUSSEAU (Assignment)	1376
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. REAL RAYMOND GERMAIN (Assignment)	1376
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ROBERT FAUCHER (Assignment)	1377
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ROBERT OUNDJIAN (Assignment)	1377
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ROSE ANNE YUBERO (Assignment)	1377
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. SHAWN URLOCKER (Assignment)	1377
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. SYLVIE ANNE MARCHAND (Assignment)	1378
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. SYLVIE VIGEANT (Assignment)	1378
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. VANESSA COWEL PLAIN (Assignment)	1378
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. YVES ANDRÉ BOUZI (Assignment)	1378
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. YVES PINSOINEAULT (Assignment)	1379

COMPAGNIES (PARTIE I) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

2545-3507 QUÉBEC INC. (Erratum)	1464
AXEL ARTS ENTERPRISE INC. (Erratum)	1464
GRUPE CONSEIL HYDRO RESSOURCES INC. (Erratum)	1464
LES ENTREPRISES D'ART AXEL INC. (Erratum)	1464
LES ESCOMPTES ANDRÉE LACHAPPELLE INC. (Erratum)	1464

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

BONNEAU ET MORIN INC. (Erratum)	1464
BOURBOIN CRÉATIVITÉ INC. (Erratum)	1464
CAOUTCHOUC MOBILE INC. (Erratum)	1464
DISTRIBUTIONS J.P. BLANCHETTE INC. (Erratum)	1465
IMMO-PAQ INC. (Erratum)	1465
LES DÉVELOPPEMENTS VIL-LA INC. (Erratum)	1465
LES ÉQUIPEMENTS VAL-MARY INC. (Erratum)	1465
LICO FINANCE INC. (Erratum)	1465
RESTAURANT C.P. TREMBLAY - CAFÉ PLUS INC. (Erratum)	1465
SCIES B.G.R. (1988) INC. (Erratum)	1466

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ

	1422
--	------

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	1427
LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC. (Erratum)	1466
SENTIERS MONT-MÉGANTIC INC. (Erratum)	1466

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL — ÉTABLISSEMENT OU (Article 32)

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

DISSOLUTION (Article 28)

DISSOLUTION — DEMANDES DE

1360-6769 QUÉBEC INC.	1435
1644-5280 QUÉBEC INC.	1435
1864-4070 QUÉBEC INC.	1435
2320-2153 QUÉBEC INC.	1435
2323-6227 QUÉBEC INC.	1435
ADRIEN FOURNIER INC.	1435
ALIMENTATION L'OISEAU DE NUIT INC.	1435
ALIMENTATION MCK INC.	1436
ARTHUR CHIASSON & FILS LTÉE	1436
ARTISTES PRÉSENTS	1436
BOUTIQUE SANDERS INC.	1436
BOUTIQUE SOIE BRUTE INC.	1436
CAD DESIGN INC.	1436
CINÉMA D'AMQUI INC.	1436
CLUB «L'ÉLAN» LOISIRS CHASSE ET PÊCHE	1436
COMITÉ DE CITOYENS DE ST-MAJORIQUE INC.	1437
COMITÉ D'ÉCOLE - ÉCOLE SECONDAIRE PAMPHILE-LE MAY	1437
COMITÉ MUNICIPAL PARENTS-SECOURS GATINEAU INC.	1437
COMITÉ RÉCRÉATIF DE LA BRIGADE DE POMPIERS DE FORESTVILLE INC.	1437
COMMUNICATION VISUELLE IRÉNÉE PLAMONDON INC.	1437
CONSTRUCTION GERCO INC.	1437
CONSTRUCTION TELUOB INC.	1437
DISTRIBUTIONS PIERRE LANCTÔT INC.	1438
GEORGES SAVOIE INC.	1438
GESTION BELGA INC.	1438
GESTION LÉGARE ET FRÈRES INC.	1438
GESTION SYGUEBEC INC.	1438
GRUPE RESSOURCES LACHUTE	1438
IMPRIMERIE FORMATEC INC.	1438
LA RÔTISSERIE PRUNELLE D'OR LTÉE	1438
LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION FINANCIÈRE PAR L'INFORMATIQUE S.A.F.I. INC.	1439
LES DYNAMIQUES, CORPS DE TAMBOURS ET CLAIKONS INC.	1439
LES ENTREPRISES ANTOINE LAFLAMME LIMITÉE	1439
LES ENTREPRISES DU GRAND MOULIN INC.	1439
LES ENTREPRISES MARIO OUELLET ET MELITA BERNATCHEZ INC.	1439
LES ENTREPRISES ROY ET GUÉVIN INC.	1439
LES FILLES DE SAINT-MARIE DE LEUCA	1439
LES FORAGES DE LA CAPITALE INC.	1440
LES TOILES C.M. INC.	1440
LOGICIEL R.G. INC.	1440
MARCHÉ BERNARD VIENS INC.	1440

OUTILLAGE AGRICOLE DU QUÉBEC INC.	1440
PLAISANEX INC.	1440
R.G. SOFTWARE INC.	1440
SILENCIEUX C. CÔTÉ INC.	1440
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER A.F.C. INC.	1440

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

CHANGEMENTS	1441
-------------	------

PERMIS DE FAIRE AFFAIRES	1441
--------------------------	------

COMPAGNIES MINIÈRES — LOI SUR LES

AVIS DIVERS

EXPLORATIONS THUNDERWOOD INTERNATIONAL LTÉE (Autorisation)	1442
LES RESSOURCES AUR INC. (Autorisation)	1442

COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE LA VILLE DE MONTRÉAL (Liquidation)	1442
ASSOCIATION COOPÉRATIVE FÉMININE DU QUÉBEC (Défaut de respecter la proportion des opérations totales)	1442
CHANTIER COOPÉRATIF DE L'U.C.C. DE ST-PHILÉMON (ASSOCIATION COOPÉRATIVE) (Liquidation)	1442
CO-OP DES CONSOMMATEURS DE ST-CYPRIEN (BELLECHASSE) (Défaut de respecter la proportion des opérations totales)	1443
COOPÉRATIVE D'AQUÉDUC DE SAINT-JUSTIN (Liquidation)	1443
COOPÉRATIVE D'HABITATION «LE DAUPHIN» (Liquidation)	1443
COOPÉRATIVE D'IMPRIMERIE ET COMMUNICATIONS DE TROIS-RIVIÈRES (Défaut de respecter la proportion des opérations totales)	1443
COOPÉRATIVE DE PRODUCTION VIDÉOSCOPIQUE DE MONTRÉAL (Défaut de respecter la proportion des opérations totales)	1443
COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEUSES-TRAVAILLEURS EN DANSE, DE MONTRÉAL (Défaut de respecter la proportion des opérations totales)	1443
COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS OVINS DU CENTRE DU QUÉBEC (Liquidation)	1444
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DES GRANDS JARDINS (Défaut de respecter la proportion des opérations totales)	1444
COOPÉRATIVE GÉNÉRALE DU LAC HUMQUI (Défaut de respecter la proportion des opérations totales)	1444
COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE PRODUCTION AGRO-FORESTIÈRE DU MONT MÉGANTIC (Défaut de respecter la proportion des opérations totales)	1444
INSTITUT COOPÉRATIF DES JARDINS (Défaut de respecter la proportion des opérations totales)	1444
LA COOPÉRATIVE D'INFORMATION ET DE PUBLICATION L'ÉVÈNEMENT-CIEL (Défaut de respecter la proportion des opérations totales)	1445
LA COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DE GIRARDVILLE (Défaut de respecter la proportion des opérations totales)	1445
MAGASIN CO-OP DE NOTRE-DAME DU LAC (Défaut de respecter la proportion des opérations totales)	1445

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

Déla Labrecque	1445
Georgette Beaubien	1445
Joseph Pouliot	1446
Lino John	1446
Nicole Roy	1446

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE LA RAISON SOCIALE (Article 1879 du Code civil)

LAFLAMME INTERNATIONAL DOORS AND WINDOWS AND COMPANY LIMITED 235-15-000201-889	1446
PORTES ET FENÊTRES LAFLAMME INTERNATIONAL, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1446

FORMATION

GESTION M.F.G., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1447
GESTION OPTICO, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1447
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE GESTION DE L'ÎLE PERROT	1447

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES — LOI SUR LES

COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE, SIMCOE & ÉRIÉ (Modification de permis)	1448
--	------

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

ÉNERGIE ET RESSOURCES

CADASTRES

INTERDICTION D'ALIÉNER ENTRE VIFS LES LOTS VISÉS AU PRÉSENT ARRÊTÉ POUR LA PÉRIODE FIXÉE	1448
--	------

INDUSTRIE ET DU COMMERCE

HEURES D'AFFAIRES

BOUTIQUE SONIA REMY (Autorisation)	1449
CHARAINE INC. (Autorisation)	1449
FAIRMART INC. (Autorisation)	1449
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU (Autorisation)	1449
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT (Autorisation)	1449
MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID (Autorisation)	1450
QUARTIER CHINOIS DE LA VILLE DE MONTRÉAL (Autorisation)	1450
SALON COMMERCIAL KINSMEN DE VICTORIAVILLE (Autorisation)	1450
SALON DE LA FEMME DU QUÉBEC INC. (Autorisation)	1450
VILLAGE DE MONT-SAINT-PIERRE (Autorisation)	1450
VILLE DE PERCÉ (Autorisation)	1450

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN

REGROUPEMENT DU MOUVEMENT DES CAISSES D'ÉTABLISSEMENT DU QUÉBEC ET DE LA SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC INC.	1451
---	------

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

1451

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE D'ACCUEIL RENÉ-LÉVESQUE (L.P.S.)
CENTRE DE SANTÉ SAINT-JEAN-EUDES (L.P.S.)
CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES
DE L'AQUILON (L.P.S./178)

1451

1452

1452

VENTES PAR SHÉRIF

ALMA

OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC c.
BOIVIN ET AL.

1452

ARTHABASKA

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. HALTE
DU RETOUR INC.

1453

BEAUHARNOIS

BANQUE ROYALE DU CANADA c. MÉTHOT
OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC c. VAN
DER TOL

1454

1456

BEDFORD

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c.
CARREFOUR TÉTREAU INC. ET AL.

1457

GASPÉ

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. POIRIER

1457

HULL

CAISSE POPULAIRE D'AYLMER c. ALLEN

1458

JOLIETTE

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JULIENNE c. MEUNIER

1459

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JULIENNE c. PRÉVOST

1459

MONTREAL

BANQUE DE MONTREAL c. WALKER

1460

LES PLACEMENTS SEMA LTÉE c. BIGRAS

1460

ROLAND LEFEBVRE ÉLECTRIQUE INC. c. SAREAULT

1461

ROY MARCHAND INC. c. PANYSZAK

1461

ROBERVAL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LAPOINTE ET
AL.

1461

SAINT-HYACINTHE

VILLAGE DE SAINT-PIE c. CENTRE D'ACCUEIL
SAINT-PIE INC.

1462

VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

M.R.C. DE DEUX-MONTAGNES

1463

M.R.C. DE L'AMIANTE

1463

M.R.C. DE LA CÔTE-DE-GASPÉ

1463

VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

1463

AVIS JURIDIQUES

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 4 juillet 1988, à la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 31 mars 1988

409 *Le ministre des Affaires municipales,*
ANDRÉ BOURBEAU

Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 19 juillet 1988, à la municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 31 mars 1988

409 *Le ministre des Affaires municipales,*
ANDRÉ BOURBEAU

Municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 4 juillet 1988, à la municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 31 mars 1988

409 *Le ministre des Affaires municipales,*
ANDRÉ BOURBEAU

Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 30 juin 1988, à la municipalité

régionale de comté de Sept-Rivières afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 31 mars 1988

409 *Le ministre des Affaires municipales,*
ANDRÉ BOURBEAU

Municipalité régionale de comté des Laurentides

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 4 juillet 1988, à la municipalité régionale de comté des Laurentides afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 31 mars 1988

409 *Le ministre des Affaires municipales,*
ANDRÉ BOURBEAU

Avis divers

Commission scolaire régionale Chauveau Rachat d'obligations

Prenez avis que conformément aux procédures adoptées, la commission scolaire régionale Chauveau rachètera, le 1^{er} juin 1988, un montant de 123 000,00 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} juin 1988 de son émission d'obligations originale de 1 450 000,00 \$, datée du 1^{er} juin 1969 et portant un taux d'intérêt de 8 % l'an, payable semi-annuellement les 1^{er} juin et 1^{er} décembre de chaque année.

Le tirage au sort est fait durant la présente réunion.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

M-1095, M-1096, M-1097, M-1098, M-1099, M-1100, M-1107, M-1108, M-1114, M-1115, M-1133, M-1134, M-1135, M-1136, M-1137, M-1138, M-1139, M-1140, M-1141, M-1142, M-1150, M-1179, M-1180, M-1181, M-1184, M-1187, M-1188, M-1189, M-1190, M-1191, M-1196, M-1197, M-1199, M-1200, M-1204, M-1205, M-1211, M-1212, M-1213, M-1214, M-1215, M-1216, M-1217, M-1218, M-1219, M-1220, M-1221, M-1222, M-1223, M-1224, M-1225, M-1226, M-1227, M-1228, M-1229, M-1230, M-1231, M-1232, M-1233, M-1234,

M-1235, M-1236, M-1237, M-1238, M-1239, M-1240, M-1241, M-1242, M-1243, M-1244, M-1245, M-1246, M-1247, M-1248, M-1249, M-1250, M-1251, M-1252, M-1253, M-1254, M-1255, M-1256, M-1257, M-1258, M-1259, M-1260, M-1261, M-1262, M-1263, M-1264, M-1265, M-1267, M-1269, M-1270, M-1271, M-1272, M-1273, M-1274, M-1279, M-1281, M-1282, M-1283, M-1284, M-1286, M-1290, M-1291, M-1294, M-1295, M-1296, M-1297, M-1307, M-1308, M-1309, M-1319, M-1321, M-1324, M-1333, M-1334, M-1335, M-1337, M-1338, M-1346, M-1347.

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} juin 1988 et devront être présentées pour remboursement.

*Le directeur général,
JACQUES KIROUAC*

Succession Denis Brochu

Avis est, par les présentes, donné que Diane Brochu a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de feu Denis Brochu, décédé le 20 janvier 1988, suivant acte signé à Sherbrooke le 8 février 1988, devant le notaire Diane Canuel, pratiquant au 13, rue Murray, Sherbrooke, QC, et enregistré à Sherbrooke sous le numéro 356 772. Un inventaire a été fait à Saint-Élie-d'Orford le 18 mars 1988, par Me André Simard, notaire pratiquant au 13, rue Murray, Sherbrooke, par acte portant le numéro 8327 de ses minutes. Ledit inventaire peut être consulté au 13, rue Murray, Sherbrooke.

Après 2 mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Sherbrooke, le 24 mars 1988

*Le procureur,
55596 DIANE CANUEL, notaire*

Succession Patrick Lachance

Avis est, par les présentes, donné que madame Marianne Patry, ès qualités de tutrice à Jeannot, Miguel et Chantal Lachance, suivant jugement en homologation, Cour supérieure, district de Mégantic, dossier n° 480-14-00004-882, le 29 février 1988, a accepté la succession de monsieur Patrick Lachance, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Suzanne Boulanger, notaire à Lac-Mégantic, 5335, Frontenac, G6B 1H4, le huit (8) mars mil neuf cent quatre-vingt-huit (1988) et enregistré à Lac-Mégantic, au bureau d'enregistrement de Frontenac, le seize (16) mars mil

neuf cent quatre-vingt-huit (1988), sous le numéro 160806.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Suzanne Boulanger le huit (8) mars mil neuf cent quatre-vingt-huit (1988), sous sa minute no 2148, et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, la bénéficiaire, ès qualités de tutrice, paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Lac-Mégantic, le 14 mars 1988

*Le procureur,
55645 SUZANNE BOULANGER, notaire*

Université de Montréal Modifications aux statuts

Avis est donné en vertu de l'article 35 de la Charte de l'Université de Montréal (1966/67 c. 129) que les statuts de l'Université de Montréal sont modifiés de la façon suivante: en abrogeant le 2^e alinéa de l'article 34.01 des Statuts.

*Le procureur de l'Université de Montréal,
55651 GABRIEL LANGIS*

Ville de LaSalle Rachat d'obligations

Prenez avis que conformément aux procédures, la ville de LaSalle rachètera, le 1^{er} juin 1988, un montant de 116 000 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} juin 1988 de son émission d'obligations originale de 2 159 500 \$, datée du 1^{er} juin 1968 et portant un taux d'intérêt de 7½ % l'an payable semi-annuellement les 1^{er} décembre et 1^{er} juin de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénominations de 25 000 \$:
A-001.

Dénominations de 5 000 \$:
V-002, V-008, V-017, V-018, V-019.

Dénominations de 1 000 \$:
M-1210, M-1212, M-1213, M-1216, M-1221, M-1228, M-1258, M-1288, M-1289, M-1315, M-1318, M-1328, M-1331, M-1340, M-1350, M-1353, M-1354, M-1379, M-1384, M-1397, M-1417, M-1420, M-1427, M-1430, M-1469, M-1483, M-1514, M-1516, M-1521, M-1532, M-1545, M-1548, M-1555, M-1597, M-1599, M-1600,

M-1601, M-1603, M-1610, M-1627, M-1643, M-1650, M-1656, M-1676, M-1699, M-1700, M-1723, M-1726, M-1731, M-1755, M-1756, M-1773, M-1788, M-1792, M-1797, M-1819, M-1836, M-1846, M-1859, M-1860, M-1900, M-1939, M-1944, M-1947, M-1957, M-1960.

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} juin 1988 et devront être présentées pour remboursement.

LaSalle, le 22 mars 1988

55606

Le greffier,
JACQUELINE GIGUÈRE

Ville de Montréal **Rachat d'obligations**

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie canadienne de l'émission désignée « Obligations 5¼ % à fonds d'amortissement pour travaux publics, échéant le 1^{er} juin 1989 » (ci-après appelées « obligations ») de la ville de Montréal, province de Québec, Canada.

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera pour fins d'amortissement le 1^{er} juin 1988, conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100 % de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros des obligations à coupons de 10 000 \$ chacune, portant le préfixe AC, rachetables le 1^{er} juin 1988 jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis des numéros suivants:

00224	2 000 \$
00240	1 000 \$
00285	1 000 \$
00286	1 000 \$
00374	2 000 \$

Numéros des obligations à coupons de 1 000 \$ chacune, portant le préfixe A, rachetables le 1^{er} juin 1988:

416679, 416681, 416685, 416687, 416689, 416692, 416705, 416730, 416952, 416954, 416955, 416956, 417125, 417127, 417295, 417299, 417398, 417550, 417569, 417570, 417575, 417577, 417818, 417820, 418018, 418020, 418021, 418041, 418042, 418043, 418051, 418088, 418091, 418091, 418097, 418398, 418399, 418474, 418491, 418497, 418498, 418500, 418509, 418511, 418612, 418623, 418627, 418671, 418685, 418686, 418708, 418709, 418710, 418712, 418887, 418891, 418895, 418899, 419041, 419043, 419104, 419131, 419134, 419235, 419272, 419367, 419372, 419375, 419376, 419381, 419383, 419384, 419655, 419728, 419844, 419988, 419995, 420602,	
---	--

420745, 420990, 421115, 421147, 421178, 421247, 421270, 421338, 421339, 421401, 421404, 421609, 421612, 421630, 421801, 421804, 421806, 421810, 421882, 421884, 422085, 422087, 422094, 422096, 422315, 422319, 422415, 422417, 422420, 422421, 422489, 422490, 422501, 422545, 422630, 422632, 422648, 422801, 422802, 422804, 423001, 423003, 423037, 423050, 423052, 423061, 423327, 423333, 423335, 423339, 423410, 423415, 423423, 423424, 423426, 423428, 423480, 423481, 423493, 423626, 423944, 423958, 424263, 424266, 424269, 424272, 424273, 424279, 424289, 424290, 424291, 424494, 425515, 425058, 425079, 425143, 425144, 425145, 425341, 425345, 425592, 425638, 425817, 425818, 425837, 425872, 426059, 426063, 426064, 426099, 426203, 426219, 426229, 426230, 426231, 426234, 426317, 426319, 426329, 426396, 426408, 426411, 426542, 426608, 426633, 426634, 426635, 426636, 426746, 426748, 426769, 426892, 426933, 426934, 426937, 427008, 427012, 427035, 427039, 427045, 427046, 427050, 427453, 427602, 427925, 427927, 427940, 428261, 428357, 428358, 428386, 428428, 428545, 428547, 428608, 428737, 428740, 428742, 428776, 428792, 428795, 428796, 428798, 428799, 428800, 428814, 428820, 428876, 428877, 428889, 428895, 428897, 428898, 428899, 428900, 428901, 428902, 428903, 428904, 428905, 428906, 428907, 428908, 428909, 428910, 428911, 428912, 428913, 428914, 428915, 428916, 428917, 428918, 428919, 428920, 428921, 428922, 428923, 428924, 428925, 428926, 428927, 428928, 428929, 428930, 428931, 428932, 428933, 428934, 428935, 428936, 428937, 428938, 428939.	
---	--

Les obligations ainsi appelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées, au choix du détenteur, en monnaie légale du Canada, au bureau principal de la Banque de Montréal, de la Banque Nationale du Canada ou de La Banque Royale du Canada, situé dans les villes de Montréal, Toronto, Halifax, Saint-Jean, N.-B., Québec, Winnipeg ou Vancouver, Canada, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, avec tous les coupons d'intérêt échéant après le 1^{er} juin 1988 attachés.

Les obligations immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître le et après le 1^{er} juin 1988.

Montréal, le 8 avril 1988

Ville de Montréal
Le directeur des finances,
ROGER GALIPEAU, C.A.

55609

Ville de Saint-Jérôme*Rachat d'obligations*

À tous les détenteurs d'obligations émises par la ville de Saint-Jérôme en date du 1^{er} juin 1969.

Avis vous est, par les présentes, donné par le sous-signé, Jacques Foucher, greffier de la ville de Saint-Jérôme, district de Terrebonne, qu'il a été procédé au tirage au sort de trente-trois (33) numéros d'obligations à terme, émission du 1^{er} juin 1969, échéant le 1^{er} juin 1989 et portant intérêt au taux de 8 % l'an, au montant de 1 000 \$ chacune, en vue de leur rachat. Les numéros d'obligations ainsi rachetées par voie de tirage au sort sont les suivants:

M-372, M-375, M-376, M-379, M-383, M-384, M-387, M-394, M-397, M-399, M-404, M-410, M-414, M-417, M-421, M-425, M-430, M-434, M-442, M-444, M-449, M-451, M-452, M-453, M-456, M-459, M-463, M-465, M-468, M-480, M-483, M-492 et M-496.

Veuillez prendre avis que les obligations portant les numéros ci-haut mentionnés cesseront de porter intérêt le 1^{er} juin 1988, et que la valeur en capital de ces obligations sera versée aux détenteurs de ces obligations par toute succursale de la Banque Nationale du Canada dans la province de Québec ou au bureau principal de ladite banque à Toronto, Ontario, sur remise desdites obligations.

Ce rachat est effectué en vertu des clauses stipulées auxdites obligations et comprend un montant de 33 000 \$ prévu le 1^{er} juin 1988.

Saint-Jérôme, le 9 avril 1988

Le notaire et greffier,
JACQUES FOUCHER

55607

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés**Achille Vincent Després**

Par le certificat numéro 88-80 du 18 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Achille Vincent, né le 23 décembre 1937, en celui de Achille Vincent Després.

Sainte-Foy, le 29 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

407

Andrew Thomas Neveu

Par le certificat numéro 88-78 du 18 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Andrew Thomas Alevisatos, né le 1^{er} mars 1969, en celui de Andrew Thomas Neveu.

Sainte-Foy, le 29 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

407

Armand Maurice Arthur Lessard

Par le certificat numéro 88-69 du 18 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Armand Maurice Arthur Sullivan, né le 22 mai 1921, en celui de Armand Maurice Arthur Lessard.

Sainte-Foy, le 29 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

407

Bob Hussain

Par le certificat numéro 88-64 du 11 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Mahboob Hussain, né le 22 novembre 1959, en celui de Bob Hussain.

Sainte-Foy, le 28 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

407

Chan Thy Pin

Par le certificat numéro 88-70 du 18 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Chan Thy Khlok, né le 18 juillet 1967, en celui de Chan Thy Pin.

Sainte-Foy, le 29 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

407

Daniel Labelle

Par le certificat numéro 88-141 du 15 mars 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Danny Riendeau, né le 8 août 1961, en celui de Daniel Labelle.

Sainte-Foy, le 29 mars 1988

407 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Diane Dandeneau

Par le certificat numéro 88-76 du 18 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Emerelda Dandeneau, née le 23 mars 1911, en celui de Diane Dandeneau.

Sainte-Foy, le 29 mars 1988

407 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Francine Leah Raso

Par le certificat numéro 88-140 du 15 mars 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Madeleine Francine Raso, née le 19 février 1948, en celui de Francine Leah Raso.

Sainte-Foy, le 29 mars 1988

407 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joffrey Brouillet

Par le certificat numéro 88-65 du 11 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joffrey Pepin, né le 1^{er} juin 1969, en celui de Joffrey Brouillet.

Sainte-Foy, le 28 mars 1988

407 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Albert Stéphane Lalonde

Par le certificat numéro 88-73 du 18 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom

de Joseph Albert Stéphane Descoteaux, né le 7 août 1969, en celui de Joseph Albert Stéphane Lalonde.

Sainte-Foy, le 29 mars 1988

407 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Charles Yvon Claude Leblanc

Par le certificat numéro 88-137 du 15 mars 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Charles Yvon Cormier, né le 3 février 1934, en celui de Joseph Charles Yvon Claude Leblanc.

Sainte-Foy, le 24 mars 1988

407 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Magella Roger Gérard Clerc

Par le certificat numéro 88-77 du 18 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Magella Roger Petitclerc, né le 4 décembre 1924, en celui de Joseph Magella Roger Gérard Clerc.

Sainte-Foy, le 29 mars 1988

407 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Pierre Gérald Jourdan

Par le certificat numéro 88-62 du 11 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Pierre Gérald Bourget, né le 26 avril 1940, en celui de Joseph Pierre Gérald Jourdan.

Sainte-Foy, le 24 mars 1988

407 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marguerite Lucille Marie Duchesne

Par le certificat numéro 88-138 du 15 mars 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marguerite Lucille Marie Duchesne, née le 6 juin 1922, en celui de Marguerite Lucille Marie Duchesne.

Sainte-Foy, le 24 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,

407 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Alma Fleurette St-Jean

Par le certificat numéro 88-66 du 11 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Alma Fleurette St-Jean, née le 17 juin 1930, en celui de Marie Alma Fleurette St-Jean.

Sainte-Foy, le 28 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,

407 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Aurore Dawna Bertrand

Par le certificat numéro 88-72 du 18 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Aurore Bertrand, née le 12 décembre 1939, en celui de Marie Aurore Dawna Bertrand.

Sainte-Foy, le 29 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,

407 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Colette Suzie Tighe

Par le certificat numéro 88-74 du 18 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Colette Suzie Nadeau, née le 20 janvier 1962, en celui de Marie Colette Suzie Tighe.

Sainte-Foy, le 29 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,

407 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Diane Marguerite Célestine Blouin

Par le certificat numéro 88-142 du 15 mars 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Diana Marguerite Célestine Blouin, née le 13 novembre 1950, en celui de Marie Diane Marguerite Célestine Blouin.

Sainte-Foy, le 29 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,

407 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Fleur-Ange Bérangère Dubé

Par le certificat numéro 88-75 du 18 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Florence Bérangère Dubé, née le 4 juin 1923, en celui de Marie Fleur-Ange Bérangère Dubé.

Sainte-Foy, le 29 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,

407 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Jeanne Apolline Tremblay

Par le certificat numéro 88-68 du 18 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Blanche Apolline Tremblay, née le 29 septembre 1912, en celui de Marie Jeanne Apolline Tremblay.

Sainte-Foy, le 29 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,

407 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Juliette Lily Gilbert

Par le certificat numéro 88-79 du 18 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Juliette Gilbert, née le 5 octobre 1939, en celui de Marie Juliette Lily Gilbert.

Sainte-Foy, le 29 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,

407 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Mireille Landry

Par le certificat numéro 88-71 du 18 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Mireille Dion, née le 10 février 1969, en celui de Marie Mireille Landry.

Sainte-Foy, le 29 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,

407 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marnee Marilyn Eve Riendel

Par le certificat numéro 88-139 du 15 mars 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom

de Marilyn Marlene Randolph, née le 27 septembre 1953, en celui de Marnee Marilyn Eve Riendel.

Sainte-Foy, le 29 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

407

Mohammed Shams Uddin

Par le certificat numéro 88-67 du 18 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Abdul Gani Shamsuddin, né le 1^{er} juin 1956, en celui de Mohammed Shams Uddin.

Sainte-Foy, le 29 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

407

Philip Andrew Colford

Par le certificat numéro 88-63 du 11 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénoms de Patricia Louise Colford, née le 23 juin 1961, en ceux de Philip Andrew Colford.

Sainte-Foy, le 24 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

407

Demandes

André Larin

Prenez avis que André Larin, domicilié au 5943, de Châteaubriand, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de André Laurin.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Montréal, le 4 mars 1988

Le procureur du requérant,
LUCIE LEFEBVRE, *avocate*

55489-15-2

Corinne Lépine

Prenez avis que Corinne Lépine, domiciliée au 348, Pincipale, Saint-Alban, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Kareen Lépine.

Saint-Alban, le 28 mars 1988

La requérante,
CORINNE LÉPINE

55570-16-2

Dunn O'Neil

Prenez avis que Dunn O'Neil, domicilié au 4820, de Hauteville, Terrebonne, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Kevin O'Neil Dunn.

Terrebonne, le 29 mars 1988

Le requérant,
DUNN O'NEIL

55639-16-2

Georgette Denis

Prenez avis que Georgette Denis, domiciliée au 983, 10^e Avenue, Fabreville, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jo-An Denis.

Laval, le 16 mars 1988

La requérante,
GEORGETTE DENIS

55490-15-2

Ghislaine Beaulieu

Prenez avis que Ghislaine Beaulieu, domiciliée au 512, rue Hamel, Dolbeau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Guylaine Beaulieu.

Roberval, le 15 mars 1988

Le procureur de la requérante,
ESTELLE GIRARD, *notaire*

55491-15-2

Gustave Gagnon

Prenez avis que Gustave Gagnon, domicilié au 366, rue Argenteuil, appartement 38, Rock Forest, s'adressera

au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Auguste Gagnon.

Sherbrooke, le 15 mars 1988

Le procureur du requérant,
HÉLÈNE C. GÉRAIS, *avocate*

55492-15-2

Irene Olga Rusedski/Ruseckyj/Rusecky

Prenez avis que Irene Olga Rusedski/Ruseckyj/Rusecky, domiciliée au 1436, MacKay, appartement 1903, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Irene Olga Rusedski.

Montréal, le 31 mars 1988

La requérante,

55640-16-2 IRENE OLGA RUSEDISKI/RUSECKYJ/RUSECKY

Jean-Charles Grandbois

Prenez avis que Jean-Charles Grandbois, domicilié au 2445, place Lola, Les Saules, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Charles Noreau.

Québec, le 25 mars 1988

Les procureurs du requérant,
GAGNÉ, LETARTE, SIROIS, BEAUDET &
ASSOCIÉS

55493-15-2

Joseph André Charles Meunier et Marc-Antoine Alex Meunier

Prenez avis que Joseph André Charles Meunier et Marc-Antoine Alex Meunier, domiciliés au 1001, Rive-Boisé, Pierrefonds, s'adresseront au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat leur permettant de changer leurs noms en ceux de Joseph André Charles Eric Hubar et Marc-Antoine Alex Hubar.

Pierrefonds, le 31 mars 1988

Le procureur des requérants,
I. DAVID FLEMING, *avocat*

55641-16-2

Joseph Gérard Lemay

Prenez avis que Joseph Gérard Lemay, domicilié au 36, île Mathieu, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Gérard Gaston Lemay.

Terebonne, le 10 mars 1988

Le procureur du requérant,
DANIEL DUPRAS, *avocat*

55494-15-2

Lélie Lelaidier

Prenez avis que Lélie Lelaidier, domiciliée au 678, rue de Brabant, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lily Audet.

Beauport, le 23 mars 1988

Le procureur de la requérante,
LINE GAGNÉ, *notaire*

55594-16-2

Malvin Paul Cadorette

Prenez avis que Malvin Paul Cadorette, domicilié au 1882, Denonville, appartement 3, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marven Cadorette.

Montréal, le 26 janvier 1988

Les procureurs du requérant,
GOULET, ST-PIERRE & THERRIEN

55495-15-2

Marie Béatrice Roseline Joyal

Prenez avis que Marie Béatrice Roseline Joyal, domiciliée au 728, Gaudette, Sainte-Julie, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Béatrice Roseline Lisette Joyal.

Sainte-Julie, le 31 mars 1988

La requérante,
MARIE BÉATRICE ROSELINE JOYAL

55644-16-2

Marie Pierrette Dubois

Prenez avis que Marie Pierrette Dubois, domiciliée au 360, rue des Embarcations, appartement 302, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Pierre Dubois.

Rivière-du-Loup, le 22 mars 1988

55496-15-2 *Le procureur de la requérante,*
LAVAL DESBIENS, notaire

Marie Tweddell

Prenez avis que Marie Tweddell, domiciliée au 1262, Lemoine, Sillery, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Tweddell Ouellet.

Québec, le 24 mars 1988

55642-16-2 *Les procureurs de la requérante,*
DEBLOIS, GAUTHIER, SAMSON & AMYOT

Marie-Jeannine Anna Clavet

Prenez avis que Marie-Jeannine Anna Clavet, domiciliée à Saint-Noël, Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Jeannine Annie Clavet.

Mont-Joli, le 23 mars 1988

55595-16-2 *Le procureur de la requérante,*
CLAUDE GAGNON, notaire

Mirelle Marchand

Prenez avis que Mirelle Marchand, domiciliée au 1982, Balmoral, Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mireille Marchand.

Fleurimont, le 23 mars 1988

55551-15-2 *Le procureur de la requérante,*
FLORIANNE PERRAS, notaire

Nicolas Synanidis

Prenez avis que Nicolas Synanidis, domicilié au 1425, rue Jules-Poitras, appartement 606, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nicolas Syna.

Saint-Laurent, le 22 janvier 1988

55497-15-2 *Le procureur du requérant,*
MONIQUE JARRY, avocate

Nicole Ouellet

Prenez avis que Nicole Ouellet, domiciliée au 7301, avenue Lévesque, Anjou, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nicole Ouellet-Lévesque.

Anjou, le 21 mars 1988

55552-15-2 *Le procureur de la requérante,*
LUCIEN DERASPE, notaire

Paul Touchette

Prenez avis que Paul Touchette, domicilié au 34, rue Lake, Huntingdon, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Paul Brooks.

Huntingdon, le 23 mars 1988

55593-16-2 *Le procureur du requérant,*
RICHARD ALARY, avocat

Rénald Turcotte

Prenez avis que Rénald Turcotte, domicilié au 178, de Brésolettes, Boucherville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de François Turcotte.

Boucherville, le 23 mars 1988

55553-15-2 *Le requérant,*
RÉNALD TURCOTTE

Rita Kapitain

Prenez avis que Rita Kapitain, domiciliée au 109, Lincoln, Beaconsfield, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rita Patricia Capitain.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Montréal, le 29 mars 1988

Le procureur de la requérante,
ÉMÉ LACROIX, C.R.

55643-16-2

Roseanna Lavoie

Prenez avis que Roseanna Lavoie, domiciliée au 24, rue Forestière, case postale 86, Les Escoumins, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Anne Lavoie Gagné.

Les Escoumins, le 18 mars 1988

La requérante,
ROSEANNA LAVOIE

55498-15-2

Serafim Manuel Ferreira Serralheiro

Prenez avis que Serafim Manuel Ferreira Serralheiro, domicilié au 4320, rue Clark, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Serafim Martin Ferreira.

Ce changement affectera aussi sa fille mineure, Sandra Paula Ramalho Serralheiro.

Montréal, le 17 mars 1988

Le requérant,

55554-15-2 SERAFIM MANUEL FERREIRA SERRALHEIRO

Stéphane Gignac

Prenez avis que Stéphane Gignac, domicilié au 210, rue de l'Église, Saint-Romuald, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Stéphane Carpentier.

Saint-Romuald, le 22 mars 1988

Le requérant,
STÉPHANE GIGNAC

55499-15-2

Sy Sengmany

Prenez avis que Sy Sengmany, domiciliée au 756, Commerciale, Saint-David, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Christine Sengmany.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Lauson, le 2 mars 1988

Les procureurs de la requérante,

55555-15-2 TURGEON, LAMONTAGNE, FORTIN & PATRY

Sylvie Roulier

Prenez avis que Sylvie Roulier, domiciliée au 390, Bergevin, appartement 5, LaSalle, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sylvie Bouliane.

LaSalle, le 23 mars 1988

La requérante,
SYLVIE ROULIER

55571-16-2

Yvonne Dubois

Prenez avis que Yvonne Dubois, domiciliée au 945, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Catherine Yvonne Marie Jeanne Dubois.

Montréal, le 25 mars 1988

La requérante,
YVONNE DUBOIS

55572-16-2

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006199-857

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **ANDRÉ GAGNÉ**, domicilié au 45, Guertin, Aylmer, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à André Gagné, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 8 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001518-887

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ANTHONY MARK, domicilié au 760, rue Guy, appartement 2, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Anthony Mark, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001514-886

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre BABATUNDE ADEBAJO, domicilié au 6400, Milan B, appartement 103, Brossard, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Babatunde Adebajo, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les

trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001474-883

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre BERTRAND CARON, domicilié au 5190, Mentana, appartement 4, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Bertrand Caron, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001506-882

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CAROLE GODIN, domiciliée au 2257, Saint-Marc, appartement 7, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Carole Godin, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001458-886

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CHELA JEAN, domiciliée au 8070, place Clément-Ader, appartement 1, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Chela Jean, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001484-82

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DONNA MURPHY, domiciliée au 5980, Parc Avenue, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Donna Murphy, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001456-880

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre EDDY AMAZAN, domicilié au 3810, Dandurand, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Eddy Amazan, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009028-830

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre FABIEN GIGUÈRE, domicilié au 8685, Mance, Saint-Léonard, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Fabien Giguère, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 8 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001522-889

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre FRANÇOIS JUTEAU, domicilié au 942, Joliette, Longueuil, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à François Juteau, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001811-886

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GERMAIN ANGERS, domicilié au 3704, rue Saint-Laurent, Montréal, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Germain Angers, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000390-885

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GILLES BAILLARGEON, domicilié au 5310, Lacordaire, Montréal, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Gilles Baillargeon, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les

trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001493-883

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GISELE SIGOUIN, domiciliée au 3591, Bélair, Montréal, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Giséle Sigouin, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001132-887

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GUY DESCOTEAUX, domicilié au 1883, Defond, Shawinigan, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Guy Descoteaux, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001819-889

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **HUGUETTE CHARTIER**, domiciliée au 5936, Saint-Urbain, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Huguette Chartier, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001485-889

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **JANE CALDER**, domiciliée au 2, route Ellerdale, appartement 4, Hampstead, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Jane Calder, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001511-882

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **JANET DOWN**, domiciliée au 2330, Madison, appartement 10, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Janet Down, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001520-883

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **JOE PINSKI**, domicilié au 1448, Saint-Mathieu, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Joe Pinski, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008118-871

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre KARINE GAY, domiciliée au 4191, Majeau, s.s., Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Karine Gay, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001813-882

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LLOYD POIRIER, domicilié au 50, Lavendrye, Saint-Hubert, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Lloyd Poirier, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-005101-870

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la

province, demandeur, contre LUC DOUVILLE, domicilié au 3604, Cartier, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Luc Douville, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 8 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001158-882

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MICHÈLE COOKE, domiciliée au 290, Fieldstone, Dollard-des-Ormeaux, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Michèle Cooke, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006011-870

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre NATHALIE DUDRAGNE, domiciliée au 764, Atwater, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Nathalie Dudragne, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001808-882

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre PAUL LAROCHE, domicilié au 2125, Saint-Marc, appartement 1504, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Paul Laroche, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001336-833

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre PIERRE ST-HILAIRE, domicilié au 3860, Henri-Julien, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Pierre St-Hilaire, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 8 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001165-887

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre RAYMOND ROUSSEAU, domicilié au 7360, rue Lacordaire, appartement 5, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Raymond Rousseau, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 8 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001261-884

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre RÉAL RAYMOND GERMAIN, domicilié au 572, place Charles, Sainte-Dorothée, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Réal Raymond Germain, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 8 mars 1988

407

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-009661-879

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **ROBERT FAUCHER**, domicilié au 1450, Marie-Rollet, Québec, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Robert Faucher, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 8 mars 1988

407 *Le greffier,*
 YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-001169-889

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **ROBERT OUNDJIAN**, domicilié au 3350, côte Sainte-Catherine, appartement 5, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Robert Oundjian, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 8 mars 1988

407 *Le greffier,*
 YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-001454-885

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **ROSE ANNE YUBERO**, domiciliée au 6041, Émile-Nelligan, appartement 301C, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Rose Anne Yubero, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407 *Le greffier,*
 YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-001523-887

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **SHAWN URLOCKER**, domicilié au 454, route Lakeshore, Beaconsfield, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Shawn Urlocker, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407 *Le greffier,*
 YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001457-888

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SYLVIE ANNE MARCHAND, domiciliée au 671, de l'Épée, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Sylvie Anne Marchand, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407 *Le greffier,*
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001513-888

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SYLVIE VIGEANT, domiciliée au 1048, Montarville, appartement 4, Longueuil, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Sylvie Vigeant, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407 *Le greffier,*
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001494-881

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre VANESSA COWEL PLAIN, domiciliée au 2115, Tupper, appartement 4, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Vanessa Cowel Plain, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407 *Le greffier,*
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-00167-883

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre YVES ANDRÉ BOUZI, domicilié au 7352, Drolet, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Yves André Bouzi, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

407 *Le greffier,*
YOLANDE LÉTOURNEAU

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001255-886

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre YVES PINSONNEAULT, domicilié au 1013, Marquette, Saint-Bruno, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Yves Pinsonneault, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 25 mars 1988

Le greffier,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Compagnies (Partie I) — Loi sur les

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1279-2255 LES PROPRIÉTÉS ST-PAUL LTÉE ST. PAUL PROPERTIES LTD.	1966 10 19	1988 03 14	de la dénomination sociale: CENTURY 21 - LES PROPRIÉTÉS ST-PAUL LTÉE CENTURY 21 - ST. PAUL PROPERTIES LTD.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

406

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2550-3939 LES 100 COUPS CONFECTION INC.	1988 03 14	Richelieu
2546-2243 2546-2243 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Québec
2546-2268 2546-2268 QUÉBEC INC.	1988 03 09	Gaspé
2546-2276 2546-2276 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Québec
2546-2359 2546-2359 QUÉBEC INC.	1988 03 09	Saint-François
2546-2375 2546-2375 QUÉBEC INC.	1988 03 09	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2546-2383 2546-2383 QUÉBEC INC.	1988 03 09	Rimouski
2546-2813 2546-2813 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Montréal
2546-2821 2546-2821 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Québec
2546-2912 2546-2912 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Québec
2546-2920 2546-2920 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Québec
2546-3100 2546-3100 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Trois-Rivières
2546-3118 2546-3118 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Québec
2546-3126 2546-3126 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Québec
2546-3209 2546-3209 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Québec
2546-3217 2546-3217 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Québec
2546-3233 2546-3233 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Québec
2546-3241 2546-3241 QUÉBEC INC.	1988 03 17	Montréal
2546-3258 2546-3258 QUÉBEC INC.	1988 03 17	Montréal
2546-3324 2546-3324 QUÉBEC INC.	1988 03 17	Québec
2546-3621 2546-3621 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Bonaventure
2546-3639 2546-3639 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Terrebonne
2546-3647 2546-3647 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Chicoutimi
2546-3654 2546-3654 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Beauharnois
2546-3662 2546-3662 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2546-3670 2546-3670 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Drummond
2546-3688 2546-3688 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Drummond
2546-3696 2546-3696 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Drummond
2546-3704 2546-3704 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Drummond
2546-3712 2546-3712 QUÉBEC INC.	1988 03 04	Chicoutimi
2546-4017 2546-4017 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Trois-Rivières
2546-4025 2546-4025 QUÉBEC INC.	1988 03 04	Alma
2546-4033 2546-4033 QUÉBEC INC.	1988 03 07	Gaspé
2546-4041 2546-4041 QUÉBEC INC.	1988 03 07	Beauharnois
2546-4058 2546-4058 QUÉBEC INC.	1988 03 07	Mingan
2546-4066 2546-4066 QUÉBEC INC.	1988 03 08	Montréal
2546-4074 2546-4074 QUÉBEC INC.	1988 03 09	Montréal
2546-4082 2546-4082 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Montréal
2546-4090 2546-4090 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Rimouski
2546-4108 2546-4108 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Montréal
2546-4116 2546-4116 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Montréal
2546-4124 2546-4124 QUÉBEC INC.	1988 03 10	Beauharnois
2546-4132 2546-4132 QUÉBEC INC.	1988 03 10	Longueuil
2546-4140 2546-4140 QUÉBEC INC.	1988 03 10	Gaspé

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2546-4157 2546-4157 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Saint-François
2546-4165 2546-4165 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Terrebonne
2546-4173 2546-4173 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Québec
2546-4199 2546-4199 QUÉBEC INC.	1988 03 17	Beauce
2546-4215 2546-4215 QUÉBEC INC.	1988 03 17	Montmagny
2546-4504 2546-4504 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Rimouski
2546-4538 2546-4538 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Québec
2546-4777 2546-4777 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Saint-François
2546-4785 2546-4785 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Saint-François
2546-4793 2546-4793 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Saint-François
2546-4801 2546-4801 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Saint-François
2546-4819 2546-4819 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Saint-François
2546-4850 2546-4850 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Abitibi
2546-4868 2546-4868 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Abitibi
2546-4934 2546-4934 QUÉBEC INC.	1988 03 17	Québec
2546-4959 2546-4959 QUÉBEC INC.	1988 03 18	Hull
2546-4975 2546-4975 QUÉBEC INC.	1988 03 18	Gaspé
2550-2261 2550-2261 QUÉBEC INC.	1988 03 09	Beauharnois
2550-2360 2550-2360 QUÉBEC INC.	1988 03 10	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2550-2402 2550-2402 QUÉBEC INC.	1988 03 10	Laval
2550-2493 2550-2493 QUÉBEC INC.	1988 03 10	Rimouski
2550-2501 2550-2501 QUÉBEC INC.	1988 03 10	Beauharnois
2550-2568 2550-2568 QUÉBEC INC.	1988 03 10	Terrebonne
2550-2592 2550-2592 QUÉBEC INC.	1988 03 10	Québec
2550-2618 2550-2618 QUÉBEC INC.	1988 03 10	Montréal
2550-2626 2550-2626 QUÉBEC INC.	1988 03 10	Québec
2550-2634 2550-2634 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Montréal
2550-2642 2550-2642 QUÉBEC INC.	1988 03 10	Montréal
2550-2659 2550-2659 QUÉBEC INC.	1988 03 10	Montréal
2550-2774 2550-2774 QUÉBEC INC.	1988 03 10	Montréal
2550-2824 2550-2824 QUÉBEC INC.	1988 03 10	Longueuil
2550-2865 2550-2865 QUÉBEC INC.	1988 03 10	Beauharnois
2550-2899 2550-2899 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Joliette
2550-2972 2550-2972 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Beauharnois
2550-2980 2550-2980 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Montréal
2550-2998 2550-2998 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Montréal
2550-3004 2550-3004 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Montréal
2550-3012 2550-3012 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2550-3020 2550-3020 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Montréal
2550-3038 2550-3038 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Laval
2550-3046 2550-3046 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Longueuil
2550-3053 2550-3053 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Montréal
2550-3079 2550-3079 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Québec
2550-3087 2550-3087 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Montréal
2550-3137 2550-3137 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Laval
2550-3186 2550-3186 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Laval
2550-3244 2550-3244 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Longueuil
2550-3269 2550-3269 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Montréal
2550-3350 2550-3350 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Montréal
2550-3368 2550-3368 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Montréal
2550-3376 2550-3376 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Montréal
2550-3384 2550-3384 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Montréal
2550-3392 2550-3392 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Montréal
2550-3400 2550-3400 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Montréal
2550-3442 2550-3442 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Montréal
2550-3459 2550-3459 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Montréal
2550-3467 2550-3467 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Montréal
2550-3475 2550-3475 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2550-3483 2550-3483 QUÉBEC INC.	1988 03 11	Beauharnois
2550-3517 2550-3517 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Montréal
2550-3566 2550-3566 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Montréal
2550-3616 2550-3616 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Montréal
2550-3699 2550-3699 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Saint-Hyacinthe
2550-3749 2550-3749 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Laval
2550-3764 2550-3764 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Longueuil
2550-3814 2550-3814 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Montréal
2550-3822 2550-3822 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Montréal
2550-3830 2550-3830 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Longueuil
2550-3848 2550-3848 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Longueuil
2550-3855 2550-3855 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Montréal
2550-3889 2550-3889 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Bedford
2550-3921 2550-3921 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Laval
2550-3954 2550-3954 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Joliette
2550-3962 2550-3962 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Montréal
2550-3988 2550-3988 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Laval
2550-4028 2550-4028 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Longueuil
2550-4077 2550-4077 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Iberville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2550-4119 2550-4119 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Montréal
2550-4127 2550-4127 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Terrebonne
2550-4135 2550-4135 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Bedford
2550-4143 2550-4143 QUÉBEC INC.	1988 03 14	Chicoutimi
2550-4150 2550-4150 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Joliette
2550-4176 2550-4176 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Terrebonne
2550-4192 2550-4192 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Montréal
2550-4234 2550-4234 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Montréal
2550-4291 2550-4291 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Joliette
2550-4309 2550-4309 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Montréal
2550-4341 2550-4341 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Montréal
2550-4366 2550-4366 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Montréal
2550-4374 2550-4374 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Montréal
2550-4382 2550-4382 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Chicoutimi
2550-4457 2550-4457 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Montréal
2550-4473 2550-4473 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Joliette
2550-4499 2550-4499 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Montréal
2550-4515 2550-4515 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Laval
2550-4523 2550-4523 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2550-4549 2550-4549 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Longueuil
2550-4556 2550-4556 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Beauharnois
2550-4614 2550-4614 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Terrebonne
2550-4630 2550-4630 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Laval
2550-4739 2550-4739 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Terrebonne
2550-4747 2550-4747 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Saint-François
2550-4812 2550-4812 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Longueuil
2550-4838 2550-4838 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Joliette
2550-4846 2550-4846 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Longueuil
2550-4853 2550-4853 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Montréal
2550-4861 2550-4861 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Montréal
2550-4879 2550-4879 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Montréal
2550-4887 2550-4887 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Montréal
2550-4895 2550-4895 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Montréal
2550-4903 2550-4903 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Montréal
2550-4911 2550-4911 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Montréal
2550-4929 2550-4929 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Montréal
2550-4937 2550-4937 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Montréal
2550-4945 2550-4945 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2550-4994 2550-4994 QUÉBEC INC.	1988 03 15	Terrebonne
2550-5033 2550-5033 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Montréal
2550-5041 2550-5041 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Montréal
2550-5058 2550-5058 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Montréal
2550-5066 2550-5066 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Montréal
2550-5082 2550-5082 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Montréal
2550-5140 2550-5140 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Montréal
2550-5207 2550-5207 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Montréal
2550-5256 2550-5256 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Montréal
2550-5264 2550-5264 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Montréal
2550-5298 2550-5298 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Joliette
2550-5314 2550-5314 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Trois-Rivières
2550-5322 2550-5322 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Trois-Rivières
2550-5355 2550-5355 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Roberval
2550-5363 2550-5363 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Joliette
2550-5561 2550-5561 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Bedford
2550-5603 2550-5603 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Terrebonne
2550-5645 2550-5645 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Terrebonne
2550-5652 2550-5652 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2550-5678 2550-5678 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Montréal
2550-5686 2550-5686 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Richelieu
2550-5694 2550-5694 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Richelieu
2550-5710 2550-5710 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Alma)
2550-5728 2550-5728 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Beauharnois
2550-5736 2550-5736 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Montréal
2550-5744 2550-5744 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Longueuil
2550-5769 2550-5769 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Beauharnois
2550-5777 2550-5777 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Beauharnois
2550-5827 2550-5827 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Montréal
2550-5835 2550-5835 QUÉBEC INC.	1988 03 16	Montréal
2550-5934 2550-5934 QUÉBEC INC.	1988 03 17	Longueuil
2550-5967 2550-5967 QUÉBEC INC.	1988 03 17	Montréal
2550-5975 2550-5975 QUÉBEC INC.	1988 03 17	Montréal
2550-5983 2550-5983 QUÉBEC INC.	1988 03 17	Montréal
2550-5991 2550-5991 QUÉBEC INC.	1988 03 17	Laval
2550-6007 2550-6007 QUÉBEC INC.	1988 03 17	Montréal
2547-0261 À L'ATELIER RENAISSANCE DU MEUBLE INC.	1988 03 11	Laval
2546-3266 ABRICON INC.	1988 03 07	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2550-2808 ACCESSOIRES D'INCENDIE P.L. INC.	1988 03 10	Longueuil
2550-3780 ACCOMMODATION CAMI-SOIR INC.	1988 03 14	Québec
2550-2915 ACTION SPORTS B.M. INC.	1988 03 11	Terrebonne
2550-4598 AGENCE CLAUDE JOYAL INC.	1988 03 15	Longueuil
2550-2378 AGRIPUB INC.	1988 03 09	Joliette
2546-4322 AIR MER TERRE IMPORT-EXPORT INTERNATIONAL INC.	1988 04 01	Québec
2546-4207 ALIMENTATION DI-BEAU INC.	1988 03 17	Québec
2550-2964 ALIMENTATION VEROUTREMONT INC.	1988 03 11	Montréal
2550-2584 ALLO J'AI FAIM INC.	1988 03 10	Montréal
2550-5017 ALUCHEM CANADA INC.	1988 03 15	Québec
2550-2766 ALUMINIUM GILLES & MARIO INC.	1988 03 10	Joliette
2550-5512 LES AMÉNAGEMENTS DOMISYL INC.	1988 03 16	Joliette
2546-4645 LES AMUSEMENTS GILLES ALLARD INC.	1988 03 18	Québec
2547-0196 AQUAPÊCHE INC.	1988 03 07	Bonaventure
2550-2519 ARBREXPERTREE INC.	1988 03 10	Saint-François
2546-4702 ARDEL ÉLECTRIQUE INC.	1988 03 18	Québec
2546-3316 ARKETYPE INC.	1988 04 11	Saint-Hyacinthe
2550-2758 ARMATURE S & R INC.	1988 03 10	Trois-Rivières
2550-4580 LES ARMOIRES DE CUISINE DYNAMIQUE INC.	1988 03 15	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2550-4283 ASSURANCES GÉNÉRALES VITO SATRIANO INC. VITO SATRIANO GENERAL INSURANCE INC.	1988 03 15	Montréal
2546-4918 LES ASSURANCES PIERRE CAUCHON INC.	1988 03 17	Québec
2550-5595 ATELIER MULTI-SERVICES INC.	1988 03 16	Terrebonne
2546-3282 ATELIER P.J.B. INC.	1988 03 07	Beauce
2550-5504 LES ATELIERS D'USINAGE MOBILE M.C.A. DU QUÉBEC INC.	1988 03 16	Laval
2550-4275 LES ATELIERS ÉLECTRONIQUES D.S.M. INC.	1988 03 15	Laval
2546-4546 AUBERGE DES POMMIERS INC.	1988 03 15	Saint-Maurice
2550-6031 AUDIO RENAISSANCE YVAN MICHEL INC.	1988 03 17	Iberville
2550-4796 AUTOMOBILE Y. DRAPEAU INC.	1988 03 15	Terrebonne
2546-3225 LES AUTOMOBILES ANDRÉ BROUILLARD INC.	1988 03 07	Saint-François
2550-2683 A.M. TEX IMPORTATION INC.	1988 03 10	Montréal
2550-3202 A.R. TRAFIC INC. A.R. TRAFFIC INC.	1988 03 11	Saint-Hyacinthe
2550-3905 LES BERGES MASSAWIPI INC.	1988 03 14	Saint-François
2550-2295 LES BÉTONS SUD INC.	1988 03 09	Saint-Maurice
2550-5843 BIJOUTERIE LAJEUNESSE INC.	1988 03 16	Montréal
2550-1545 BISTRO LA PIVOINE INC.	1988 03 08	Laval
2550-2907 BOIS BRUNET INC.	1988 03 11	Montréal
2550-6304 BOISERIES ET QUINCAILLERIE PIERRE INC.	1988 03 17	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2546-4686 BOISETECK (1988) INC.	1988 03 18	Kamouraska
2550-5173 BOUCHERIE & CHARCUTERIE MONTANA INC.	1988 03 16	Montréal
2550-4259 BOUTIQUE L'ATTISÉE (1988) LTÉE	1988 03 14	Longueuil
2546-2896 BOUTIQUE TÉLÉSON INC.	1988 03 03	Beauce
2550-4770 BOUTIQUE VIVI BEAUVAIS INC.	1988 03 15	Terrebonne
2546-2847 BRASSETTE 138 INC.	1988 03 03	Charlevoix
2550-3129 BRUNET & MICHAUDVILLE INC.	1988 03 11	Labelle
2546-4462 BUFFET BOURGOGNE INC.	1988 03 07	Montréal
2550-3897 LA CABANE FAMILIALE INC.	1988 03 14	Bedford
2550-3277 CAFÉS SIROCCO LTÉE	1988 03 11	Montréal
2550-3178 CAFÉTÉRIA DEAN INC.	1988 03 11	Saint-Hyacinthe
2550-5520 CALTEC IMMEUBLES INC.	1988 04 01	Joliette
2550-3806 CANHOL INVESTISSEMENTS INC. CANHOL INVESTMENTS INC.	1988 03 14	Montréal
2546-2870 CANTINE JACQUES PAQUETTE INC.	1988 03 03	Saint-François
2547-0063 CARRIÈRE BONSECOURS INC.	1988 03 11	Bedford
2550-5272 CASINO BILLARD INC.	1988 03 16	Abitibi
2550-2691 LES CASSE-CROÛTE LE PERROQUET INC.	1988 03 10	Montréal
2546-3548 CAUSAPSCAL DIESEL INC.	1988 03 02	Rimouski
2550-2576 CENTRE COMMERCIAL GRAND RÉGIONAL ST-HUBERT INC.	1988 03 10	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2546-3050 CENTRE DE DIÉTÉTIQUE 3 - D INC.	1988 03 15	Québec
2550-5546 CENTRE DE LOCATION ERGÉ INC.	1988 03 16	Chicoutimi
2550-2550 CENTRE D'ACCESSOIRES ET D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR JOVITEL INC.	1988 03 10	Terbonne
2550-4044 CENTURY 21 L'ÉQUIPE INC.	1988 03 14	Laval
2550-2337 CHAUSSURE PIED-POULE LTÉE	1988 03 10	Terbonne
2550-4788 CICOMA INC.	1988 03 15	Montréal
2546-4710 CLAUDE DUKE CANADA INC.	1988 03 18	Québec
2550-5884 CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE STÉPHAN CRÔTEAU INC.	1988 03 16	Drummond
2550-3608 CLINIQUE DENTAIRE CARMEN BÉLANGER INC.	1988 03 14	Montréal
2550-4689 CLINIQUE DENTAIRE M. LEBLOND INC.	1988 03 16	Montréal
2550-3319 COFFRAGE RICHARD RENAUD INC.	1988 03 11	Terbonne
2550-4010 COIFFURE SELECT-TIF INC.	1988 03 14	Terbonne
2550-4358 COLLECTIONS D'AUTOS BOUTHILLIER INC.	1988 03 15	Montréal
2550-3665 COMGEX INC.	1988 03 14	Montréal
2550-3756 LES COMMUNICATIONS CLAUDE GIRARDIN INC.	1988 03 14	Longueuil
2547-0105 CONCEPT-EXT INC.	1988 03 09	Joliette
2550-2675 LES CONSEILLÈRES DU NORD INC.	1988 03 10	Abitibi
2546-2888 CONSTRUCTION COUTURE ET BELLAVANCE INC.	1988 03 03	Frontenac

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2546-3159 CONSTRUCTION DANLY INC.	1988 03 07	Terrebonne
2550-5926 CONSTRUCTION DENIS GADOURY INC.	1988 03 16	Montréal
2550-5421 CONSTRUCTION ENRIMAC INC.	1988 03 15	Laval
2550-3418 CONSTRUCTION GILLES ADAM INC.	1988 03 11	Montmagny
2550-2923 CONSTRUCTION JACQUES LAROCQUE INC.	1988 03 11	Beauharnois
2550-4226 CONSTRUCTION R. DUMAIS ET FRÈRE INC.	1988 03 14	Joliette
2546-4512 CONSTRUCTION SUR MESURE INC.	1988 03 07	Terrebonne
2550-3145 CONSTRUCTION W.L. SELWAY INC.	1988 03 11	Montréal
2550-3525 LES CONSTRUCTIONS A.D.G. INC.	1988 03 14	Joliette
2546-4983 LES CONSTRUCTIONS DU SOUS-BOIS INC.	1988 03 18	Québec
2546-2979 LES CONSTRUCTIONS GAGNÉ ET CLICHE INC.	1988 03 04	Beauce
2546-4579 LES CONSTRUCTIONS LE MÉANDRE INC.	1988 03 16	Joliette
2550-3301 LES CONSTRUCTIONS M.M.G.P. INC.	1988 03 11	Laval
2546-2326 LES CONSTRUCTIONS NELSON ROUSSEAU INC.	1988 03 09	Québec
2550-5637 LES CONSTRUCTIONS YVON LETARTE INC.	1988 03 16	Terrebonne
2550-4531 CONSULTANTS FORESTIERS FORTIN & FORTIN INC.	1988 03 15	Gaspé
2546-4652 LES CONSULTANTS & COURTIERS PROFESSIONNELS EN CONSTRUCTION (C. & C.P.C.) INC.	1988 03 18	Trois-Rivières
2546-2904 CONSULTATIONS DESCHENEUX & ASSOCIÉS INC.	1988 03 03	Drummond

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2550-5900 COPIES CONCORDIA INC. <i>CONCORDIA COPIES INC.</i>	1988 03 16	Montréal
2550-3343 CORPORATION DE SERVICES IMMOBILIERS A.F.	1988 03 11	Laval
2550-5371 CORPORATION DES TERRES SYLVIFRANGES	1988 03 16	Arthabaska
2546-4587 CORPORATION DESJARDINS DE VALEURS MOBILIÈRES	1988 03 16	Québec
2550-4671 LA CORPORATION D'ÉCHANGE KANSOU (KTC) <i>KANSOU TRADING CORPORATION (KTC)</i>	1988 03 15	Montréal
2550-3285 CRÉMERIE SUNNYBROOKE INC.	1988 03 11	Montréal
2550-5751 DANIEL CYR INFORMATIQUE (D.C.I.) INC.	1988 03 16	Montréal
2546-3340 DÉBOISEMENT JA-PA-DA INC.	1988 03 18	Kamouraska
2550-5470 DÉCORATION QUÉBEC LÉVIS INC.	1988 03 16	Montréal
2550-3731 DENIS PEARSON INC.	1988 03 14	Terrebonne
2550-5660 DÉPANNEUR CHEZ BIBI LTÉE	1988 03 16	Longueuil
2546-3191 DÉPANNEUR J.M.S. GAUTHIER INC.	1988 03 08	Baie-Comeau
2550-5348 DÉPANNEUR MEMPHRE INC.	1988 03 16	Saint-François
2550-3640 DÉVELOPPEMENT ALSTONVALE INC. <i>ALSTONVALE DEVELOPMENT INC.</i>	1988 03 14	Montréal
2550-3491 LES DÉVELOPPEMENTS GOSCOBEC INC.	1988 03 11	Kamouraska
2550-4093 LES DISQUES DIVA INC. <i>DIVA RECORDS INC.</i>	1988 03 14	Montréal
2550-5587 DISTRIBUTION PIERRE MONETTE INC.	1988 03 16	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2550-5785 LES DISTRIBUTIONS ELVIN INC.	1988 03 16	Terrebonne
2546-2862 DOMAINE DE CLOS-BOIS INC.	1988 03 03	Joliette
2547-0139 DOYON HABITAT INC.	1988 03 09	Québec
2550-3152 DRAPERIES PANORAMA (DÉCOR-DESIGN) INC.	1988 03 11	Laval
2546-2292 DYNAMITAGE DIONNE INC.	1988 03 14	Kamouraska
2546-3555 ÉBÉNISTERIE U.M. INC.	1988 03 02	Arthabaska
2550-3772 ÉDITIONS NORTECH INC.	1988 03 14	Abitibi
2546-3563 ÉLECTRO CONTRÔLE INC.	1988 03 02	Québec
2546-4181 ELLER-TEC INC.	1988 03 16	Montréal
2550-3434 EMBALLAGE PROCART INC.	1988 03 11	Saint-Hyacinthe
2546-4470 LES ENCADREMENTS DU CAP INC.	1988 03 07	Charlevoix
2550-5454 L'ENTREPÔT DU PATIO, INC.	1988 03 15	Longueuil
2546-4884 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL NORD SUD INC.	1988 03 16	Québec
2550-4218 ENTREPRISE ÉLECTRICITÉ R. DUMAIS ET FRÈRE INC.	1988 03 14	Joliette
2550-5389 LES ENTREPRISES ALAIN AUDET PAYSAGISTES INC.	1988 03 16	Terrebonne
2547-0238 LES ENTREPRISES ALAIN CHEVRETTE INC.	1988 03 10	Joliette
2550-3707 LES ENTREPRISES A. SANZONE INC.	1988 03 11	Montréal
2550-4721 LES ENTREPRISES DELINO INC.	1988 03 15	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2546-2946 LES ENTREPRISES D. G. LAFLEUR LTÉE	1988 03 03	Labelle
2550-4572 LES ENTREPRISES D'ENTRETIEN D'ÉDIFICES MARIO-ROBERT INC.	1988 03 15	Terrebonne
2546-2854 LES ENTREPRISES FRANÇOIS BOUDREAU INC.	1988 03 03	Québec
2550-5413 ENTREPRISES GÉRALD BURTON INC.	1988 03 15	Montréal
2550-2394 LES ENTREPRISES GHISLAIN LACHAPPELLE INC.	1988 03 10	Labelle
2550-5579 LES ENTREPRISES HASSAN ZAIDI INC.	1988 03 16	Montréal
2550-2485 LES ENTREPRISES IMMOBILIÈRES N.P. INC.	1988 03 10	Laval
2547-0014 LES ENTREPRISES JACQUES ROBILLARD LTÉE	1988 03 11	Terrebonne
2550-4960 LES ENTREPRISES J.G. CANUEL INC.	1988 03 15	Laval
2550-5819 ENTREPRISES LOUGHIS INC.	1988 03 16	Chicoutimi
2550-5108 LES ENTREPRISES MARCEL LARAMÉE INC.	1988 03 16	Richelieu
2550-5876 LES ENTREPRISES MAREL INC.	1988 03 16	Joliette
2550-5488 LES ENTREPRISES MARIO GUINDON INC.	1988 03 16	Terrebonne
2546-3274 LES ENTREPRISES MIKE DONOVAN INC.	1988 03 07	Beauce
2550-4804 LES ENTREPRISES MI-MO INC.	1988 03 15	Joliette
2546-2961 LES ENTREPRISES PAUL DE LA ROCCA INC.	1988 03 04	Québec
2550-4432 LES ENTREPRISES QUEL INC.	1988 03 15	Terrebonne
2550-5280 ENTREPRISES R. GODARD & FILS INC.	1988 03 16	Laval
2550-3327 LES ENTREPRISES SARTORI-POTVIN INC.	1988 03 11	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2550-5496 LES ENTREPRISES SYLVAIN BEAUMIER INC.	1988 03 16	Beauharnois
2546-3589 LES ENTREPRISES YVAN ROBITAILLE INC.	1988 03 02	Bedford
2550-3541 ENTRETIEN SINITEC INC.	1988 03 14	Laval
2550-5132 ENTRETIEN STRATHMORE HORGE LTÉE STRATHMORE HORGE MAINTENANCE LTD.	1988 03 16	Montréal
2546-4942 ENTRONIX INC.	1988 03 17	Québec
2547-0147 ÉPICERIE CAMPBELL INC.	1988 03 09	Terrebonne
2546-3068 LES ÉVAPORATEURS JEAN FAUCHER INC.	1988 03 07	Beauce
2550-5702 EXCAVATION BOUCHARD ET LAMBERT INC.	1988 03 16	Terrebonne
2546-4413 EXCAVATIONS J.G. NAULT INC.	1988 03 07	Saint-François
2550-5868 LES EXCAVATIONS M. DUQUETTE INC.	1988 03 16	Joliette
2550-5025 LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISES EN CONSTRUCTION INC.	1988 03 16	Montréal
2546-3027 FENETRALMA INC.	1988 03 04	Alma
2550-5850 FERBLANTERIE ST-HYACINTHE INC.	1988 03 16	Saint-Hyacinthe
2550-2717 LA FERME CLAIRITA INC.	1988 03 10	Bedford
2547-0220 FERME MAIENBERG INC.	1988 03 10	Drummond
2546-3001 FERME MASKINONGÉ INC.	1988 03 11	Mégantic
2550-4986 FERME SOUS LES ÉTOILES INC.	1988 03 15	Kamouraska
2547-0006 FERME SPAULDING INC.	1988 03 11	Mégantic
2546-2953 FILTRE RENEAU INC.	1988 03 04	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2547-0162 FRIBON INC.	1988 03 08	Québec
2550-2931 GALARUM INC.	1988 03 11	Montréal
2546-4447 GAMACHE PORTES ET FENÊTRES INC.	1988 03 07	Montmagny
2550-3210 GARAGE GILLES (BOOSTER) BLANCHETTE INC.	1988 03 11	Beauharnois
2546-4926 GARAGE H.P. RIVE-SUD INC.	1988 03 17	Québec
2544-8812 GARAGE MICHEL CYR INC.	1988 02 11	Terrebonne
2550-5405 GASTON DAIGLE INC.	1988 03 15	Bedford
2550-2956 GESCOMAG INC.	1988 03 11	Chicoutimi
2550-3236 GESTION ALNOR INC.	1988 03 11	Richelieu
2546-3084 GESTION A.N.J. MARCOTTE INC.	1988 03 15	Québec
2546-3043 GESTION CAREDEV INC.	1988 03 04	Trois-Rivières
2550-2790 GESTION CHANTAL CHARBONNEAU INC.	1988 03 10	Beauharnois
2550-3103 GESTION CHRISTIAN MORIN & FRÈRES INC.	1988 03 11	Saint-Hyacinthe
2550-3723 GESTION CLAUDE BÉLAND INC.	1988 03 14	Montréal
2550-2352 GESTION CRÉATION L.G. INC.	1988 03 10	Laval
2550-5306 GESTION DELAMAR INC.	1988 03 16	Baie-Comeau
2550-5553 GESTION DEUX-L INC.	1988 03 16	Montréal
2550-3095 GESTION D.R.F. INC.	1988 04 01	Arthabaska
2550-5793 GESTION EDGAR MARCOUX INC.	1988 03 16	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Districte judiciaire
2550-5801 GESTION F. BOISJOLY INC.	1988 03 16	Montréal
2550-5611 GESTION GUY LANGEVIN INC.	1988 03 16	Longueuil
2544-7996 GESTION GUY RENAUD LTÉE	1988 02 11	Sorel
2546-3035 GESTION JEAN-CLAUDE VÉZINA INC.	1988 03 04	Trois-Rivières
2547-0097 GESTION J. ROBERT GAGNON INC.	1988 03 09	Joliette
2550-5538 GESTION L'AUREORE BÉRUBÉ INC.	1988 03 16	Longueuil
2550-2832 GESTION M.C.R.P. INC.	1988 03 10	Montréal
2546-3134 GESTION M.L.D. INC.	1988 03 07	Mingan
2550-4085 GESTION NICOLE MARTIN INC.	1988 03 14	Montréal
2550-2410 GESTION NI-JEAN INC.	1988 04 04	Longueuil
2546-2938 GESTION OPTIMUM (1988) INC. OPTIMUM HOLDINGS (1988) INC.	1988 03 14	Montréal
2546-3514 GESTION R. ST-LAURENT INC.	1988 03 02	Québec
2546-3571 GESTION R.B.J. INC. R.B.J. HOLDINGS INC.	1988 03 02	
2550-5223 GESTION SOGEVA INC.	1988 03 16	Bedford
2550-2782 GESTION SYLVAIN CHARBONNEAU INC.	1988 03 10	Beauharnois
2550-4101 LES GESTIONS CLAUDE DUHAMEL INC.	1988 03 14	Richelieu
2546-3530 LES GESTIONS GLBG INC.	1988 03 14	Québec
2550-4424 GINGRAS ET LABERGE INC.	1988 03 15	Joliette
2550-5215 LES GOUTTIÈRES MÉTROPOLIS INC.	1988 03 16	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2550-3194 GRADIS INC.	1988 03 11	Montréal
2550-5397 GRAPHISME SAGUENAY INC.	1988 03 16	Chicoutimi
2550-3863 LA GRIFFONNERIE INC.	1988 03 14	Montréal
2550-3293 GROUPE 2000 ET UNE IMPRESSIONS INC.	1988 03 11	Montréal
2546-4330 LE GROUPE B.P.G. INC.	1988 03 17	Québec
2550-2741 LE GROUPE IMMOBILIER RIMBERT INC.	1988 03 10	Montréal
2546-2334 GROUPE RÉNOVE PLUS INC.	1988 03 15	Québec
2546-4900 GROUPE SOLEIL MAGUY INC.	1988 03 17	Québec
2546-4488 GUISOPIER INC.	1988 03 15	Québec
2546-2300 G.M.R. TRANSIT INC.	1988 03 15	Québec
2550-4051 G.N. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL INC.	1988 03 14	Longueuil
2546-4595 HABITAT CLAUNAJO INC.	1988 03 15	Québec
2550-2527 HABITATIONS MÉLODIES INC.	1988 03 10	Iberville
2547-0154 HARMONIE CLASSIC INC.	1988 03 08	Laval
2547-0071 HE-LEN VEGAS INC.	1988 03 11	Québec
2550-5942 IDMED INC.	1988 03 17	Montréal
2546-3522 LES IMMEUBLES DENIS POIRIER INC.	1988 03 14	Québec
2550-3558 LES IMMEUBLES JEUNESSE INC.	1988 03 14	Montréal
2546-3175 LES IMMEUBLES MA-GI INC.	1988 03 08	Baie-Comeau

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2550-5231 LES IMMEUBLES POLITO INC.	1988 03 16	Montréal
2547-0170 LES IMMEUBLES VICDREY INC.	1988 03 08	Beauce
2550-4655 IMMEUBLES ZORR INC.	1988 03 16	Laval
2546-4454 IMPER-PLUS CHALEURS INC.	1988 03 07	Bonaventure
2550-2873 LES IMPORTATIONS & EXPORTATIONS TRANSCARAIBES INC.	1988 03 10	Montréal
2546-3183 LES INDUSTRIES M. SANTERRE LTÉE	1988 03 08	Baie-Comeau
2546-3308 INFO-GESTION MURRAY INC.	1988 03 17	Mingan
2546-3290 INJECTION RIVE-SUD INC.	1988 03 17	Québec
2550-3160 INNOVA MARKETING INC.	1988 03 11	Beauharnois
2546-4694 INNOVATION AUTOMOBILE ESTRIE QUÉBEC INC.	1988 03 15	Saint-François
2550-4184 INVESTISSEMENTS BEACOR INC.	1988 03 15	Terrebonne
2550-3624 LES INVESTISSEMENTS BERAULY INC.	1988 03 14	Montréal
2550-4333 INVESTISSEMENTS FUNG LEE LTÉE FUNG LEE INVESTMENTS LTD.	1988 03 15	Montréal
2550-3947 INVESTISSEMENTS PRECEL INC.	1988 03 14	Longueuil
2550-4168 LES INVESTISSEMENTS SAVARD INC.	1988 03 14	Montréal
2546-4496 ISOLATION THERMO-GARDE INC. THERMO-GUARD INSULATION INC.	1988 03 10	Saint-François
2550-4325 ITA-TOUR INC.	1988 03 15	Montréal
2546-2391 JACQUES CHOQUETTE COMMUNICATIONS- RELATIONS PUBLIQUES INC.	1988 03 15	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2550-3335 JAJO SPORTS INC.	1988 03 11	Richelieu
2546-3357 LES JARDINS FORESTIERS D. DOU INC.	1988 03 07	Beauce
2550-3681 JOLUMAR CONSTRUCTION INC.	1988 03 11	Terrebonne
2550-4507 JUPITERS 88 INC.	1988 03 15	Montréal
2550-2881 J.G. EXTINGUEURS INC.	1988 03 10	Drummond
2547-0279 J.P. LANDRY INC.	1988 03 10	Gaspé
2546-3019 LAFCAM CONSTRUCTION INC.	1988 03 04	Montréal
2546-2342 LAVAGE RAPID «O» INC.	1988 03 07	Richelieu
2550-4762 LÉVESQUE, TURCOTTE INC.	1988 03 15	Montréal
2550-5249 LIBRE SERVICE CHRISTIAN BORDELEAU INC.	1988 03 16	Montréal
2550-4713 LA LITTÉRATURE DE L'OREILLE INC.	1988 03 15	Montréal
2546-2367 LOCATION D'OUTILS ABC INC.	1988 04 01	Québec
2550-2386 LOCATION VERSAQUIP INC.	1988 03 09	Laval
2550-2816 LONDON KIM INC.	1988 03 10	Montréal
2550-5165 MAÇONNERIE ANDRÉ GASSE INC.	1988 03 16	Longueuil
2550-5629 LA MAISON DU STEAK QUÉBEC INC.	1988 03 16	Longueuil
2545-6914 MAISONS PRINCE INC. PRINCE HOMES INC.	1988 02 19	Arthabaska
2550-3657 MARIE VACHON INC.	1988 03 14	Montréal
2547-0121 MAURICE TARDIF INC.	1988 03 09	Abitibi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2546-4520 MAXIMER INC.	1988 03 15	Gaspé
2550-5090 MCCI CONSULTANT EN INFORMATIQUE INC.	1988 03 16	Terrebonne
2550-5330 MÉCANIQUE INDUSTRIELLE J.Y.D. INC.	1988 03 16	Iberville
2550-4622 MEGAFAX INC.	1988 03 15	Montréal
2550-4069 MÉLANÇON, DESROSIER & ABDELNOUR INC.	1988 03 14	Gaspé
2550-4002 MENUISERIE HENRI INC.	1988 03 14	Terrebonne
2546-3332 MEUBLES DESIGN YVON ST-GELAIS INC.	1988 03 17	Québec
2550-5462 MIRTEL INC.	1988 03 16	Laval
2550-3673 MODES BARBOSA INC. BARBOSA FASHION INC.	1988 03 11	Montréal
2550-4390 LES MODES CARLYN INC.	1988 03 15	Terrebonne
2550-6015 LES MODES FIX II INC. FIX FASHIONS II INC.	1988 03 17	Montréal
2546-4629 MONSIEUR ALIGNEMENT (1988) INC.	1988 03 16	Québec
2550-3798 MONT-JOVI LTÉE	1988 03 14	Terrebonne
2550-1826 MULTI-MANIA INC.	1988 03 10	Longueuil
2550-5181 NICOLE & GÉRARD SÉGUIN INC.	1988 03 16	Longueuil
2550-2725 LES NOBLES EXPORTATIONS INC.	1988 03 10	Montréal
2550-5892 PAMÉMAX INC.	1988 03 16	Longueuil
2550-4440 PARTENAIRES INFORMATIQUE INC.	1988 03 15	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2546-4421 PATRICIA PANFILI INC.	1988 03 07	Montréal
2550-4705 PAUL EGLI (1988) INC.	1988 03 15	Montréal
2550-4820 PAYSAGISTE PAVÉ-SÉLEK INC.	1988 03 15	Joliette
2546-4637 PÊCHERIES OLIVIER LELIÈVRE INC.	1988 03 03	Gaspé
2546-4439 PEINTURE D'HAUTERIVE LTÉE	1988 03 07	Iberville
2546-4603 PEINTURES SUPER-PRO INC.	1988 03 16	Québec
2550-3574 PHOTOGRAPHIX PLUS INC.	1988 03 14	Montréal
2550-3509 PHYSIQUE SERVICE D'INVENTAIRE INC.	1988 03 14	Montréal
2546-3506 PIERRE BOUTET ENTREPRENEUR PAYSAGISTE INC.	1988 03 11	Québec
2550-2709 PIZZERIA ST-FÉLIX INC.	1988 03 10	Joliette
2546-2284 PLACE DU MARCHÉ E.B. INC.	1988 03 14	Frontenac
2546-2839 PLACEMENT CHACO INC.	1988 03 03	Trois-Rivières
2547-0188 PLACEMENT SEVY INC.	1988 03 08	Trois-Rivières
2550-3871 LES PLACEMENTS 1581 INC.	1988 03 14	Trois-Rivières
2550-2733 LES PLACEMENTS CARSPIN INC.	1988 03 10	Montréal
2550-3061 PLACEMENTS J.R.L.D. INC.	1988 03 11	Iberville
2550-3111 PLACEMENTS MICHEL & CÉCILE LABONTÉ INC.	1988 03 11	Trois-Rivières
2546-3613 PLANIFLORE INC.	1988 03 02	Beauce
2550-5959 PLEXIVAG INC.	1988 03 17	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2550-4036 PORTES ET FENÊTRES EXCEL INC.	1988 03 14	Saint-Hyacinthe
2550-4697 PORTES MAXFAB INC.	1988 03 15	Longueuil
2550-3632 LA POUSSE MODERNE INC.	1988 03 14	Terrebonne
2550-2667 PRÉVENTION FEU G.R. INC.	1988 03 10	Abitibi
2547-0022 PRODUITS DE BOIS TOBÉRO INC. TOBERO WOOD PRODUCTS INC.	1988 03 11	Mégantic
2550-5439 PROGRÈS ALUMINIUM INC.	1988 03 15	Montréal
2546-3076 LES PROTECTIONS FILLION INC.	1988 03 07	Québec
2550-3996 PROTI-DIET INC.	1988 03 14	Longueuil
2550-5918 PRO-GART INC.	1988 03 16	Montréal
2550-5447 PUB ST-LAURENT INC.	1988 03 15	Beauharnois
2550-4978 QUINCAILLERIE CLAUDE GUILBAULT INC.	1988 03 15	Joliette
2546-4553 QUINCAILLERIE JACQUES CARTIER (MATANE) INC.	1988 03 16	Rimouski
2550-4408 RADIO VISION INC.	1988 03 15	Bedford
2545-5742 RÉFRIGÉRATION POLAIRE INC.	1988 02 18	Abitibi
2547-0089 RÉJEAN PARENT AGENT DISTRIBUTEUR LTÉE	1988 03 11	Québec
2546-3092 RÉNOVATION INOVE PLUS INC.	1988 03 15	Québec
2550-4606 RÉNOVATIONS MARC COUILLARD LTÉE	1988 03 15	Terrebonne
2550-3913 RESTAURANT ITALIANISSIMO INC.	1988 03 14	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2546-4561 RESTOGÉRE QUÉBEC INC.	1988 03 15	Québec
2546-4843 RIVIX INC.	1988 03 16	Richelieu
2546-2987 ROBERT FOURNIER SERVICES CONSULTATIFS INC.	1988 03 04	Montréal
2550-4648 RÔTISSERIE RIBBIES INC. <i>RIBBIES BAR-B-Q INC.</i>	1988 03 15	Montréal
2550-2477 ROUILLIER & VIDAL INC.	1988 03 10	Iberville
2547-0055 SALON DE COIFFURE AHUNTSIC INC.	1988 03 11	Montréal
2550-4663 SALON DES VIANDES RENÉ WHITE INC.	1988 03 16	Joliette
2550-3251 SANDWICH ETC. INC.	1988 03 11	Montréal
2546-4835 SATRIX INC.	1988 03 16	Richelieu
2547-0246 LES SCARIFIAGES LOUIS MANDEVILLE INC.	1988 03 10	Joliette
2550-3582 SÉRIGRAPHIE UBALDO INC. <i>UBALDO SCREEN PRINTING INC.</i>	1988 03 14	Montréal
2550-4200 SERVICE DE GRUES GUERTIN INC.	1988 03 14	Longueuil
2550-3533 SERVICE DE MAINTENANCE SIMPSON ET PÉRIARD INC. <i>SIMPSON AND PÉRIARD MAINTENANCE INC.</i>	1988 03 14	Beauharnois
2550-4267 SERVICES ADMINISTRATIFS P.H.L. INC. <i>P.H.L. ADMINISTRATIVE SERVICES INC.</i>	1988 03 14	Montréal
2546-3605 SERVICES BIVAC INC.	1988 03 02	Beauce
2550-3590 SERVICES DE TRANSPORT GRAPHIC INC. <i>GRAPHIC TRANSPORTATION SERVICES INC.</i>	1988 03 14	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2550-3715 SERVICES DE TRANSPORT MAG-TRANS INC. MAG-TRANS TRAFFIC SERVICES INC.	1988 03 14	Montréal
2550-4416 LES SERVICES IMMOBILIERS MAXI-PLUS INC.	1988 03 15	Longueuil
2550-3426 LES SERVICES SERGE BEAUCHAMP INC.	1988 03 11	Iberville
2547-0113 SMG ÉLECTRIQUE INC.	1988 03 09	Saint-Maurice
2550-2840 SOCIÉTÉ DE GESTION BIARRITZ LTÉE	1988 03 10	Laval
2550-5157 SOCIÉTÉ DE GESTION MOMECDO INC.	1988 03 16	Terrebonne
2546-2995 SOCIÉTÉ DE RECHERCHES BEAUMER INC.	1988 03 04	Saint-François
2550-2949 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS FRANCAM INC.	1988 03 11	Saint-François
2550-5199 SOJA 6628 INC.	1988 03 16	Montréal
2546-4876 SOL. A. TERRA LTÉE	1988 03 16	Québec
2546-3597 SOL-ÉOLE INC.	1988 03 02	Baie-Comeau
2550-2857 SOUDURE A.C.N.S. INC.	1988 03 10	Richelieu
2550-3228 SOUDURE DUBUC ET FORGERON INC.	1988 03 11	Longueuil
2550-5124 LES SOUDURES M.A.L. INC.	1988 03 16	Terrebonne
2546-4827 SPÉCIALITÉ DÉMOLITION P.E.M. INC.	1988 03 15	Québec
2547-0253 STOLLAND RIVERIN INC.	1988 03 11	Abitibi
2550-5074 STOP BEAUTÉ INC.	1988 03 16	Montréal
2550-5009 SUPER FORME BOUCHERVILLE INC.	1988 03 15	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2550-3970 SYJAM INC.	1988 03 14	Montréal
2550-4317 TOUR CANADIEN INC. CANADIAN TOUR INC.	1988 03 15	Montréal
2546-3365 TRANSPORT AURÈLE LAGACÉ INC.	1988 03 18	Québec
2546-4967 TRANSPORT BELZILE INC.	1988 03 18	Québec
2547-0030 TRANSPORT GERMAIN PLANTE INC.	1988 03 11	Longueuil
2546-3167 TRANSPORT JACQUES DUBREUIL INC.	1988 03 16	Québec
2546-4660 TRANSPORT JEMIME INC.	1988 03 18	Québec
2546-3142 TRANSPORT ST-DENIS INC.	1988 03 07	Saint-François
2547-0048 TRANSPORT SYLVAIN LANDRY INC.	1988 03 11	Longueuil
2547-0204 TRANSPORT Y. MARTINEAU INC.	1988 03 10	Québec
2550-5116 TRANSPORTS Y.J. INC.	1988 03 16	Joliette
2546-4769 TUYAUTECH (1988) INC.	1988 03 15	Trois-Rivières
2546-4611 TUYAUTERIE DE LA RIVE-SUD INC.	1988 03 17	Trois-Rivières
2546-2250 UNIFORME ANN-GUY INC.	1988 03 14	Chicoutimi
2550-4952 VANIÉL TRANSPORT INC.	1988 03 15	Abitibi
2550-4564 VARIÉTÉ MARINO INC.	1988 03 15	Montréal
2547-0212 VENTILATION L.G. INC.	1988 03 10	Bedford
2550-4754 VERTIGE AMÉNAGEMENT PAYSAGER INC.	1988 03 15	Laval
2550-2600 VÊTEMENTS ET MUSIQUE COUNTRY NASHVILLE INC.	1988 03 10	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2550-4242 VÊTEMENTS POUR ENFANTS J.K. INC. J.K. CHILDREN'S WEAR INC.	1988 03 15	Montréal
2550-4465 WELLESLEY POINTE-CLAIRE INC.	1988 03 11	Montréal
2550-4481 ZODIAC ENCANTEUR LIQUIDATION INC.	1988 03 15	Iberville

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

406

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1228-7579 AGENCE DE PLACEMENT ACE INC.	1961 12 21	1988 03 15	
1127-7647 AIRTEK LTÉE	1961 08 17	1988 02 18	
1333-5286 AUTAN INC.	1972 12 29	1988 03 18	
1202-1655 A. CHAMI ET FILS LTÉE	1970 07 10	1988 03 07	
1461-4804 BOUTIQUE CAPRICIEUSE INC.	1975 08 19	1988 03 10	BOUTIQUE LA CAPRICIEUSE INC.
1628-9092 CLÉMENT LAVALLÉE INC.	1978 08 08	1988 03 10	
1156-1339 LA COMPAGNIE PRICE LIMITÉE	1920 10 07	1988 03 16	
1322-6501 CONBEC CONSTRUCTION CONSULTANTS INC.	1968 10 24	1988 03 14	LES CONSEILLERS EN CONSTRUCTION CONBEC INC. CONBEC CONSTRUCTION CONSULTANTS INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1475-2869 LES CONSTRUCTIONS RENÉ BÉLISLE INC.	1977 03 16	1988 03 16	
1244-8213 LES ENTREPRISES CHAMBORD LTÉE	1960 12 20	1988 03 18	
1629-5297 ENTREPRISES C.M. & D. JANELLE INC.	1978 09 05	1988 03 09	
1630-4081 LES ENTREPRISES JEAN-GUY D. INC.	1978 10 10	1988 03 14	
1504-3698 LES ENTREPRISES J.P. CHARTIER INC.	1976 07 23	1988 03 07	
1624-4501 LES ENTREPRISES M.M.C. LTÉE	1978 03 14	1988 03 03	
1354-8813 LES ENTREPRISES NAUTIQUES BORCHERT INC.	1973 12 11	1988 03 17	MARBO MARINE INC.
1359-6937 LES ENTREPRISES YVES TRUDEAU INC.	1974 10 15	1988 03 07	
1465-5849 ÉPICERIE PAVILLON BLANC INC.	1976 03 17	1988 03 09	
1632-9732 GARAGE R. ET R. BÉLANGER INC.	1979 01 17	1988 03 02	BÉLANGER S.R. INC.
1324-6673 LES IMMEUBLES WEEDON INC.	1969 05 28	1988 03 09	
1272-8929 L'IMPRIMERIE SOCIALE LTÉE	1950 03 09	1988 03 17	
1118-7994 IMPRIMERIE VIEILLE ROSE INC.	1958 03 15	1988 03 10	
1628-1305 JACQUES ALLAIRE INC.	1978 07 07	1988 03 03	PLOMBERIE ALLAIRE ROUILLARD INC.
1359-5152 LUCIEN GAGNON & FILS INC.	1974 10 03	1988 03 16	
1281-5114 MEUBLES ARC-EN-CIEL INC.	1947 08 22	1988 03 15	
1634-4582 PIERRE GINGRAS INC.	1979 03 09	1988 03 17	
1364-1949 PIZZERIA FRANK INC.	1975 06 17	1988 02 11	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1625-6745 LES PLACEMENTS J.M.F. INC.	1978 04 20	1988 03 07	
1624-2588 ROMÉO BOUCHER ET FILS INC.	1978 03 09	1988 03 14	
1639-2060 SERVICES GÉNÉRAUX DE FORMATION ET D'ANIMATION S.G.F.A. INC.	1979 10 03	1988 03 18	
1338-8608 LES VÊTEMENTS BELL LTÉE	1971 08 03	1988 03 15	
1101-1780 VICTORIA FRUIT STORE INC.	1964 10 07	1988 03 11	

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

406

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2546-4314 BOULANGERIE PARISIENNE INC.	2549-2455 QUÉBEC INC. BOULANGERIE PARISIENNE INC.	1988 02 29	Montréal
2546-4892 M. LEMIEUX INC.	M. LEMIEUX INC. LES PLACEMENTS COLEM INC.	1988 04 01	Québec
2546-2318 ROUBEAU LTÉE ROUBEAU LTD.	2434-1257 QUÉBEC INC. ROUBEAU LTÉE	1988 03 01	Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

406

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1853-1764 1853-1764 QUÉBEC INC.	1981 12 10	1988 02 22	du district: Montréal
2417-2561 2417-2561 QUÉBEC INC.	1986 06 02	1988 03 04	du district: Laval
2421-9164 2421-9164 QUÉBEC INC.	1986 11 07	1988 03 10	1) de la dénomination sociale: GESTION ACTEM INC. 2) du district: Beauce 3) du capital-actions 4) des dispositions
2423-7745 2423-7745 QUÉBEC INC.	1986 11 05	1988 03 09	de la dénomination sociale: G.Y.M. AUTO INC.
2425-9384 2425-9384 QUÉBEC INC.	1986 12 29	1988 02 17	de la dénomination sociale: VISA VISION DESIGN INC.
2432-0640 2432-0640 QUÉBEC INC.	1987 03 09	1988 03 04	de la dénomination sociale: VÊTEMENTS BACCARA UOMO INC.
2432-9039 2432-9039 QUÉBEC INC.	1987 03 26	1988 03 14	de la dénomination sociale: TRANSPORT GÉNÉRAL LÉGAL INC.
2435-5562 2435-5562 QUÉBEC INC.	1986 04 09	1988 03 14	1) de la dénomination sociale: ENTREPOSAGE QUEMONDE INC. 2) du district: Longueuil
2436-1040 2436-1040 QUÉBEC INC.	1986 04 24	1988 03 08	du district: Beauharnois
2436-9225 2436-9225 QUÉBEC INC.	1986 05 09	1988 03 01	de la dénomination sociale: PRODUITS HORTICOLES PROGRAMME VERT INC. GREEN PROGRAM HORTICULTURAL PRODUCTS INC.
2437-5388 2437-5388 QUÉBEC INC.	1986 06 02	1988 03 04	du district: Joliette

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2523-9542 2523-9542 QUÉBEC INC.	1987 04 01	1988 03 04	de la dénomination sociale: MEUNERIE EDMOND POUPART INC.
2524-3767 2524-3767 QUÉBEC INC.	1987 04 10	1988 03 16	de la dénomination sociale: GUY PILOTTE COMMUNICATION DESIGN INC.
2528-6634 2528-6634 QUÉBEC INC.	1987 07 29	1988 03 18	de la dénomination sociale: SURVEILLANCE THERMIPRO INC.
2532-2546 2532-2546 QUÉBEC INC.	1987 10 29	1988 03 18	de la dénomination sociale: PRODUITS LAITIERS CHOIX UNIC LTÉE
2532-2553 2532-2553 QUÉBEC INC.	1987 10 29	1988 03 18	de la dénomination sociale: LAITERIE VICTO INC.
2532-7149 2532-7149 QUÉBEC INC.	1987 11 11	1988 03 11	du district: Laval
2533-8575 2533-8575 QUÉBEC INC.	1987 12 09	1988 03 11	du capital-actions
2534-2411 2534-2411 QUÉBEC INC.	1987 04 21	1988 03 04	du district: Alma
2536-1080 2536-1080 QUÉBEC INC.	1987 06 08	1988 03 04	de la dénomination sociale: GESTION GILLES DUFOUR INC.
2536-1098 2536-1098 QUÉBEC INC.	1987 06 08	1988 03 04	de la dénomination sociale: GESTION YVON DUFOUR INC.
2540-9988 2540-9988 QUÉBEC INC.	1987 11 16	1988 03 04	de la dénomination sociale: LINGERIE MYRIA INC.
2542-0555 2542-0555 QUÉBEC INC.	1987 12 15	1988 03 03	de la dénomination sociale: TRAC-CAM INC.
2542-3849 2542-3849 QUÉBEC INC.	1987 12 23	1988 03 07	du district: Mingan
2543-0331 2543-0331 QUÉBEC INC.	1988 01 12	1988 03 09	de la dénomination sociale: CELLULAIRE 2000 INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2543-0943 2543-0943 QUÉBEC INC.	1988 01 12	1988 03 04	de la dénomination sociale: CARREFOUR INDUSTRIEL BOIS-FRANCS INC.
2543-1826 2543-1826 QUÉBEC INC.	1987 12 04	1988 03 02	de la dénomination sociale: RÉNOVATIONS JEAN-GUY LALANCETTE INC.
2543-6064 2543-6064 QUÉBEC INC.	1988 01 19	1988 03 11	1) de la dénomination sociale: SACS WARWICK INC. 2) du district: Arthabaska
2545-0073 2545-0073 QUÉBEC INC.	1987 12 30	1988 03 11	de la dénomination sociale: LE GROUPE CLAUDE JULES MAURICE SERGE INC.
2545-4687 2545-4687 QUÉBEC INC.	1988 01 11	1988 03 04	du district: Montmagny
2545-6286 2545-6286 QUÉBEC INC.	1988 02 23	1988 03 11	de la dénomination sociale: GESTION SUZANNE GUÉRIN INC.
2547-3992 2547-3992 QUÉBEC INC.	1988 01 25	1988 03 10	1) de la dénomination sociale: AUX GÂTERIES DÉCOR INC. 2) du district: Joliette
2547-4982 2547-4982 QUÉBEC INC.	1988 01 27	1988 03 17	de la dénomination sociale: CUISI BOUTIQUE MKS/BROSSARD INC.
2547-9296 2547-9296 QUÉBEC INC.	1988 02 01	1988 03 17	de la dénomination sociale: FERME P.G.C. INC.
2548-0708 2548-0708 QUÉBEC INC.	1988 02 03	1988 03 08	de la dénomination sociale: MODE ITINÉRANTE INC.
2548-2993 2548-2993 QUÉBEC INC.	1988 02 10	1988 02 29	1) de la dénomination sociale: ALIMENTS LDC LTÉE 2) du district: Laval
2548-8909 2548-8909 QUÉBEC INC.	1988 02 18	1988 03 09	du district: Bedford
2537-1014 LES ALIMENTS PINTENDRE INC.	1987 07 08	1988 03 14	de la dénomination sociale: AUTOMOBILES SUZIE INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2332-4817 AUTOBUS DES MANOIRS INC.	1985 12 18	1988 03 16	de la dénomination sociale: LES AUTOCARS DES MANOIRS INC.
1164-2998 LE BARILLET (JONQUIÈRE) LTÉE	1965 09 21	1988 03 08	du capital-actions
2173-7101 BRASSERIE LE ST-HILAIRE INC.	1984 08 16	1988 03 09	de la dénomination sociale: GESTION M.J. ST-HILAIRE INC.
1344-5739 B.V. GRONDINES INC.	1973 11 06	1988 03 18	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2539-9460 CABANO EXPÉDITEX INC.	1987 10 19	1988 03 07	du capital-actions
2172-8936 CAMIONNAGE SERGE BÉLANGER INC.	1984 07 17	1988 03 09	du district: Joliette
2526-6305 CARREFOUR VALIN INC.	1987 06 03	1988 03 07	de la dénomination sociale: RÉNOVATIONS DU CARREFOUR INC.
1474-4163 LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION RAMCO LIMITÉE	1977 02 21	1988 03 10	de la dénomination sociale: DÉVELOPPEMENT RAMCO INC. RAMCO DEVELOPMENT INC.
1370-5165 CONCEPT C.C. INC.	1974 11 27	1988 03 14	du district: Longueuil
1465-2283 LES CONSTRUCTEURS MONTROSE LTÉE	1957 12 31	1988 03 11	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2422-4321 CONSTRUCTION PATRICK ROY INC.	1986 11 20	1988 03 11	du capital-actions
2425-0490 LES CONSTRUCTIONS BOSS INC.	1986 12 15	1988 03 08	du district: Joliette
2430-0782 LES CONSTRUCTIONS NICSI INC.	1987 02 24	1988 03 07	du capital-actions
2429-0553 LES CONSTRUCTIONS ROBERT LAROQUE INC.	1987 02 11	1988 03 07	de la dénomination sociale: CONSTRUCTIONS LAROCQUE & THERIAULT INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2173-1666 LES CONSTRUCTONS GÉRARD MORIN INC.	1984 07 26	1988 03 10	du district: Terrebonne
1338-7485 CONSULAB INC.	1963 07 08	1988 03 14	du capital-actions
2426-7148 LES CONSULTANTS LAROSE, DÉSORMEAU ET ASSOCIÉS INC.	1987 01 29	1988 03 10	de la dénomination sociale: LES CONSULTANTS LAROSE, DÉSORMEAU, MIRON ET ASSOCIÉS INC.
1263-3277 CORPORATION GLENVIEW	1955 04 15	1988 03 10	du capital-actions
2331-0311 DEROME ET PILOTTE, DESIGNERS INC.	1985 11 27	1988 03 16	de la dénomination sociale: DEROME DESIGN INC.
2154-6239 EDIDACTIQUE INC.	1983 04 26	1988 03 14	1) du capital-actions 2) des dispositions
2310-7360 LES ENTREPRISES DE PEINTURE G. ROBILLARD INC.	1984 09 27	1988 03 14	du capital-actions
2542-7964 LES ENTREPRISES GAGNÉ & GAGNÉ INC.	1988 01 01	1988 03 14	du capital-actions
2413-1013 ENTREPRISES G. CIMON INC.	1986 03 01	1988 03 07	du capital-actions
1249-5024 EXCAVATIONS CÔTÉ INC.	1971 02 04	1988 03 11	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 9
1859-0935 GARDERIE CABANE HABILE INC.	1982 06 25	1988 03 14	de la dénomination sociale: 1859-0935 QUÉBEC INC.
1204-8534 GESTION DONALD BRUNELLE INC.	1971 02 24	1988 02 15	du district: Montréal
2321-6179 GESTION SERGE GAGNON INC.	1985 05 29	1988 03 14	du district: Laval
1244-0582 LES HABITATIONS C.J.C. INC.	1968 10 10	1988 03 15	du district: Montréal
2319-3246 LES IMMEUBLES ROBERT LAUZON INC.	1985 05 01	1988 03 09	1) du capital-actions 2) des restrictions à l'activité 3) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2316-6424 LES IMMEUBLES TURMAR INC.	1985 02 11	1988 03 11	1) de la dénomination sociale: GILLES TETREAU ET FILS, BRIQUELEURS, INC. 2) du district: Terrebonne 3) du capital-actions
2165-5089 INSTRUMENTATION POLYTECH INC.	1984 02 02	1988 03 07	du district: Trois-Rivières
1841-3914 INTER-FERMES INC.	1980 12 10	1988 03 04	du district: Richelieu
2544-4969 LES INVESTISSEMENTS MAILLEUX INC.	1988 01 05	1988 03 09	des restrictions à l'activité
2151-4195 INVESTISSEMENTS R.M. INC.	1983 02 10	1988 03 17	de la dénomination sociale: CARRIER RÉCUPÉRATION INC.
2525-5126 LALONDE & SPATZ INC.	1987 05 07	1988 03 02	1) de la dénomination sociale: LE COURTIER DES GASTRONOMES INC. THE GOURMET BROKER INC. 2) du district: Québec 3) du capital-actions 4) des dispositions
2316-9071 LOCATIONS MARINES DES ÎLES LTÉE	1985 02 20	1988 03 01	de la dénomination sociale: LES PLACEMENTS RONO INC.
2150-0764 LUCOR (1983) INC.	1983 01 07	1988 03 14	de la dénomination sociale: LUCOR INC.
2313-1162 MARCHÉ STE-ANNE INC.	1984 11 26	1988 03 04	du capital-actions
1853-2895 MÉCANIQUE R.D.L. INC.	1981 12 15	1988 03 04	de la dénomination sociale: PRODUITS PRO-MAJESTIK INC.
1156-4259 MICHEL GAGNON LTÉE	1966 03 22	1988 03 17	du capital-actions
2426-7403 OMNIDERM INC.	1987 01 30	1988 03 09	1) du capital-actions 2) des dispositions
2543-9431 OPTIQUE CRISTAL (1988) INC.	1988 01 27	1988 03 11	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2428-6098 PÉTROLES SYLNAR INC.	1987 01 30	1988 03 18	1) de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS BOCOM INC. 2) du capital-actions
2328-9671 PIERRE MORIN CONSTRUCTIONS INC.	1985 10 17	1988 03 07	du capital-actions
1851-2210 PLACEMENTS F.A.J. INC.	1981 10 08	1988 03 11	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 9
2311-0711 LES PLACEMENTS GEORGES PICARD INC.	1984 10 11	1988 03 16	de la dénomination sociale: SERVICE DE LIMOUSINE S.P. INC.
2154-6221 LES PRODUCTIONS PÉDAGOGIQUES E.P. INC.	1983 04 26	1988 03 14	1) du capital-actions 2) des dispositions
2317-1168 RÉCLAMATIONS JEAN-PIERRE PROVOST INC.	1985 02 26	1988 03 07	de la dénomination sociale: RÉCLAMATIONS PROVOST & DÉPATIE INC.
2165-8570 RÉNOVATIONS CITADELLE INC.	1984 01 17	1988 03 03	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION CITADELLE INC.
2528-1767 LES RESTAURANTS HO & TANG INC.	1987 07 13	1988 03 11	de la dénomination sociale: RESTAURANT DES SOEURS TANG INC. TANG SISTERS RESTAURANT INC.
2332-4015 LES RESTAURANTS P & P INC.	1985 12 12	1988 03 14	
2539-7258 LE RÊVE DU FUMEUR INC.	1987 10 08	1988 03 03	1) du capital-actions 2) des dispositions
2422-5385 ROULEMENT JOLIETTE INC.	1986 12 02	1988 03 04	1) du district: Montréal 2) du capital-actions
2156-8175 SÉRIE D'IMAGES INC.	1983 06 15	1988 03 14	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2542-8475 LES SERVICES SANITAIRES CHAMPLAIN LTÉE	1988 01 07	1988 03 15	du capital-actions
2524-6356 SIDMONT NORD-SUD INC.	1987 04 16	1988 03 18	de la dénomination sociale: SOGEST NORD-SUD INC.
2167-7075 SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT PRO-THÉC LTÉE	1984 03 15	1988 03 04	de la dénomination sociale: IMMEUBLES PROTHÉC LTÉE PROTHÉC REALTIES LTD.
1859-0018 STATION-SERVICE P.J.L. INC.	1982 06 17	1988 03 11	de la dénomination sociale: 1859-0018 QUÉBEC INC.
2545-2806 STREC ENTREPRISES LTÉE	1988 01 07	1988 03 04	du district: Montréal
2545-2699 S.A.M. SÉCURITÉ INC.	1988 01 06	1988 03 08	de la dénomination sociale: SÉCURITÉ SAMCO LTÉE SAMCO SECURITY LTD.
2438-2137 TECHNO DESIGN INTERNATIONALE INC.	1986 06 25	1988 03 03	du district: Terrebonne
2312-5123 LE THÉÂTRE DES FANTAISIES LYRIQUES INC.	1984 11 08	1988 03 15	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
1278-0128 TRANSPORT STAR TRUCK INC.	1947 07 24	1988 03 15	du capital-actions
2540-6240 TRANSPORT STÉPHANE LATOUCHE INC.	1987 11 11	1988 03 14	de la dénomination sociale: COUVERTURE STÉPHANE LATOUCHE INC.
1284-9774 VALDOR VÊTEMENTS DE SPORTS LTÉE	1972 03 08	1988 03 04	du capital-actions
2411-3557 VÉZINA & GOUPIL INC.	1986 01 31	1988 03 17	de la dénomination sociale: GAGNON & GOUPIL INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2532-6885 LA VILLA SPEQ I INC.	1987 11 10	1988 03 15	1) du capital-actions 2) des restrictions à l'activité 3) des dispositions

*L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

406

Délivrance d'un certificat rectifié/complété

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
2544-2237 ASSURANCES MARCEL PLOUFFE INC.	constitution	1988 01 01	1988 03 16
2544-3011 THÉOTOL & MARLEAU PLOMBERIE CHAUFFAGE INC.	constitution	1987 12 23	1988 03 16

*L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

406

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2546-2516 À CHACUN SON TOIT	1988 03 14	Alma
2546-3795 AGENCE DE GARDE LA CAJOLERIE	1988 03 15	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2546-2466 ASSOCIATION DES ANCIENS COMMUNITY RECREATION LEADERSHIP TRAINING	1988 03 18	535, rue Viger, Montréal
2546-3985 ASSOCIATION DES CO-PROPRIÉTAIRES DE LA FAITIÈRE	1988 03 18	184, avenue Maplewood, Outremont
2546-1989 ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DU VIEUX LONGUEUIL	1988 03 14	Longueuil
2546-5394 L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES MANIWAKI GALERIES MANIWAKI MERCHANTS' ASSOCIATION	1988 03 18	Maniwaki
2546-3886 ASSOCIATION DES MUSIENS FOLKLORIQUES DE LA GASPÉSIE	1988 03 18	Porte 766, Percé
2546-3977 L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'HABITATIONS JEAN DESPREZ «SECTEUR SUD» INC.	1988 03 18	7701, boulevard Louis H. Lafontaine, Anjou
2546-3969 L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'HABITATIONS JEAN DESPREZ «SECTEUR NORD» INC.	1988 03 18	7701, boulevard Louis H. Lafontaine, Anjou
2546-2599 L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DES RIVES DE LA GATINEAU PARTIE OUEST INC. GATINEAU SHORES PROPERTY OWNERS ASSOCIATION WEST PART INC.	1988 03 16	Route rurale numéro 3, Wakefield
2546-3761 ASSOCIATION DES VICTIMES D'ACCIDENTS AUTOMOBILE DE LANAUDIÈRE	1988 03 14	3158, 11 ^e Avenue, Rawdon
2546-5089 ASSOCIATION D'ACTIVITÉS PHYSIQUES DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS ET DE SAINT-ZÉNON	1988 03 17	700, rue Bellerose, Saint-Michel-des-Saints
2546-3951 ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE LAFLECHE DE TROIS-RIVIÈRES	1988 03 16	1687, boulevard du Carmel, Trois-Rivières
2546-5071 ASSOCIATION LAURENTIENNE DES PARENTS ET AMIS DU MALADE MENTAL	1988 03 17	558, rue Bran, Saint-Jérôme

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2546-2524 ASSOCIATION MONTRÉLAISE POUR LA PROMOTION DE LA SCIENCE-FICTION AU QUÉBEC	1988 03 14	2547, St-Émile, Montréal
2546-5378 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES THÉRAPEUTES DU SPORT INC.	1988 03 18	7141, Sherbrooke ouest, Montréal
2546-2508 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE LETTRES ARTS ET MUSIQUE	1988 03 14	63, rue des Inuits, Charlesbourg
2544-7541 LE CENTRE COMMUNAUTAIRE «CHEZ ROSE» INC.	1988 03 18	169, rue Champlain, Valleyfield
2544-8440 CENTRE DE SOUTIEN ISUARSÁVIK ISUARSÁVIK SUPPORT CENTRE	1988 03 17	331, Mimosa, Dorval
2546-3811 CLUB DE SOCCER DE FRANCHEVILLE	1988 03 15	1630, Place Gaudet, Trois-Rivières
2546-2557 CLUB DE SOCCER DES HARFANGS DE MONTRÉAL	1988 03 15	8322, rue Casgrain, Montréal
2546-3944 CLUB DES INITIÉS DU HAUT-RICHELIEU	1988 03 16	160, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu
2546-2532 LE CLUB INTERNATIONAL ST-LOUIS-DE-FRANCE	1988 03 14	Sainte-Foy
2545-9223 CLUB SOCIAL DE TÔLE GAUFREE DE QUÉBEC	1988 03 16	49, Marie de l'Incarnation, Québec
2546-3803 CLUB SOCIAL GLARETSA INC.	1988 03 15	5880, avenue Park, Montréal
2546-3753 CLUB ST-JEAN DE ST-ARSÈNE, RIVIÈRE-DU-LOUP	1988 03 14	65, de l'Église, Saint-Arsène
2545-9199 COMITÉ DE BÉNÉVOLES DE SAINT-ALEXANDRE	1988 03 15	487, avenue St-Clovis, Saint-Alexandre
2546-2581 COMITÉ DE SOLIDARITÉ QUÉBEC-IRLANDE	1988 03 15	5938, Jeanne Mance, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2546-5097 COMITÉ POUR LA RÉHABILITATION DE LA RIVIÈRE CHATEAUGUAY CHATEAUGUAY RIVER REHABILITATION COMMITTEE	1988 03 18	1126, route 138, Howick
2546-3910 CONGRÉGATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE VERDUN	1988 03 16	1292, Lloyd George, Verdun
2546-5386 DANSE IMEDIA O.S.B.L.	1988 03 18	1204, avenue du Mont-Royal est, Montréal
2546-3845 DIFFUSION PLEIN ÉVANGILE	1988 03 16	989, Saint-Germain ouest, Rimouski
2546-5063 DOMAINE DU CAMP 1	1988 03 17	332, rue Dufferin, Thurso
2546-3878 ÉCOLE DE LUTTE DRUMMOND INC.	1988 03 18	845, rue Daigneault, Acton Vale
2546-2490 LES ÉCUREUILS VEDETTES SQUIRREL'S SUPER STARS	1988 03 18	3926, rue Ethel, Verdun
2546-2573 ÉTATS GÉNÉRAUX DES FEMMES DU QUÉBEC	1988 03 15	1265, Berri, bureau 810, Montréal
2546-3779 FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE CADRES INTERMÉDIAIRES DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC	1988 03 15	6370, Beaulieu, Montréal
2546-5105 FONDATION DU SKI NAUTIQUE DU QUÉBEC	1988 03 18	2989, de la Promenade, Sainte-Foy
2546-3746 FONDATION PIERRE DESCHUTES INC.	1988 03 14	Shawinigan
2546-5519 FONDATION POUR LE MUSÉE DES SCIENCES DE MONTRÉAL INC.	1988 03 18	3995, Sainte-Catherine, Montréal
2546-3738 FONDATION SAINTE-HILDEGARDE	1988 03 14	12275, 10 ^e Avenue, Saint-Georges Est

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2546-3837 FORUM DU MARKETING ET DE LA PUBLICITÉ DE QUÉBEC INC.	1988 03 16	Local 0018, Faculté des Sciences de l'administration, Québec
2545-9215 INSTITUT DE RECHERCHES EN MÉDECINE CHINOISE DE MONTRÉAL INC.	1988 03 15	3734, avenue du Parc, Montréal
2546-3894 I.R.I.D.I. (INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL)	1988 03 18	Chicoutimi
2546-1997 LIGUE DE CROQUET VAL-TÉTREAU	1988 03 14	9, rue Coallier, Hull
2544-6014 LA MAISON ARTHUR BEAUSÉJOUR INC.	1988 03 17	575, rue Notre-Dame, Joliette
2545-9850 LA MAISON DE L'AMOUR INC.	1988 03 17	1674, rue Desjardins, Mont-Joli
2545-9231 L'OFFICE DU TOURISME DE LA VALLÉE DU RICHELIEU INC.	1988 03 17	Beloeil
2546-3787 PARC ARCHÉOLOGIQUE DE LA POINTE DU BUISSON INC.	1988 03 15	333, rue Emond, Melocheville
2546-3852 LE PAVILLON DE CHASSE ET PÊCHE BEETZ INC.	1988 03 16	865, boulevard Laure, Sept-Îles
2545-9207 LES PRODUCTIONS SYNOPTIKA INC.	1988 03 15	105, avenue Rielle, Verdun
2546-3928 PUBLICATIONS DU SUD OUEST QUÉBEC SOUTHWEST QUÉBEC PUBLISHING	1988 03 16	27, Prince, Huntingdon
2546-5535 THÉOPHANIE MAISON-DIEU FOI ET CULTURE	1988 03 18	Lachute
2546-2482 TOURNOI NORD-AMÉRICAIN DE FASTBALL SENIOR DE MONTMORENCY	1988 03 14	4054, boulevard Ste-Anne, Montmorency

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2546-3936 L'UNION DE LA DIASPORA ZAÏROISE AU CANADA (UDZC)	1988 03 16	Montréal
406		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2164-7680 ACTION TRAVAIL CÔTE-DE-GASPÉ	1984 02 21	1988 03 18	de la dénomination sociale: ACTION TRAVAIL CLORIDORME
2156-3739 AGENCE CHEZ-NOUS C'EST CHEZ-VOUS	1983 07 08	1988 03 17	du nombre des administrateurs: 5
2329-0034 ANCIENS COMBATTANTS FRANÇAIS DE QUÉBEC ET LEURS AMIS	1985 10 31	1988 03 14	de la dénomination sociale: ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS FRANÇAIS DE QUÉBEC
1332-0296 L'ASSOCIATION DES PARENTS DES ENFANTS HANDICAPÉS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE INC.	1972 11 08	1988 03 15	de la valeur des biens immobiliers
1637-5248 ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN DIÉTÉTIQUE (TECHDIET)	1979 10 12	1988 03 18	1) de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ DES TECHNOLOGUES EN NUTRITION (S.T.N.) 2) du siège social: 895, boulevard Charest ouest, Québec
1843-9547 CARREFOUR COMMUNAUTAIRE DE L'ISLET-SUD	1981 03 10	1988 03 18	1) de la dénomination sociale: CARREFOUR COMMUNAUTAIRE DE L'ISLET INC. 2) des objets

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1842-4846 CENTRE DE DÉVELOPPEMENTS GÉRONTOLOGIQUES DES BOIS-FRANCS	1981 01 21	1988 03 17	1) de la dénomination sociale: FONDATION DE L'ERMITAGE INC. 2) des objets
1628-8532 CLUB OPTIMISTE DE ST-RÉDEMPTEUR, QUÉBEC	1978 08 09	1988 03 16	de la dénomination sociale: CLUB OPTIMISTE DE BERNIÈRES-ST-RÉDEMPTEUR, QUÉBEC
2418-8922 L'ENFANT-THÉÂTRE	1986 08 04	1988 03 15	1) des objets 2) des dispositions
1840-0523 FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE INC.	1980 11 03	1988 03 15	de la valeur des biens immobiliers
1843-9521 FONDATION DU CENTRE NOTRE-DAME DE L'ENFANT (SHERBROOKE) INC.	1981 03 10	1988 03 18	de la valeur des biens immobiliers
1356-4471 LA FRATERNITÉ DES FEMMES DE LA RÉGION DE THETFORD INC.	1973 12 20	1988 03 17	1) des objets 2) des dispositions
1641-2678 LIGUE INTERNATIONALE DES SCIENTI- FIQUES POUR L'USAGE DE LA LANGUE FRAN- ÇAISE	1980 01 31	1988 03 14	de la valeur des biens immobiliers
2154-1826 LOISIRS ST-PAUL-APÔTRE DE CHICOU- TIMI INC.	1984 03 19	1988 03 16	de la dénomination sociale: COMITÉ DES LOISIRS VICTOR GUI- MOND INC.
2540-3601 MOISSON BASSES-LAURENTIDES	1987 10 26	1988 03 17	des objets
2333-4055 PARENTS 15-30 INC.	1986 01 10	1988 03 15	1) de la dénomination sociale: FAMILLE PLUS 2) du siège social: Sherbrooke 3) des objets 4) des dispositions 5) du nombre des administrateurs: 5
1637-5925 SERVAIDE DRUMMOND INC.	1979 07 12	1988 03 17	1) des objets 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2535-1586 SOCIÉTÉ DE FORMATION INDUSTRIELLE DE L'ESTRIE INC.	1987 05 14	1988 03 15	du nombre des administrateurs: 11
2431-4775 SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT SYLVICOLE DE LA PÉNINSULE INC.	1987 04 01	1988 03 18	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers
406			<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1260-5176 L'ASSOCIATION DES INDUSTRIES FORESTIÈRES DU QUÉBEC, LIMITÉE	1924 01 11	1200, avenue Germain-des-Prés, Sainte-Foy
1362-9050 ENTREPOSAGE EN VRAC DOME QUÉBEC LIMITÉE	1975 04 14	606, Cathcart, bureau 505, Montréal
1252-1209 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTRETIEN MÉNAGER LTÉE	1971 07 27	101, Croissant Chartwell, Beaconsfield
406		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Changement du domicile légal – Établissement ou (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2327-1554 CENTRE DE RESSOURCES: L'ESCALIER INC.	1987 05 11	11685, 1 ^{re} Avenue est, Saint-Georges
1845-6392 CENTRE D'INTERVENTION ET DE RÉFÉRENCE DES FEMMES DE LAC-MÉGANTIC INC.	1981 04 14	5335, Frontenac, Édifice Central, 2 ^e étage, Lac-Mégantic
2167-9949 CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SOREL INC.	1985 01 22	105, Prince, Sorel
1627-8129 LE CLUB D'ASTRONOMIE DRUMMONDVILLE	1978 06 27	96, 7 ^e Avenue, Drummondville
1847-0344 CLUB OPTIMISTE VERDUN-ÎLE DES SOEURS	1981 06 01	3750, rue Wellington, Verdun
2321-9728 COMITÉ DES ACTIVITÉS FRATERNELLES DE L'ÉGLISE BAPTISTE LANDMARK DE L'AMOUR DE STE-CÉCILE-DE-MILTON INC.	1985 10 08	335, Béland, Sainte-Cécile-de-Milton
1155-8053 DELANY INC.	1966 11 07	Hangar 85, Quai 31, Port de Québec, Québec
1339-6718 ENTRAIDE UKRAINIENNE DE MONTRÉAL INC.	1973 06 18	3244, Beaubien est, bureau 206, Montréal
1262-7006 ENTREPRISES GERELCO INC.	1933 12 09	1, Place Ville Marie, bureau 4000, Montréal
1109-0313 INVESTISSEMENTS ÉLI INC.	1939 08 21	1980, rue Sherbrooke ouest, 10 ^e étage, Montréal
1625-9491 POSTE DE TRANSPORT EN VRAC RÉGION 05 INC.	1978 05 01	906, rue King ouest, bureau 202, Sherbrooke

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1352-2693 LA PROVINCE CANADIENNE DES PÈRES DE SAINTE-CROIX	1974 01 30	4901, Piedmont, Côte-des-Neiges
1262-8350 SERVICE G. GAGNON INC.	1970 08 05	486, rue St-Germain ouest, Rimouski
1356-1923 SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES - PROJET CHANGEMENT	1974 09 24	4450 A, rue St-Hubert, Montréal

406

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
1635-1595 CLUB SOCIAL DE STE-GERMAINE-STATION INC.	1979 04 02	5
1155-8053 DELANY INC.	1966 11 07	4
1240-4406 FONDATION COLLÈGE DE MONTRÉAL	1964 11 27	9
2316-2365 GARDERIE BETH ISRAËL	1985 03 13	7
1862-5863 GARDERIE GANEYNOU - NOTRE JARDIN	1982 11 01	5
1368-1556 GARDERIE LES COQUELICOTS INC.	1974 05 08	9
2315-3299 GARDERIE L'ESCARGOT INC.	1985 02 26	9
2413-0833 IMPULSION-TRAVAIL	1986 03 10	5

406

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Dissolution (Article 28)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1644-7989 1644-7989 QUÉBEC INC.	1980 05 23	1988 03 17
2424-3917 2424-3917 QUÉBEC INC.	1986 11 25	1988 03 16
1502-3849 ADMACO INC.	1976 03 01	1988 03 16
2434-4301 AGENCE DE RENCONTRES PERSPECTIVE INC.	1986 02 05	1988 03 16
2433-9830 L'AGENCE DE VOYAGE ZÉPHYR INC.	1985 11 26	1988 03 16
1502-5489 AMÉNAGEMENT SHERPENT LTÉE	1976 03 12	1988 03 16
1638-7243 LES APPARTEMENTS R.G.R. INC.	1979 10 06	1988 03 17
2417-0573 LES ATELIERS DOWD, REGROUPEMENT D'ARTISTES EN ARTS VISUELS DE MONTRÉAL	1986 06 06	1988 03 16
2411-3813 AUTOBUS TRANSCO INC.	1986 01 31	1988 03 17
1283-3505 LES AUTOMOBILES GASTON DANDURAND INC.	1969 09 03	1988 03 16
1238-2040 BERKO INTERPRISES LIMITED	1958 12 18	1988 03 16
1199-8960 CASSAL SUPPLY CORP.	1970 04 27	1988 03 16
1128-7604 CHAUSSURES CARINA INC.	1960 06 23	1988 03 17
2156-7623 CIMETIÈRE HÉBRAÏQUE DOMINION INC.	1983 06 15	1988 03 16
1346-6669 CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE MCTAVIS INC.	1945 12 17	1988 03 16
1640-9500 LE CLUB DE SKI DE FONDS LE GRAND DUC LA PÉRADE INC.	1980 01 17	1988 03 17

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1648-0691 CLUB DE SKI DE LA POLYVALENTE ST-FÉLICIEN	1980 08 04	1988 03 16
2314-7994 CLUB SOCIAL LE PARTAGE DE JOLIETTE INC.	1985 02 25	1988 03 16
1363-6154 LA COMPAGNIE D'ESTAMPES DE BIJOUX MÉTRO LTÉE	1975 05 20	1988 03 16
1853-7241 DÉPANNEUR BASQUE INC.	1981 12 29	1988 03 16
1214-5751 DRAPERIES GEORGETTE INC.	1971 04 20	1988 03 16
1477-0044 LES ENTREPRISES C.O.R. INC.	1977 04 26	1988 03 16
1853-2507 LES ENTREPRISES IMMOBILIÈRES CLIFFORD CARTER INC.	1981 12 14	1988 03 16
1471-6336 LES ÉPICERIES C.V.M. INC.	1976 11 19	1988 03 16
1628-7484 E. SKINNARLAND ET ASSOCIÉS LTÉE	1978 08 02	1988 03 17
2171-8671 LE FONDS ANTOINETTE FAGE INC.	1984 07 27	1988 03 16
1317-4800 GESTION MARGALIT INC.	1972 10 06	1988 03 16
1336-3429 LA GRANGE UNISEXE S.H. INC.	1973 07 19	1988 03 16
1175-7309 HÔTEL BEAUDET LTÉE	1959 12 23	1988 03 16
1845-4686 HÔTEL CHANBLAIS INC.	1981 04 22	1988 03 16
2171-3458 IDÉVELOPPE INC.	1984 06 08	1988 03 16
1354-8144 LES INVESTISSEMENTS YVON BOURDON INC.	1974 01 17	1988 03 16
1625-0094 JEAN-GUY & PAUL INC.	1978 04 03	1988 03 17
1255-9969 J.E. BOURQUE & FILS LTÉE	1943 06 08	1988 03 16

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1170-6637 J.R. LAFOND LTÉE	1965 02 09	1988 03 16
2152-5118 LIGUE DE BALLE MOLLE BONNE ENTENTE-MONTMORENCY INC.	1983 03 09	1988 03 16
1863-3735 LOISIRS LAMBERT-CLOSSE	1982 11 19	1988 03 16
1477-9433 MAINTENANCE L. & H. INC.	1977 05 24	1988 03 16
1155-0928 LA MAISON LANGEVIN INC.	1962 11 09	1988 03 16
2318-8964 MÉCENAT DES «FOULS DU ROY» INC.	1985 06 12	1988 03 16
2162-9373 MEDI DISK INC.	1983 11 25	1988 03 16
1644-5496 LE NOROUET INC.	1980 05 14	1988 03 17
1637-0090 PARTICIP-O-THON	1979 06 12	1988 03 17
2158-4750 LES PLACEMENTS INNOCAN LTÉE	1983 08 01	1988 03 16
1280-4373 POLYCLINIQUE MÉDICALE POPULAIRE	1966 03 30	1988 03 17
1353-3518 RADIO CJFP LTÉE	1959 04 15	1988 03 16
1170-0390 ROCO INC.	1955 03 01	1988 03 16
2311-5470 ROMCO INC.	1984 10 22	1988 03 16
1842-6429 SERVICE LAVOIE DE CHIBOUGAMAU INC.	1981 01 19	1988 03 17
1626-6231 LES SERVICES GRAPHIQUES REPROTECH LIMITÉE	1978 05 18	1988 03 17
1109-1675 S. MARANTZ & SONS LTD.	1950 01 16	1988 03 16

Dissolution — Demandes de**1360-6769 QUÉBEC INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «1360-6769 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 24 mars 1988

55573

*Les procureurs de la compagnie,
LETTE & ASSOCIÉS, avocats*

1644-5280 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «1644-5280 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sillery, le 21 mars 1988

55574

*Les procureurs de la compagnie,
JOLI-COEUR, LACASSE,
SIMARD & ASSOCIÉS, avocats*

1864-4070 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «1864-4070 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rigaud, le 9 mars 1988

55584

*Le procureur de la compagnie,
FRANÇOIS JOLY, notaire*

2320-2153 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «2320-2153 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 30 mars 1988

55615

*Le procureur de la compagnie,
JEAN-CLAUDE GOYETTE, avocat*

2323-6227 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «2323-6227 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 mars 1988

55616

*Le secrétaire,
ROGER LAQUERRE*

ADRIEN FOURNIER INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ADRIEN FOURNIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Amqui, le 24 mars 1988

55617

*Le procureur de la compagnie,
CLAIRE LANGLOIS, notaire*

ALIMENTATION L'OISEAU DE NUIT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ALIMENTATION L'OISEAU DE NUIT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 24 mars 1988

55575

*L'administrateur,
MICHELIN G. DESCHAMPS*

ALIMENTATION MCK INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ALIMENTATION MCK INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 mars 1988

55618

Le secrétaire,
MARC MCKINNON

BOUTIQUE SOIE BRUTE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BOUTIQUE SOIE BRUTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 mars 1988

55619

Le président,
GEORGE NIKOLOPOULOS

ARTHUR CHIASSE & FILS LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ARTHUR CHIASSE & FILS LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Repentigny, le 30 mars 1988

55585

Les comptables,
HAREL, DROUIN, VILLENEUVE & ASSOCIÉS

CAD DESIGN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CAD DESIGN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Châteauguay, le 22 mars 1988

55620

La secrétaire,
LORRAINE, CHAPDELEINE DUVAL

ARTISTES PRÉSENTS

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ARTISTES PRÉSENTS» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 8 mars 1988

55586

Pour la compagnie,
JEAN-GUY SABOURIN

CINÉMA D'AMQUI INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CINÉMA D'AMQUI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Amqui, le 24 mars 1988

55621

Le procureur de la compagnie,
CLAIRE LANGLOIS, notaire

BOUTIQUE SANDERS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BOUTIQUE SANDERS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Kirkland, le 1^{er} mars 1988

55587

Le président,
DANIEL SANDERS

CLUB «L'ÉLAN» LOISIRS CHASSE ET PÊCHE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CLUB «L'ÉLAN» LOISIRS CHASSE ET PÊCHE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

St-Cyprien, le 9 novembre 1987

405

Pour la compagnie,
DENISE BEAULIEU

COMITÉ DE CITOYENS DE ST-MAJORIQUE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «COMITÉ DE CITOYENS DE ST-MAJORIQUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Gaspé, le 23 février 1988

55576

La secrétaire,
GELLE BERNIER

COMITÉ D'ÉCOLE - ÉCOLE SECONDAIRE PAMPHILE-LE MAY

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «COMITÉ D'ÉCOLE - ÉCOLE SECONDAIRE PAMPHILE-LE MAY» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Croix de Lotbinière, le 25 mars 1988

55626

La présidente,
JOCELYNE TREMBLAY

COMITÉ MUNICIPAL PARENTS-SECOURS GATINEAU INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «COMITÉ MUNICIPAL PARENTS-SECOURS GATINEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Gatineau, le 3 mars 1988

55622

Le président,
RICHARD SIMARD

COMITÉ RÉCRÉATIF DE LA BRIGADE DE POMPIERS DE FORESTVILLE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «COMITÉ RÉCRÉATIF DE LA BRIGADE DE POMPIERS DE FORESTVILLE INC.» demandera à l'ins-

pecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Forestville, le 5 avril 1988

55623

Le président,
RÉJEAN LALLEMAND

COMMUNICATION VISUELLE IRÉNÉE PLAMONDON INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «COMMUNICATION VISUELLE IRÉNÉE PLAMONDON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Augustin, le 27 mars 1988

55624

Le président,
IRÉNÉE PLAMONDON

CONSTRUCTION GERCO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CONSTRUCTION GERCO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sept-Îles, le 25 mars 1988

55577

Pour la compagnie,
JEAN-YVES DUBÉ

CONSTRUCTION TELUOB INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CONSTRUCTION TELUOB INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 22 mars 1988

55578

Le procureur de la compagnie,
LYNE BOISVERT, avocate

DISTRIBUTIONS PIERRE LANCTÔT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «DISTRIBUTIONS PIERRE LANCTÔT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Bic, le 18 mars 1988

55625

Le secrétaire,
FRANCIS LÉGER

GESTION SYGUEBEC INC

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GESTION SYGUEBEC INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 20 mars 1988

55579

La présidente,
SYLVIE GUÉRIN

GEORGES SAVOIE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GEORGES SAVOIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

New-Richmond, le 15 mars 1988

55627

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉE RIOUX, *avocate*

GROUPE RESSOURCES LACHUTE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GROUPE RESSOURCES LACHUTE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Lachute, le 29 février 1988

55629

Le procureur de la compagnie,
LOUISE GIROUX, *avocate*

GESTION BELGA INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GESTION BELGA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 11 mars 1988

55588

Le procureur de la compagnie,
DOMINIQUE MICHAUD, *notaire*

IMPRIMERIE FORMATEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «IMPRIMERIE FORMATEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 mars 1988

55630

Le président,
ROBERT CROTEAU

GESTION LÉGARÉ ET FRÈRES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GESTION LÉGARÉ ET FRÈRES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Marc-des-Carrières, le 28 mars 1988

55628

Le secrétaire-trésorier,
RAYMOND LÉGARÉ

LA RÔTISSERIE PRUNELLE D'OR LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA RÔTISSERIE PRUNELLE D'OR LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Bois-des-Filons, le 23 mars 1988

55638

La secrétaire-trésorière,
CÉLINE DUCHARME GILBERT

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION FINANCIÈRE PAR L'INFORMATIQUE S.A.F.I. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION FINANCIÈRE PAR L'INFORMATIQUE S.A.F.I. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 février 1988

55591 *Les procureurs de la compagnie,*
GUY & GILBERT, *avocats*

LES DYNAMIQUES, CORPS DE TAMBOURS ET CLAIRONS INC

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES DYNAMIQUES, CORPS DE TAMBOURS ET CLAIRONS INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jean-Chrysostome, le 5 avril 1988

55580 *La présidente,*
MONIQUE PLANTE

LES ENTREPRISES ANTOINE LAFLAMME LIMITÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES ANTOINE LAFLAMME LIMITÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Marieville, le 14 mars 1988

55589 *Pour la compagnie,*
ANTOINE LAFLAMME

LES ENTREPRISES DU GRAND MOULIN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES DU GRAND MOULIN INC.»

demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 mars 1988

55631 *Les procureurs de la compagnie,*
CHAURETTE, LÉVESQUE

LES ENTREPRISES MARIO OUELLET ET MELITA BERNATCHEZ INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES MARIO OUELLET ET MELITA BERNATCHEZ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 11 février 1988

55581 *Les procureurs de la compagnie,*
MONETTE, BARAKETT, LEVESQUE,
BOURQUE ET PEDNEAULT, *avocats*

LES ENTREPRISES ROY ET GUÉVIN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES ROY ET GUÉVIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Georges-Est, le 29 mars 1988

55632 *La présidente,*
JEANNETTE ANGERS ROY

LES FILLES DE SAINTE MARIE DE LEUCA

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES FILLES DE SAINTE MARIE DE LEUCA» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Longueuil, le 22 mars 1988

55633 *Le procureur de la compagnie,*
MARIO MARCHAND, *notaire*

LES FORAGES DE LA CAPITALE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES FORAGES DE LA CAPITALE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 28 mars 1988

55634

L'administrateur,
JEAN-PIERRE DELWASSE

OUTILLAGE AGRICOLE DU QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «OUTILLAGE AGRICOLE DU QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 28 mars 1988

55582

Le secrétaire,
SYLVIO LEBLANC

LES TOILES C.M. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES TOILES C.M. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Vanier, le 31 mars 1988

55635

Le secrétaire-trésorier,
CLAUDE MARTEL

PLAISANEX INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PLAISANEX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 28 mars 1988

55583

La secrétaire,
MADELEINE L. ROBIDOUX

**LOGICIEL R.G. INC.
R.G. SOFTWARE INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LOGICIEL R.G. INC.—R.G. SOFTWARE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 mars 1988

55636

Les procureurs de la compagnie,
GROSS, PINSKY

SILENCIEUX C. CÔTÉ INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SILENCIEUX C. CÔTÉ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Charlesbourg, le 21 mars 1988

55590

Le procureur de la compagnie,
GUY CHAREST, notaire

MARCHÉ BERNARD VIENS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MARCHÉ BERNARD VIENS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Hyacinthe, le 16 octobre 1987

55637

La secrétaire,
YVONNE VIENS

**SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER
A.F.C. INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER A.F.C. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 mars 1988

55592

Le secrétaire,
AGNES PALLIS-AGATHIADIS

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

Les compagnies étrangères ci-dessous mentionnées donnent avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
1356-7722 GATX SERVICE DE CRÉDIT-BAIL COMMERCIAL INC.	1987 12 11 de l'agent principal:	M. Terrence P. O'Connor

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

406

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2565-2355 ** CENTRE ÉCONO-MALLS LTÉE	1988 03 15	M. Murray Wiseman, 4200, boulevard Dorchester ouest, bureau 502, Westmount	4200, boulevard Dorchester ouest, bureau 502, Westmount
2660-4850 * INVESTISSEMENTS BORU PTE LTÉE	1988 03 11	MM. Ogilvy, Renault & Ass., 1981, avenue McGill College, bur. 1100, Montréal	1981, avenue McGill College, bur. 1100, Montréal
2660-9461 * TECHNOLOGIE DE COUPE DE PRÉCISION SYSTI MATIC (CANADA) LTÉE	1988 03 14	Me Warren M. Goodman, Le Windsor, 1170, rue Peel, Montréal	1170, rue Peel, Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

406

Compagnies minières — Loi sur les

Avis divers

EXPLORATIONS THUNDERWOOD INTERNATIONAL LTÉE

Autorisation en vertu de la section VI

La compagnie « EXPLORATIONS THUNDERWOOD INTERNATIONAL LTÉE » a été autorisée à vendre ou autrement aliéner, au Québec, ses actions, stocks, certificats d'actions, obligations et autres valeurs.

Le bureau principal au Québec est au 1876, 3^e Avenue, Val-d'Or.

Son agent principal, aux fins de recevoir les assignations ou procédures exercées contre elle est M. Don Bubar, Val-d'Or.

Le 28 mars 1988

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2571-8438

406

LES RESSOURCES AUR INC.

Autorisation en vertu de la section VI

La compagnie « LES RESSOURCES AUR INC. » a été autorisée à vendre ou autrement aliéner, au Québec, ses actions, stocks, certificats d'actions, obligations et autres valeurs.

Le bureau principal au Québec est au 1876, 3^e Avenue, Val-d'Or.

Son agent principal, aux fins de recevoir les assignations ou procédures exercées contre elle est M. Don Bubar, Val-d'Or.

Le 28 mars 1988

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
1980-7593

406

Coopératives — Loi sur les

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Avis est donné que « ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE LA VILLE DE MONTRÉAL », dont le siège social était situé à Montréal, a été dissoute, le 28 janvier 1988, conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

406

ASSOCIATION COOPÉRATIVE FÉMININE DU QUÉBEC

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, de la Loi sur les coopératives, que la proportion des opérations avec vos membres est inférieure à 50 % de vos opérations totales, pour l'exercice financier se terminant le 28 février 1986.

Faute d'accroître la proportion de vos opérations avec vos membres, au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre pourra, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il déterminera, en décréter la dissolution si la coopérative ne donne pas suite à sa demande.

*Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,*
MARC JEAN

408

CHANTIER COOPÉRATIF DE L'U.C.C. DE ST-PHILÉMON (ASSOCIATION COOPÉRATIVE)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de « CHANTIER COOPÉRATIF DE L'U.C.C. DE ST-PHILÉMON (ASSOCIATION COOPÉRATIVE) », tenue le 2 juin 1987, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que monsieur Benoit Talbot soit liquidateur.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

406

CO-OP DES CONSOMMATEURS DE ST-CYPRIEN (BELLECHASSE)

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, de la Loi sur les coopératives, que la proportion des opérations avec vos membres est inférieure à 50 % de vos opérations totales, pour l'exercice financier se terminant le 28 mars 1987.

Faute d'accroître la proportion de vos opérations avec vos membres, au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre pourra, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il déterminera, en décréter la dissolution si la coopérative ne donne pas suite à sa demande.

*Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,*
MARC JEAN

408

COOPÉRATIVE D'AQUEDUC DE SAINT-JUSTIN

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de « COOPÉRATIVE D'AQUEDUC DE SAINT-JUSTIN », tenue le 29 octobre 1987, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que monsieur Paul-Émile Masson soit nommé liquidateur.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

406

COOPÉRATIVE D'HABITATION « LE DAUPHIN »

Avis est donné que « COOPÉRATIVE D'HABITATION « LE DAUPHIN », dont le siège social était situé à Montréal, a été dissoute, le 9 février 1988, conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

406

COOPÉRATIVE D'IMPRIMERIE ET COMMUNICATIONS DE TROIS-RIVIÈRES

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, de la Loi sur les coopératives, que la proportion des opérations avec vos membres est inférieure à 50 % de vos opérations totales, pour l'exercice financier se terminant le 31 mai 1986.

Faute d'accroître la proportion de vos opérations avec vos membres, au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre pourra, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il déterminera, en décréter la dissolution si la coopérative ne donne pas suite à sa demande.

*Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,*
MARC JEAN

408

COOPÉRATIVE DE PRODUCTION VIDÉOSCOPIQUE DE MONTRÉAL

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, de la Loi sur les coopératives, que la proportion des opérations avec vos membres est inférieure à 50 % de vos opérations totales, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1986.

Faute d'accroître la proportion de vos opérations avec vos membres, au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre pourra, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il déterminera, en décréter la dissolution si la coopérative ne donne pas suite à sa demande.

*Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,*
MARC JEAN

408

COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEUSES-TRAVAILLEURS EN DANSE, DE MONTRÉAL

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, de la Loi sur les coopératives, que la proportion des opérations avec vos membres est inférieure à 50 % de vos opérations totales, pour l'exercice financier se terminant le 30 septembre 1986.

Faute d'accroître la proportion de vos opérations avec vos membres, au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre pourra, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il déterminera, en décréter la dissolution si la coopérative ne donne pas suite à sa demande.

*Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,*
MARC JEAN

408

COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS OVINS DU CENTRE DU QUÉBEC

Avis est donné que « COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS OVINS DU CENTRE DU QUÉBEC », dont le siège social était situé à Nicolet, a été dissoute, le 19 février 1988, conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

406

COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DES GRANDS JARDINS

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, de la Loi sur les coopératives, que la proportion des opérations avec vos membres est inférieure à 50 % de vos opérations totales, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1986.

Faute d'accroître la proportion de vos opérations avec vos membres, au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre pourra, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il déterminera, en décréter la dissolution si la coopérative ne donne pas suite à sa demande.

*Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,*
MARC JEAN

408

COOPÉRATIVE GÉNÉRALE DU LAC HUMQUI

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, de la Loi sur les coopératives, que la proportion des opérations avec vos

membres est inférieure à 50 % de vos opérations totales, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1986.

Faute d'accroître la proportion de vos opérations avec vos membres, au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre pourra, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il déterminera, en décréter la dissolution si la coopérative ne donne pas suite à sa demande.

*Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,*
MARC JEAN

408

COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE PRODUCTION AGRO-FORESTIÈRE DU MONT MÉGANTIC

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, de la Loi sur les coopératives, que la proportion des opérations avec vos membres est inférieure à 50 % de vos opérations totales, pour l'exercice financier se terminant le 31 mai 1987.

Faute d'accroître la proportion de vos opérations avec vos membres, au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre pourra, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il déterminera, en décréter la dissolution si la coopérative ne donne pas suite à sa demande.

*Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,*
MARC JEAN

408

INSTITUT COOPÉRATIF DESJARDINS

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, de la Loi sur les coopératives, que la proportion des opérations avec vos membres est inférieure à 50 % de vos opérations totales, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1986.

Faute d'accroître la proportion de vos opérations avec vos membres, au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre pourra, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il détermine,

ra, en décréter la dissolution si la coopérative ne donne pas suite à sa demande.

*Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,*
MARC JEAN

408

LA COOPÉRATIVE D'INFORMATION ET DE PUBLICATION L'ÉVÉNEMENT-CIEL

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, de la Loi sur les coopératives, que la proportion des opérations avec vos membres est inférieure à 50 % de vos opérations totales, pour l'exercice financier se terminant le 31 mai 1986.

Faute d'accroître la proportion de vos opérations avec vos membres, au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre pourra, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il déterminera, en décréter la dissolution si la coopérative ne donne pas suite à sa demande.

*Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,*
MARC JEAN

408

LA COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DE GIRARDVILLE

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, de la Loi sur les coopératives, que la proportion des opérations avec vos membres est inférieure à 50 % de vos opérations totales, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1986.

Faute d'accroître la proportion de vos opérations avec vos membres, au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre pourra, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il déterminera, en décréter la dissolution si la coopérative ne donne pas suite à sa demande.

*Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,*
MARC JEAN

408

MAGASIN CO-OP DE NOTRE-DAME DU LAC

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, de la Loi sur les coopératives, que la proportion des opérations avec vos membres est inférieure à 50 % de vos opérations totales, pour l'exercice financier se terminant le 1 novembre 1986.

Faute d'accroître la proportion de vos opérations avec vos membres, au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre pourra, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il déterminera, en décréter la dissolution si la coopérative ne donne pas suite à sa demande.

*Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,*
MARC JEAN

408

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Delia Labrecque

Succession de Delia Labrecque, en son vivant du 1250, rue Malouin, Sherbrooke, décédée le 19 novembre 1986.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

55600

Succession Georgette Beaubien

Succession de Georgette Beaubien, en son vivant du 247, place Benoit, appartement 6, Saint-Laurent, décédée le 8 janvier 1988.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

55601

Succession Joseph Pouliot

Succession de Joseph Pouliot, en son vivant du 187, rue Principale, Saint-Luc de Dijon, décédé le 24 août 1987.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

55602

Succession Lino Jolin

Succession de Lino Jolin, en son vivant du 51, rue du Sanctuaire, Lac-Etchemin, décédé le 17 juillet 1987.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

55603

Succession Nicole Roy

Succession de Nicole Roy, en son vivant du 85, Brittainy, appartement 509, ville Mont-Royal, décédée le 14 février 1988.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

55604

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les**Changement de la raison sociale (Article 1879 du Code civil)**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a changé sa raison sociale de la façon indiquée ci-dessous:

Nouvelle raison sociale	Ancienne raison sociale	Date d'enregistrement
PORTE ET FENÊTRES LAFLAMME INTERNATIONAL, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LAFLAMME INTERNATIONAL DOORS AND WINDOWS AND COMPANY LIMITED 235-15-000201-889	PORTES ET FENÊTRES LAFLAMME INTERNATIONAL, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LAFLAMME INTERNATIONAL DOORS AND WINDOWS 235-15-000110-882	1988 03 29

Le protonotaire de la Cour supérieure,
district judiciaire de Frontenac,
FRANCINE CIGOUIN

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
GESTION M.F.G., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1988 03 23	192, rue Principale, Saint-Damase, QC, J0H 1J0
		<i>Le protonotaire de la Cour supérieure, district judiciaire de Saint-Hyacinthe, ALAIN LAROCQUE</i>

407

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
GESTION OPTICO, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1988 03 19	3, place Briey, Lorraine, QC, J6Z 4B5
		<i>Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Terrebonne, MICHEL ROULEAU, tech. en droit</i>

407

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE GESTION DE L'ÎLE PERROT	1988 03 10	89, boulevard Don-Quichotte, local 11, Île-Perrot, QC
		<i>Le protonotaire de la cour supérieure, district judiciaire de Beauharnois, ANDRÉ MÉNARD</i>

407

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

Compagnie d'Assurance Générale, Simcoe & Érié Modification de permis

Avis est donné, par les présentes, que le permis d'assureur de « Compagnie d'Assurance Générale, Simcoe & Érié » a été modifié et autorise désormais ladite compagnie à pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

- Automobile
- Aviation
- Biens
- Garantie
- Responsabilité
- Titres
- Maritime

L'assureur maintient, auprès du ministre des Finances du Québec, un cautionnement de 1 000 000 \$, conformément aux exigences de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32).

Le siège social de la compagnie est situé au 505, York Boulevard, Hamilton, Ontario, L8N 3S3 et son principal établissement d'affaires au Québec est situé au 1245, rue Sherbrooke, bureau 2000, Montréal, Québec, H3J 1J2.

Québec, le 28 mars 1988

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

406

Ministères — Avis concernant les

Énergie et Ressources

Cadastres

CONCERNANT l'interdiction d'aliéner entre vifs les lots visés au présent arrêté pour la période fixée

ATTENDU QUE, selon l'article dix (10) de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c. R-3.1), le ministre de l'Énergie et des Ressources prépare un plan de rénovation cadastrale concernant tous les lots et leurs subdivisions respectives du cadastre de la ville de Salaberry-de-Valleyfield situé dans la division d'enregistrement de Beauharnois;

ATTENDU QUE, selon l'article quinze (15) de cette loi, le ministre doit fixer, par arrêté, une période ne devant pas excéder quinze (15) jours pendant laquelle toute aliénation entre vifs d'un lot visé par l'arrêté est interdite;

ATTENDU QUE, selon l'article dix-huit (18) de cette loi, le registraire ne peut, pendant cette période d'interdiction, accepter pour enregistrement un acte comportant l'aliénation entre vifs d'un lot visé par l'arrêté;

ATTENDU QUE, selon l'article dix-huit (18) de cette loi, le ministre ne peut, pendant cette période, accepter le dépôt d'un plan modifiant un lot visé par l'arrêté;

ATTENDU QUE, l'interdiction sera levée, même avant l'expiration de cette période, dès que le plan de rénovation aura été déposé au bureau de la division d'enregistrement;

EN CONSÉQUENCE, conformément à l'article quinze (15) de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c. R-3.1), nous émettons cet arrêté:

La période d'interdiction fixée par le présent arrêté débutera le 2 mai 1988 et se terminera le 16 mai 1988 ou dès le dépôt du plan de rénovation s'il survient avant l'expiration de cette période.

Le territoire visé par l'interdiction comprend tous les lots et leurs subdivisions respectives du cadastre de la ville de Salaberry-de-Valleyfield situé dans la division d'enregistrement de Beauharnois.

Québec, le 30 mars 1988

Le ministre de l'Énergie et des Ressources,
JOHN CIACCIA
Dossier: 00068

410

Industrie et du Commerce**Heures d'affaires****Boutique Sonja Remy***Avis d'autorisation*

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2), qu'il autorise l'établissement commercial suivant: Boutique Sonja Remy situé au, 34 Saint-Paul Ouest, Montréal, à exercer ses activités le dimanche s'il est fermé le vendredi à compter du coucher du soleil et le samedi toute la journée et si, à chaque jour d'ouverture, il n'y a jamais plus de trois personnes en même temps pour en assurer le fonctionnement et ce à compter du présent avis d'autorisation. Cette autorisation est pour une durée de deux ans.

Québec, le 23 mars 1988

*Le ministre de l'Industrie
et du Commerce,
DANIEL JOHNSON*

408

Charaine Inc.*Avis d'autorisation*

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2), qu'il autorise l'établissement commercial suivant: Charaine Inc. situé au 502, rue Mc Gill, Montréal, à exercer ses activités le dimanche s'il est fermé le vendredi à compter du coucher du soleil et le samedi toute la journée et si, à chaque jour d'ouverture, il n'y a jamais plus de trois personnes en même temps pour en assurer le fonctionnement et ce à compter du présent avis d'autorisation. Cette autorisation est pour une durée de deux ans.

Québec, le 23 mars 1988

*Le ministre de l'Industrie
et du Commerce,
DANIEL JOHNSON*

408

Fairmart Inc.*Avis d'autorisation*

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2), qu'il autorise l'établissement commercial suivant: Fairmart Inc., situé au 409, rue Notre-Dame Ouest à Montréal, à exercer ses activités le dimanche s'il est fermé le vendredi à compter du coucher du soleil et le samedi toute la journée et si, à chaque jour d'ouverture, il n'y a jamais plus de trois personnes en même temps pour en assurer le fonctionnement et ce à compter du présent avis d'autorisation. Cette autorisation est pour une durée de deux ans.

Québec, le 18 mars 1988

*Le ministre de l'Industrie
et du Commerce,
DANIEL JOHNSON*

408

Municipalité de Saint-David-de-Falardeau*Avis d'autorisation*

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2), qu'il autorise les établissements commerciaux de la municipalité de Saint-David-de-Falardeau à exercer leurs activités à l'extérieur des périodes prévues par la loi et ce, du 1^{er} avril au 31 octobre 1988.

Québec, le 23 mars 1988

*Le ministre de l'Industrie
et du Commerce,
DANIEL JOHNSON*

408

Municipalité de Saint-Donat*Avis d'autorisation*

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2), qu'il autorise les établissements commerciaux de la municipalité de Saint-Donat à exercer leurs activités à l'extérieur des périodes prévues par la loi et ce, du 18 juin au 25 septembre 1988.

Québec, le 23 mars 1988

*Le ministre de l'Industrie
et du Commerce,
DANIEL JOHNSON*

408

Municipalité de Val-David*Avis d'autorisation*

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2), qu'il autorise les établissements commerciaux de la municipalité de Val-David à exercer leurs activités à l'extérieur des périodes prévues par la loi et ce, du 24 juin au 5 septembre 1988 ainsi que du 18 décembre 1988 au 7 janvier 1989.

Québec, le 18 mars 1988

*Le ministre de l'Industrie
et du Commerce,
DANIEL JOHNSON*

408

Quartier chinois de la ville de Montréal*Avis d'autorisation*

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2), qu'il autorise les établissements commerciaux situés dans le quartier chinois de la ville de Montréal borné par la rue Jeanne-Mance, le boulevard Dorchester, la rue de Bullion et l'avenue Viger à exercer leurs activités le dimanche et ce, du 18 mars au 31 décembre 1988.

Québec, le 19 février 1988

*Le ministre de l'Industrie
et du Commerce,
DANIEL JOHNSON*

410

Salon Commercial Kinsmen de Victoriaville*Avis d'autorisation*

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2), qu'il autorise les établissements commerciaux présents au Salon Commercial Kinsmen de Victoriaville à exercer leurs activités à l'extérieur des périodes prévues par la loi. Ce salon aura lieu au Colisée des Bois Francs de Victoriaville du 19 au 22 mai 1988.

Québec, le 23 mars 1988

*Le ministre de l'Industrie
et du Commerce,
DANIEL JOHNSON*

408

Salon de la Femme du Québec Inc.*Avis d'autorisation*

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2), qu'il autorise les établissements commerciaux présents au Salon de la Femme de Québec Inc. à exercer leurs activités à l'extérieur des périodes prévues par la loi. Ce salon se tiendra au Parc de l'Exposition de Québec, du 15 au 24 avril 1988.

Québec, le 28 mars 1988

*Le ministre de l'Industrie
et du Commerce,
DANIEL JOHNSON*

408

Corporation municipale du village de Mont-Saint-Pierre*Avis d'autorisation*

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2), qu'il autorise les établissements commerciaux de la corporation municipale du village de Mont-Saint-Pierre à exercer leurs activités à l'extérieur des périodes prévues par la loi et ce, du 1^{er} juin au 30 septembre 1988.

Québec, le 23 mars 1988

*Le ministre de l'Industrie
et du Commerce,
DANIEL JOHNSON*

408

Ville de Percé*Avis d'autorisation*

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2), qu'il autorise les établissements commerciaux de la ville de Percé à exercer leurs activités à l'extérieur des périodes prévues par la loi et ce, du 1^{er} juin au 15 octobre 1988.

Québec, le 23 mars 1988

*Le ministre de l'Industrie
et du Commerce,
DANIEL JOHNSON*

408

Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

Regroupement du Mouvement des Caisses d'Établissement du Québec et de la Société d'entraide économique du Québec inc.

Avis est donné qu'un projet de loi d'intérêt privé visant à permettre le regroupement, en une seule personne morale, de la Société d'entraide économique du Québec inc. et du Mouvement des Caisses d'Établissement du

Québec, formé de la Fédération des Caisses d'Établissement du Québec, des Caisses d'épargne et de crédit qui lui sont affiliées et de la Corporation de fonds de sécurité de la Fédération des Caisses d'Établissement du Québec, sera présenté pour adoption au Parlement.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation.

Montréal, le 7 avril 1988

55655

Les procureurs,
MARTINEAU WALKER

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

L'inspecteur général des institutions financières, en vertu des pouvoirs délégués par le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, donne avis qu'il a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1291-2424 CORPORATION DES PROPRIÉTAIRES DE LA ROUTE DES CHALETS INC.	1988 03 15	Aucune
1645-2997 MULTI-SPORT DE LA RIVE-SUD INC.	1988 03 09	Aucune
1299-7185 RÉAL BONIN INC.	1988 03 15	Aucune

406

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRE D'ACCUEIL RENÉ-LÉVESQUE

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du

1988 03 21, à la corporation « CENTRE D'ACCUEIL LONGUEUIL-EST », changeant sa dénomination sociale en celle de « CENTRE D'ACCUEIL RENÉ-LÉVESQUE ».

406

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2325-2406

CENTRE DE SANTÉ SAINT-JEAN-EUDES

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 1988 03 21, à la corporation « CENTRE DE SANTÉ SAINT-JEAN-EUDES », modifiant les lettres patentes.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

406

1258-0148

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE L'AQUILON

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 1988 03 21, à la corporation « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE L'AQUILON », modifiant les lettres patentes.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

406

2171-5057

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Alma

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Alma
C.S.A. 160-05-000098-872
B.S.A. 160-18-000001-887

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole du Québec, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, dans la ville de Sainte-Foy, district de Québec, G1V 4P2, partie demanderesse, contre PIERRE BOIVIN, postier, domicilié et résidant au 22, rue Bois, Hébertville-Station, district d'Alma, et NICOL CÔTÉ,

postier, domicilié et résidant au numéro 536, rue Dequen, Saint-Gédéon, district d'Alma, QC, partie défenderesse, et MAHEU NOISEUX INC., corporation légalement constituée, et Édouard Richard, C.A., syndic, ès qualités de syndic à la faillite de Nicol Côté, ayant leur bureau au 1195, avenue Lavigerie, Sainte-Foy, district de Québec, QC, partie mise en cause, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est, 795, rue Harvey Ouest, Alma, QC, G8B 1P5, partie mise en cause.

Désignation

Des lots à bois situés au lac Askyn, Métabetchouan, comté de Lac-Saint-Jean, et comprenant:

1. Un terrain étant la juste demie-est du lot de terre connu et désigné sous le numéro un (½ E. no 1), du rang Deux (2), au cadastre officiel du canton de Métabetchouan, de la contenance de cinquante acres en superficie, et borné comme suit: au nord, au 1^{er} Rang dudit canton; au sud, au 3^e Rang dudit canton, joignant à l'est le lot lettre « A », appartenant à Jean-Marie Turcotte, et à l'ouest, à la demie-ouest du lot un appartenant à Henri Laforge.

2. Un terrain étant la juste demie-ouest du lot de terre connu et désigné sous le numéro un (½ O. no 1), du rang Deux (2), au cadastre officiel du canton de Métabetchouan, de la contenance de cinquante acres environ, et borné comme suit: au nord, au Premier Rang dudit canton; au sud, au Troisième Rang des mêmes rang et canton, joignant à l'ouest, au lot numéro 2 (2); et à l'est, à la demie-est du lot dont il fait partie.

3. Un terrain faisant partie des lots deux et trois (pties 2 et 3), du rang Deux (2), au cadastre officiel du canton de Métabetchouan, mesurant deux cent treize mètres quarante et un (213,41 m ou 700 pi) de largeur ou de l'est à l'ouest sur toute la profondeur de la demie-nord dudit lot dont il fait partie, et borné comme suit: au nord, par le trait-carré séparant le rang Un du rang Deux du susdit canton; à l'est, par le résidu de ladite demie-nord dudit lot deux, restant la propriété de l'acquéreur, au sud par le chemin public; et à l'ouest, par le résidu dudit lot trois appartenant à M. R. Simard desdits rang et canton.

À distraire de ce terrain ci-dessus la partie défrichée vendue par Louis-Gonzague Girard à Louis-Georges Dufour, laquelle est contiguë au chemin public et est bornée comme suit: vers le sud, par le chemin public; vers le nord, par la partie en bois dudit lopin; à l'est, encore à la partie en bois ou au résidu de ladite demie-nord dudit lot deux et à l'ouest, par la partie distraite du lopin vendue à Éloi Doré (ptie 3), laquelle partie défrichée mesure environ un arpent (1 arp) de profondeur sur la largeur dudit lopin ci-dessus vendu et

sur la largeur du lopin vendu à Éloi Doré, soit le long du chemin public.

4. Un terrain ou emplacement faisant partie du lot deux (ptie lot no 2), du rang Deux (2), au cadastre officiel du canton de Métabetchouan, mesurant deux cent treize mètres quarante et un (213,41 m ou 700 pi) de l'est à l'ouest, sur la profondeur de la demie-nord et borné: au nord, au trait carré des rang Un et Deux dudit canton; à l'est, à la ligne de division des lots un et deux desdits rang et canton; au sud, au chemin; et à l'ouest, au terrain de Léon Desbiens.

Le tout sans bâtisse, mais avec circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes dûment enregistrées, notamment: une déclaration relative au plan de gestion de l'Office du crédit agricole du Québec, suivant acte enregistré à Hébertville, le 14 juillet 1978, sous le numéro 131264, et à une convention en faveur de la Société de sylvicole de Chambord Limitée, suivant acte enregistré à Hébertville, le 25 septembre 1975, sous le numéro 118154.

À distraire, tous autres terrains pouvant avoir été vendus suivant titres enregistrés.

La mise à prix est fixée à 4 554,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle (0,92 %) par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du shérif d'Alma, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au palais de justice d'Alma, au bureau du registraire, 725, rue Harvey Ouest, Alma, G8B 1P5, le QUATRIÈME jour de JUIN 1988 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE S. BERGERON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Alma, le 28 mars 1988

55597

Arthabaska

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Arthabaska
Nos 405-05-000293-878
415-18-000008-880

LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1010, boulevard des Galeries, Drummondville, district de Drummond, demanderesse, contre **HALTE DU RETOUR INC.**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 78, rue Laurier Ouest, Arthabaska, district d'Arthabaska, défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement d'Arthabaska, mis en cause.

« Un emplacement de figure irrégulière, situé dans la municipalité de la ville d'Arthabaska, borné vers le sud-ouest par les lots 49-5-1 et 49-5 parties du cadastre du village d'Arthabaskaville, vers le nord-ouest par le lot 51-2 partie du village d'Arthabaskaville, vers le nord-est par le lot 51-1 du village d'Arthabaskaville et vers le sud-est par les lots 35-partie et 35-6 du village d'Arthabaskaville; connu et désigné au cadastre du village d'Arthabaskaville comme étant partie du lot numéro deux de la subdivision du lot originaire numéro cinquante et un (51 partie 2, village d'Arthabaskaville); mesurant cent dix mètres trente centièmes (110,31 m) vers le sud-ouest, soixante-cinq mètres et trente-huit centièmes (65,38 m) vers le nord-ouest, quatre-vingt-neuf mètres et soixante-neuf centièmes (89,69 m) vers le nord-est, soixante-quinze mètres et cinquante-sept centièmes (75,57 m) vers le sud-est, et contenant en superficie six mille neuf cent vingt-sept mètres carrés et trois dixièmes (6 927,3 m²), le tout plus ou moins.

Un emplacement situé dans la ville d'Arthabaska, division d'enregistrement d'Arthabaska, formé du lot et de la partie du lot suivante, savoir: un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné au cadastre du village d'Arthabaskaville comme étant partie du lot numéro cinq de la subdivision du lot originaire numéro quarante-neuf; borné vers l'ouest par la route numéro 161 étant partie du susdit lot 49, vers le nord-ouest par le lot 57-1 du village d'Arthabaskaville, vers le nord-est par deux parties du lot 51-2 du village d'Arthabaskaville et vers le sud par le lot 49-partie 5 du village d'Arthabaskaville (49-partie 5, village d'Arthabaskaville); mesurant cinquante et un mètres et quatre-vingt-dix centièmes (51,90 m) le long d'une courbe de quatre cent quatre-vingt-six mètres et soixante-dix-sept centièmes (486,77 m) de rayon et vingt-deux mètres et

quatre-vingt-six centièmes (22,86 m) vers l'ouest, quatre-vingt-quatorze centièmes de mètres (0,94 m) vers le nord-ouest, quatre-vingt-trois mètres et trente-huit centièmes (83,38 m) vers le nord-est, quarante-six mètres et quatre-vingt-trois centièmes (46,83 m) vers le sud, et contenant en superficie mille huit cent vingt-huit mètres carrés et un dixième (1 828,1 m²).

Un très petit emplacement de figure trapézoïdale, connu et désigné au cadastre du village d'Arthabaska comme étant le lot numéro un de la subdivision du lot originnaire numéro cinquante-sept, contenant en superficie quatre dixième de mètre carré (0,4 m²) (57-1 village d'Arthabaskaville).

Avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, le tout étant situé à l'est de la route numéro 161, et portant le numéro d'immeuble 78, rue Laurier Ouest.

Avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction, et comprenant les machinerie, outillage, équipement, ameublement, engins, fournaises, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou destination. »

Liste d'équipements:

17 lits d'hôpitaux, 3 positions, de marque Invacare, année 1987; 17 matelas 36 × 80 de marque Dauphin, année 1987; 5 tables de lit de marque Invacare, modèle 6411, année 1987; 1 chaise roulante, pieds détachables, bras oscillants, de marque Maxim Theradyme, année 1987; 1 table d'examen de marque Impériale Surgicale, modèle F4120, année 1987; 1 « lift » pour le bain, de marque Medi-man, année 1987; 1 appareil ophtalmoscope et ostoscope, de marque Varisokal, série no ophthalmofokop, année 1987; 1 appareil d'acupuncture électrique, de marque Holo électron, année 1987; 15 commodes, 3 tiroirs, 1303 Aude Hou, année 1987; 15 miroirs 1319 ml, Aude Hou, année 1987; 15 tables de nuit 1308, Aude Hou, année 1987; 10 chaises sur billes no 100, Clerman Spécial, anti-taches, année 1987; 4 têtes de lits de marque South Shore, année 1985; 7 « bed frame », année 1985; 7 sommiers Kiro Medical, année 1985; 7 matelas Kiro Medical, année 1987; 2 bureaux South Shore, année 1985; 8 commodes South Shore, année 1985; 4 tables de nuit South Shore, année 1985; 7 fauteuils, année 1985; 6 fauteuils 805 Victoria-ma, année 1987; 1 bibliothèque Quebeco Print, année 1987; 1 congélateur Woods WV47WD, année 1987; 1 réfrigérateur Woods WR46WD, année 1987; 1 réfrigérateur Woods BC/29T, année 1987; 1 thermomètre digital, année 1986; 1 glucomètre II Cemes, année 1987; 1 classeur 4 tiroirs avec serrures, de marque Fporwal, année 1985; 1 machine à écrire All, 4S-300,

année 1985; 1 calculatrice Canon, P102-D, année 1987; 6 tables rectangulaires 30 × 60, no de série 770-PRO-42-3060-110, année 1987; 24 chaises empilables vinyle avec bras, modèle 40956, année 1987; 1 bureau Columbia, année 1985; 1 congélateur de marque Roy, modèle GH18C, année 1985; 1 machine à coudre Omega, année 1983; 1 micro-onde Sanyo, 3320, année 1987; ustensiles, verrerie, vaisselle, tentures, stores etc.; 5 peintures, Galeries d'Art: Lucie Mathieu, maison de M. Vachon, 20 × 24; Joanne Morin, Vive l'hiver, 14 × 18 no 0200; Lise Auger, Au grand Galop, 16 × 20 no D-83-881; Paule Genest, Le matin de neige, 8 × 10 no G86-0311; Paule Genest, Soleil d'hiver, 10 × 12 no 0309.

La mise à prix est fixée à 52 041,00 \$, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement d'Arthabaska, 800, Bois-Francis Sud, Arthabaska, le MARDI VINGT-QUATRIÈME jour de MAI 1988 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
NICOLE SIMONNEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Arthabaska, le 29 mars 1988

55610

Beauharnois

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000044-876
760-05-000225-878

LA BANQUE ROYALE DU CANADA, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social au 169, rue Victoria, Valleyfield, district de Beauharnois, partie demanderesse, contre LAURENT MÉTHOT, domicilié et résident au 100, 83^e Avenue, Saint-Zotique, district de Beauharnois, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Vaudreuil, mis en cause.

« Une terre située en la paroisse de Sainte-Claire d'Assise de Rivière Beaudette, comté de Soulanges, et composée comme suit, savoir:

1. Un lopin de terre vacant situé à l'est du chemin est de la rivière Beaudette, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro huit cent seize (no ptie de

816) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Zotique, division d'enregistrement du comté de Soulanges, de figure irrégulière, mesurant environ un arpent de largeur sur environ vingt-sept arpents de profondeur, et contenant en superficie trente arpents environ, sans garantie de mesures précises et plus ou moins, bornée à l'ouest à partie du même numéro, appartenant à Joséphat Leroux ou autres représentants, à l'est aux terres du rang Saint-Thomas de la même paroisse, au sud à partie du même numéro, appartenant à The Cedars Rapids Transmission Limited, et au nord à partie du lot numéro huit cent vingt dudit cadastre, ci-après décrite et ce, pour une partie, et au terrain de Oscar Vallée pour une autre partie ou tous autres représentants dudit Oscar Vallée; la ligne ouest du susdit terrain est une ligne droite passant à deux cent cinquante pieds, plus ou moins, de la ligne est du chemin public de la rivière Beaudette.

2. Une terre située en ladite paroisse, connue et désignée comme étant le lot numéro huit cent vingt (no 820) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Zotique, division d'enregistrement de Soulanges, mesurant trois arpents de largeur par environ vingt-trois arpents de profondeur, et contenant en superficie environ soixante-dix arpents et plus ou moins, bornée vers le nord par le lot numéro huit cent vingt-neuf dudit cadastre, vers le sud par partie du lot numéro huit cent seize dudit cadastre et ci-haut décrite en premier lieu, vers l'ouest par le chemin de la rivière Beaudette, et vers l'est par les terres du rang Saint-Thomas de ladite paroisse; avec les bâtisses y érigées. Sauf à distraire, dudit lot numéro huit cent vingt dudit cadastre, les parties vendues avant ce jour, par actes dûment enregistrés et notamment:

a) partie ayant appartenu à Odilon Lalonde, suivant acte enregistré sous le no 18542, représenté par Maurice Lalonde suivant actes enregistrés sous les nos 42744, 42745 et 42746;

b) partie ayant appartenu à la succession Alphonse Lalonde suivant actes enregistrés sous les nos 28832, 30073, 30074, 30075, et 30087 ou autres représentants;

c) partie ayant appartenu à Hyacinthe Legault et représentée aujourd'hui par Charles MacDonald, suivant actes enregistrés sous les nos 32931, 34576, 34577, 37180 et 37932;

d) partie ayant appartenu à dame Rosa Giroux suivant acte enregistré sous les nos 18805, 32586, 32587, 32588 et 32826 et appartenant à Ulric Gauthier, Laurent Méthot et A. Sauvé, suivant actes enregistrés sous les nos 10, 35501, 35502, 38503, 39781 et 48362;

e) partie ayant appartenu à Damien Dupuis suivant acte enregistré sous le no 31026 et représenté aujourd'hui par Guy Despatie suivant actes enregistrés sous les nos

35088, 39677, 39736, 40601, 39695, 41007, 41455, 41854, 43474, 44016, 44521, 47255;

f) partie à Raymond MacDonald, suivant acte enregistré sous le no 29756 et représenté aujourd'hui sous les nos 38139, 38140, 38141 et 38734.

3. Une demie terre située au même endroit et contiguë à celle ci-haut désignée en deuxième lieu, connue et désignée comme étant toute cette partie du lot numéro huit cent vingt-neuf (NP. 829) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Zotique, division d'enregistrement du comté de Soulanges, située à l'est du chemin est de la rivière Beaudette, mesurant un arpent et demi de largeur sur environ vingt-trois arpents de profondeur, et contenant en superficie trente-cinq arpents et plus ou moins, bornée vers le nord par le lot numéro huit cent trente dudit cadastre, vers le sud par le lot numéro huit cent vingt, vers l'ouest par le chemin de la rivière Beaudette et vers l'est par les terres du rang Saint-Thomas de ladite paroisse. À distraire dudit lot ci-haut décrit, en troisième lieu, les parties vendues par actes dûment enregistrés et notamment:

a) à Alexandre Boivin, suivant actes enregistrés sous les nos 32890, 33519, 33520 et 33521 et représenté aujourd'hui par la succession suivant actes enregistrés sous les nos 37307, 37308 et 37309;

b) à Fabienne Bissonnette, suivant acte dûment enregistré sous le no 22948 et représenté aujourd'hui par L. Bissonnette *et al.*, suivant actes enregistrés sous les nos 34670, 34671, 34672 et 35067;

c) à Julien Giroux, suivant acte enregistré sous le no 26485, représenté aujourd'hui par J. Dooley, suivant actes enregistrés sous les nos 36376, 36377, 36378, 37222, 37223, 37224 et 37225;

d) à Joseph Bissonnette, suivant acte enregistré sous le no 29153 et représenté par Aldéa Bissonnette, suivant actes enregistrés sous les nos 37366, 37367, 37368;

e) à Joseph Leblanc, Lionel Desrochers, Justinien Cholle et monsieur McCuaig, suivant actes enregistrés sous les nos 39687, 39703, 39384, 40719 et 45472.

4. Partie du lot numéro huit cent quatre-vingt-quinze des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Zotique, dans le comté de Soulanges, comprenant toute cette partie du lot comprise à l'ouest d'une ligne imaginaire passant à six cent trente-cinq pieds du chemin public.

Avec toutes les bâtisses y érigées, notamment une grande y érigée et toutes les dépendances de ferme sur tous les susdits terrains. »

La mise à prix est fixée à 20 898,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation

municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, le TRENTE ET UNIÈME jour de MAI 1988 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 28 mars 1988

55646

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000047-879
755-05-000039-873

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, ville de Sainte-Foy, district de Québec, G1V 4P2, ès qualités de mandataire de la Caisse Populaire de Sherrington, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social en la municipalité de Sherrington au 236, rue Saint-Patrice, JOL 2N0, partie demanderesse, contre JEAN-PIERRE VAN DER TOL, agriculteur demeurant au 148, rang Saint-Paul, Sherrington, JOL 2N0, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR du bureau de la division d'enregistrement de Huntingdon, mis en cause.

1. Le lot originaire quatre « A » (4 « A ») au Septième (7^e) Rang des Réserves de la Couronne du canton de Hemmingford.

2. Partie du lot originaire trois « C » (ptie 3 « C ») au Septième (7^e) Rang des Réserves de la Couronne du canton de Hemmingford. Bornée: vers le nord, par le lot quatre « A » (4 « A »), vers le sud, par le lot trois « A » (3 « A »), d'un côté, vers l'ouest, par le lot trois « B » (3 « B »), rang 6; et de l'autre côté, vers l'est, par le lot quinze « B » (15 « B »), rang 2 et par partie du lot trois « C » (ptie 3 « C »), propriété de Jean-Pierre Ebener (maintenant revendue à Tahar Tibahine et Francine Lavallée).

3. Partie du lot originaire trois « A » (ptie 3 « A ») au Septième (7^e) Rang des Réserves de la Couronne du canton de Hemmingford. Bornée: vers le nord, par le

lot trois « C » (3 « C »), vers le sud, par le lot deux « B » (2 « B »); vers l'ouest, par le lot trois « B » (3 « B ») et par la rivière Norton Creek; vers l'est, par partie trois « A » (ptie 3 « A ») propriété de Jean-Pierre Ebener, et maintenant à Tahar Tibahine et Francine Lavallée.

4. Partie du lot originaire deux « B » (ptie 2 « B ») au Septième (7^e) Rang des Réserves de la Couronne du canton de Hemmingford. Bornée: vers le sud, par le lot deux « A » (2 « A »), vers le nord, par le lot trois « A » (3 « A »); d'un côté, vers l'ouest, par le lot deux « C » (2 « C ») et par la rivière Norton Creek; et de l'autre côté, vers le sud-est, par le chemin public, route 219.

5. Partie du lot originaire quinze « B » (ptie 15 « B ») au Deuxième (2^e) Rang des Réserves de la Couronne du canton de Hemmingford. Bornée: en front, vers le sud-est, par la route 219, et par partie du lot quinze « B » (partie 15 « B »), propriété de Susie Brown ou représentants; à l'arrière, vers l'ouest, par les lots originaires trois « C » (3 « C »), quatre « A » (4 « A ») et quatre « B » (4 « B ») du rang 7; au nord, par le lot originaire seize « C » (16 « C »), au sud, par le lot originaire quatorze « E » (14 « E »).

La mise à prix est fixée à 31 531,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Huntingdon, 25, rue King, Huntingdon, le VINGT-QUATRIÈME jour de MAI 1988 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 24 mars 1988

55598

Bedford

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
Nos 460-05-000006-887
460-18-000393-882

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation constituée par une loi du Parlement du Canada, ayant son siège social à Montréal, province de Québec et dont une succursale au 161, rue Principale, Granby, district de Bedford, J2G 2V5, partie demanderesse, contre CARREFOUR TÊTREAU INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 132, Principale, Granby, district de Bedford, J2G 2V2, et ANDRÉ BENDWELL, urbaniste, résident et domicilié au 4340, rue Notre-Dame, Trois-Rivières, district de Trois-Rivières, G9A 4Z5, et GESTION ANDRÉ BENDWELL INC., corps politique et incorporé, ayant son siège social et son bureau principal au 983, rue Hart, Trois-Rivières, district de Trois-Rivières, G9A 4B3, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

Description

Un immeuble sis et situé en la ville de Granby, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du village de Granby, division d'enregistrement de Shefford, comme étant le lot n° 668 du village de Granby; avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction et comprenant les machineries, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou destination.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 200 250,00 \$ représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi par ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, C. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, Granby, le MAR-

DI DIX-SEPTIÈME jour de MAI 1988 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
SYLVIE DESMEULES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 9 mars 1988

055608

Gaspé

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Gaspé
Nos 115-05-000029-863
115-18-000001-881

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée ayant un bureau au 500, place d'Armes, 9^e étage, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre ANDRÉ POIRIER, faisant affaires sous les nom et raison sociale de « A.P. MÉCANIQUE ENR. », Havre-Aubert, Îles-de-la-Madeleine, district de Gaspé, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement des Îles-de-la-Madeleine, mis en cause.

« Un immeuble aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre révisé de l'Île-du-Havre-Aubert, municipalité de l'Île-du-Havre-Aubert, division d'enregistrement des Îles-de-la-Madeleine, connu comme étant le lot n° de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent cinquante et un (751-1), de figure irrégulière, borné vers le nord et vers le nord-est par le lot 751 partie, vers le sud par un chemin (sans désignation cadastrale) et par le lot 751 partie (route 199), vers l'ouest par le lot 751 partie; mesurant 53,01 mètres vers le nord, 64,01 mètres vers le nord-est, 31,07 mètres et 36,14 mètres le long d'une courbe de 1 734,184 mètres de rayon vers le sud et 64,01 mètres vers l'ouest; contenant en superficie 3 650 mètres carrés; avec bâtisse y érigée, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée au montant de dix mille huit cent soixante-six dollars et trente-cents (10 866,30 \$), ce qui représente 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser, en argent comptant ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement des Îles-de-la-Madeleine, palais de justice de

Havre-Aubert, le LUNDI TRENTIEME jour de MAI
1988 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
HUGUETTE HUET

Bureau du shérif
Cour supérieure

Havre-Aubert, le 28 mars 1988

55568

Hull

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000857-873

CAISSE POPULAIRE AYLMEYER, corps politique et public dûment incorporé, ayant son siège social au centre d'achat Glenwood, 210, chemin d'Aylmer, Aylmer, province de Québec, partie demanderesse, contre JEAN ALLEN, homme d'affaires, résidant et domicilié au 162, chemin Eardley, Aylmer, province de Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Gatineau.

Désignation du premier immeuble:

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot un de la subdivision officielle du lot originaire deux mille dix-huit (2018-1), aux plan et livre de renvoi officiels pour le village d'Aylmer, division d'enregistrement de Gatineau, province de Québec; avec tous les bâtiments y dessus érigés, circonstances et dépendances, sis au 162, chemin Eardley, dans la ville d'Aylmer, municipalité d'Aylmer, province de Québec; avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et non apparentes affectant ledit immeuble.

Désignation du deuxième immeuble:

Un immeuble connu et désigné comme faisant partie du lot vingt et un (ptie 21), dans le rang Huit (rg VIII), aux plan et livre de renvoi officiels du canton d'Eardley, division d'enregistrement de Gatineau, province de Québec, situé du côté sud-ouest de l'ancien chemin des Campeurs vis-à-vis de la propriété de Paul-Émile Desjardins, ou représentants, et étant plus particulièrement décrit comme suit: commerçant en un point situé le long du côté sud-ouest de l'ancien chemin des Campeurs, le long de la prolongation vers le sud-ouest de la borne sud-est de la propriété de Paul-Émile Desjardins, ou représentants; de là, allant dans une direction sud-ouest, jusqu'à un certain point, étant la ligne des hautes eaux de la rivière Outaouais; de là, tournant et allant dans une direction nord-ouest, une distance d'environ

cent pieds (100 pi) jusqu'à un certain point; de là, tournant et allant dans une direction nord-est, jusqu'au côté sud-ouest de l'ancien chemin des Campeurs; de là, tournant et allant dans une direction sud-est, une distance de cent pieds (100 pi) jusqu'au point de commencement, et le tout mesures anglaises, plus ou moins, et est borné comme suit: vers le nord-est par l'ancien chemin des Campeurs; vers le sud-est et le nord-ouest par d'autres parties du lot vingt et un (pties 21), du même rang, et vers le sud-ouest par la rivière Outaouais; avec tous les bâtiments y dessus érigés, circonstances et dépendances, et sis dans la municipalité de Pontiac, province de Québec. Avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et non apparentes affectant ledit immeuble, sujet particulièrement à tous les droits de passage qui pourraient exister sur les chemins privés menant au chemin public.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication concernant le premier immeuble est de vingt-sept mille deux cent quatre-vingts dollars et treize cents (27 280,13 \$), tandis que le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication concernant le deuxième immeuble est de neuf mille cinq cent soixante-dix dollars (9 570,00 \$).

Ces montants fixés par le shérif sont égaux à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de ces immeubles portée au rôle d'évaluation de la municipalité concernée, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 72). Ces montants devront être payés soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Gatineau, Maniwaki, 266, rue Notre-Dame, le VINGT-QUATRIÈME jour de mai 1988 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GÉRARD LACROIX

Bureau du shérif

Cour supérieure

Hull, le 28 mars 1988

55599

Joliette

Saisie-exécution immobilière

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District de Joliette

Nos 705-02-001164-870

705-18-000025-888

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINTE-JULIENNE, corporation légalement constituée en vertu des lois de la province de Québec, ayant son bureau au 2484, rue Cartier, Sainte-Julienne, partie demanderesse, contre ÉTIENNE MEUNIER, autrefois domicilié et résidant au 12662, 24^e Avenue, Rivière-des-Prairies, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

Un emplacement situé à Sainte-Julienne formé par les subdivisions onze et douze du lot originaire numéro trois cent quarante-sept (347-11 et 347-12) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Julienne. Cet emplacement a une superficie totale de 29 946 pieds carrés; avec bâtisses dessus érigées.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé fait au nom du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 670^e du Code de procédure civile est fixé à la somme de 1 296,00 \$ représentant 25 % de l'évaluation municipale multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le VINGT-CINQUIÈME jour de MAI 1988 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
SUZANNE PICHÉ

Bureau du shérif

Cour supérieure

Joliette, le 31 mars, 1988

55648

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District de Joliette

Nos 705-02-001166-875

705-18-000026-886

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINTE-JULIENNE, corporation légalement constituée en vertu des lois de la province de Québec, ayant son bureau au 2484, rue Cartier, Sainte-Julienne, district de Joliette, partie demanderesse, contre GILLES PRÉVOST, autrefois domicilié et résidant au 7035, Hochelaga, appartement 2, Montréal, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

Un emplacement situé à Sainte-Julienne, formé par les parties de lots suivantes:

a) une partie du lot trois cent quarante-trois (ptie 343) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Julienne, division d'enregistrement de Montcalm; mesurant cent trente pieds (130 pi) en front, par cent quinze pieds (115 pi) en arrière, par cent pieds (100 pi) de profondeur, sur la rue Mario, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: en front par la rue Josée, en arrière par une partie du même lot, appartenant à Raymond Gaudet ou représentants, d'un côté par la rue Mario et de l'autre côté par une autre partie du même lot, ci-après décrite;

b) une partie du lot trois cent quarante-trois (ptie 343) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Julienne, division d'enregistrement de Montcalm; mesurant cent pieds (100 pi) en front et en arrière, par cent quinze pieds (115 pi) d'un côté et cent pieds (100 pi) de l'autre côté, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: en front par la rue Mario, en arrière et d'un côté par une autre partie du même lot, appartenant à Raymond Gaudet ou représentants et de l'autre côté par une autre partie du même lot ci-dessus décrite.

Avec immeubles y érigés.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé fait au nom du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 670^e du Code de procédure civile est fixé à la somme de 1 296,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le VINGT-CINQUIÈME jour de MAI 1988 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
SUZANNE PICHÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 31 mars 1988

55647

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-000405-857

BANQUE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 129, rue Saint-Jacques, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre JOHN WALKER, résidant et domicilié au 88, Park Dale, Pointe-Claire, partie défenderesse et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un terrain donnant sur l'avenue Parkdale à Pointe-Claire, QC, ayant soixante-dix pieds (70 pi) de largeur sur cent huit pieds et cinq dixièmes (108,5 pi) de longueur et constitué de:

a) la partie nord de la subdivision numéro quatre-vingt-douze du lot originaire numéro cinquante-cinq (55 — p. N. 92) figurant sur le cadastre de la paroisse de Pointe-Claire. Cette bande de terrain a dix pieds (10 pi) de largeur sur cent huit pieds et cinq dixièmes (108,5 pi) de longueur de chaque côté, et elle est bornée comme suit: à l'est par l'avenue Parkdale; par derrière, à l'ouest, par une partie de la subdivision numéro cent trente-cinq dudit lot originaire numéro cinquante-cinq (55 — p. 135) figurant sur ledit cadastre; du côté nord par la subdivision numéro quatre-vingt-treize du même lot originaire (55-93), ci-après décrite en b; du côté sud par la partie restante de la subdivision numéro quatre-vingt-douze (55 — res. 92), même cadastre, partie désignée comme étant l'avenue Field;

b) la subdivision numéro quatre-vingt-treize du lot originaire numéro cinquante-cinq (55-93) figurant sur le cadastre de la paroisse de Pointe-Claire.

Le tout, mesures anglaises et plus ou moins.

Avec le bâtiment qui s'y trouve, portant le numéro 88 de l'avenue Parkdale. »

La mise à prix est fixée à 22 232,00 \$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03 le VINGT-SEPTIÈME jour de MAI 1988 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 31 mars 1988

55649

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-032409-877

LES PLACEMENTS SEMA LTÉE, partie demanderesse, contre ROGER BIGRAS, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Therrien, ville de Laval (quartier Saint-François), connu et désigné comme étant le lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro deux cent trente-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro treize (13-232-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-François-de-Sales; avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro d'immeuble 635, rue Therrien. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 13 025,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le VINGT-ÈME jour de MAI 1988 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 7 avril 1988

55612

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-051650-831

ROLLAND LEFEBVRE ÉLECTRIQUE INC., corps politique légalement constitué, ayant un bureau au 2735, Hameury, Laval, district de Montréal, partie demanderesse, contre ADRIEN SAREAULT, résident et domicilié au 1084, 27^e Avenue, Fabreville, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Laval (Fabreville), connu et désigné comme étant le lot numéro soixante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent cinquante (150-64) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose, division d'enregistrement de Laval; avec une maison dessus érigée portant le numéro 1084, 27^e Avenue. Tel que le tout se trouve présentement. »

La mise à prix est fixée à 22 375,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le DIX-NEUVIÈME jour de MAI 1988 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 7 avril 1988

55611

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-002209-873

ROY MARCHAND INC., 160, boulevard Graham, Mont-Royal, QC, partie demanderesse, contre GUY PANYSZAK, 4831, Geneviève, Pierrefonds, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« L'immeuble étant plus amplement connu et désigné comme étant les subdivisions cent cinq et cent six du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quatorze (194-105 et 106) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève (4831, Geneviève à Pierrefonds). »

La mise à prix est fixée à 24 836,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le VINGT-QUATRIÈME jour de MAI 1988 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 7 avril 1988

55613

Roberval

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Roberval
No 160-02-000474-87-2
S. 155-18-000002-88-5

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et une succursale au 193, boulevard Saint-Michel, Mistassini, partie demanderesse, contre PHILIPPE LA-POINTE, résident et domicilié au 211, rue Louis-Hémon, Mistassini, et JACINTHE GOULET, résident et domiciliée au 320, rue Racine Est, Chicoutimi,

parties défenderesses conjointes et solidaires, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest, mis en cause.

Description

A) Un emplacement situé en la municipalité de Saint-Augustin-de-Dalmas, mesurant cent pieds, équivalant à trente mètres et quarante-huit centièmes de largeur en front sur le chemin public, sur deux cent pieds, équivalant à soixante mètres et quatre-vingt-seize centièmes de profondeur (100 pi $\times$ 200 pi ou 30,48 m $\times$ 60,96 m), connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro vingt-trois (ptie lot 23) du Sixième Rang (rg VI) du cadastre du canton de Dalmas, division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest; avec toutes bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et borné comme suit: dans le sens de la largeur, en front, dans son côté sud-ouest, au chemin public qui s'y trouve, dans ses côtés nord-est, sud-est et nord-ouest, au résidu dudit lot numéro vingt-trois, rang VI, canton de Dalmas, propriété de Denis Goulet. La borne nord-ouest du présent emplacement étant située à une distance d'environ quatre cent trente pieds, équivalant à cent trente et un mètres et six centièmes de la ligne de division des lots vingt-deux et vingt-trois desdits rang et canton;

B) Un lopin de terre situé en la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc, mesurant mille deux cent pieds de profondeur, équivalant à trois cent soixante-cinq mètres et soixante-seize centièmes (1,200 pi ou 365,76 m) dans ses côtés nord-est et sud-ouest sur toute la largeur comprise entre les lots huit, rang VI et six, rang VI, canton de Dolbeau, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro sept (ptie lot 7) du Sixième Rang (rg VI) du cadastre officiel du canton de Dolbeau, division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest, avec appartenances et dépendances; sans bâtisse et borné comme suit: dans le sens de la largeur, en front, dans son côté nord-ouest, au chemin public ou route régionale numéro 169; à l'arrière, dans son côté sud-est, au résidu dudit lot numéro sept, rang VI, canton de Dolbeau; tenant dans le sens de la profondeur, dans son côté nord-est, au lot huit, rang VI, canton de Dolbeau; et enfin, dans son côté sud-ouest, au lot six, rang VI, canton de Dolbeau.

Sauf à en distraire le lopin, propriété de monsieur Arthur Tremblay en toute la partie est ou en front, d'une largeur de sept cent huit pieds et sept dixièmes, équivalant à deux cent seize mètres et un centième dans ses côtés nord et sud sur la profondeur de deux cent pieds, équivalant à soixante mètres et quatre-vingt-seize centièmes dans ses côtés est et ouest (708,7 pi $\times$ 200 pi ou 231,01 m $\times$ 60,96 m); avec la maison y érigée, appartenances et dépendances et borné dans le sens de

la largeur, dans son côté nord, en front, sept cent huit pieds et sept dixièmes, par la route régionale 169 actuelle pour cinq cent cinquante huit pieds et sept dixièmes et, par l'ancienne route régionale 55 ou chemin public entre les rangs VI et VII, pour une distance de cent cinquante pieds; à l'arrière, dans son côté sud, par le résidu dudit lot numéro sept ci-dessus mentionné au paragraphe B, tenant, dans le sens de la profondeur ou longueur (deux cents pieds dans son côté est), au lot voisin huit; et enfin, dans son côté ouest, à une distance de deux cent vingt-cinq pieds, équivalant à soixante-huit mètres et cinquante-huit centièmes du lot voisin numéro six, au résidu dudit lopin de terre ci-dessus mentionné au paragraphe B (Philippe Lapointe).

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688.1 du C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 2 802,75 \$ pour la partie A et à 291,50 \$ pour la partie B, soit 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réel: 1.01 pour la partie A et 1.06 pour la partie B.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Lac-Saint-Jean-Ouest, Roberval, district de Roberval, le DEUXIÈME jour de JUIN 1988 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
FRANCINE ROSEBERRY

Bureau du shérif
Cour supérieure
Roberval, le 29 mars 1988

55652

Saint-Hyacinthe

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Saint-Hyacinthe
Nos 750-18-000006-884
750-02-000003-885

LA CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE SAINT-PIE, ayant un bureau au 212, rue Notre-Dame, Saint-Pie, district de Saint-Hyacinthe, partie demanderesse, contre **CENTRE D'ACCUEIL SAINT-PIE INC.**, ayant un bureau au 164, rue Roy, Saint-Pie, district de Saint-Hyacinthe, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Saint-Hyacinthe, partie mise en cause.

Désignation

« Un terrain situé au village de Saint-Pie (Bagot), connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Pie comme étant le lot soixante-six de la subdivision officielle du lot originaire six cent seize (616-66), et le lot cent quatorze de la subdivision officielle du lot originaire six cent dix-sept (617-114), sans bâtisse; le lot 616-66 contenant deux mille cinq cent quatre-vingt-quinze pieds carrés, (2 595 pi²) et le lot 617-114 contenant cent quarante-deux mille quatre-vingt-deux pieds carrés (142 082 pi²), le tout en superficie, de mesures anglaises et plus ou moins. Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant être attachées audit immeuble que l'acquéreur déclare connaître et en être satisfait. »

La mise à prix est fixée à la somme de 826,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe, 1150, rue Sainte-Anne, local 200, le MARDI VINGT-QUATRIÈME jour de MAI 1988 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
NICOLE TARDIF

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 5 avril 1988

55653

Ventes pour taxes, avis de publication**Municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes**

Avis public est, par la présente, donné par le soussigné, Yvon Bélair, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes, qu'en vertu de l'article 1027 du Code municipal, la liste des propriétés qui seront vendues à l'enchère publique le 12 mai 1987, a été publiée au journal « L'Éveil » dans son

édition du 16 mars 1988 et une deuxième publication a été faite le 23 mars 1988.

Saint-Eustache, le 23 mars 1988

Le secrétaire-trésorier,
YVON BÉLAIR

55650

Municipalité régionale de comté de L'Amiante

Avis est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de L'Amiante, que l'avis et la liste des propriétés à être vendues pour non-paiement de taxes municipales et scolaires sur le territoire de la M.R.C. de L'Amiante, a été publié au journal « Courrier Frontenac » à deux (2) reprises, soit les 4 et 11 avril mil neuf cent quatre-vingt-huit.

Black Lake, le 31 mars 1988

*Le secrétaire-trésorier et
directeur général*
SERGE NADEAU

55654

Municipalité régionale de comté de La Côte-de-Gaspé

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité régionale de comté, que la liste des immeubles devant être vendus pour non-paiement des taxes et frais encourus a été publiée au journal « Le Pharillon », les 8 et 22 mars 1988, conformément à l'article 1027 du Code municipal du Québec.

Gaspé, le 28 mars 1988

Le secrétaire-trésorier,
HENRI PRESTON

55659

Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

Avis est donné par la soussignée que les publications prévues par le premier alinéa de l'article 514 de la Loi sur les cités et villes relativement à la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes par la ville de Saint-Bruno-de-Montarville, qui aura lieu le 26 avril 1988, ont été faites au « Journal de St-Bruno » les vingt-neuf (29) mars et cinq (5) avril 1988.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville, le 6 avril 1988

Le greffier,
ME HÉLÈNE DRAPEAU

55614

Erratum

2545-3507 QUÉBEC INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de constitution, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1988 02 13, à la page 504, du numéro 7, relativement à « 2545-3507 QUÉBEC INC. », de façon à ce que la date de constitution se lise: 1987 12 29.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2545-3507*

406

LES ENTREPRISES D'ART AXEL INC. AXEL ARTS ENTERPRISE INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de constitution, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1988 02 27, à la page 757, du numéro 9, relativement à « LES ENTREPRISES D'ART AXEL INC. », de façon à ce que la dénomination sociale se lise: LES ENTREPRISES D'ART AXEL INC. et sa version AXEL ARTS ENTERPRISE INC.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2548-0542*

406

GROUPE CONSEIL HYDRO RESSOURCES INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de constitution, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1988 03 05, à la page 874, du numéro 10, relativement à « GROUPE CONSEIL HYDRO RESSOURCES INC. », de façon à ce que la dénomination sociale se lise: GROUPE CONSEIL HYDRO RESSOURCES INC.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2544-8945*

406

LES ESCOMPTES ANDRÉE LACHAPPELLE INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de constitution, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1988 03 05, à la page 872, du numéro 10, relativement à « LES ESCOMPTES ANDRÉE LACHAPPELLE », de façon à ce que la dénomination sociale se lise: LES ESCOMPTES ANDRÉE LACHAPPELLE INC.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2548-1672*

406

BONNEAU ET MORIN INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1988 02 13, à la page 582, du numéro 7, relativement à « PARFUMERIE ET COSMÉTIQUE PAULINE INC. », de façon à ce que l'ancienne dénomination sociale se lise: PARFUMERIE ET COSMÉTIQUES PAULINE INC.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2532-0516*

406

BOURBOIN CRÉATIVITÉ INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1988 02 13, à la page 571, du numéro 7, relativement à « BOURBOIN JBPM COMMUNICATION MARKETING LTÉE », de façon à ce que l'ancienne dénomination sociale se lise: BOURBOIN / JBPM COMMUNICATION MARKETING LTÉE

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1844-1469*

406

CAOUTCHOUC MOBILE INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un

certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1988 02 20, à la page 691, du numéro 8, relativement à « LES CAOUTCHOUCS B.L. INC. », de façon à ce que l'ancienne dénomination sociale se lise: LES CAOUTCHOUC B.L. INC.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2425-4872

406

DISTRIBUTIONS J.P. BLANCHETTE INC.

L'inspecteur-général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1988 03 05, à la page 894, du numéro 10, relativement à « TRANSPORT F.F.J.R. NOLET INC. », de façon à ce que l'ancienne dénomination sociale se lise: TRANSPORTS F.F.J.R. NOLET INC.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2525-4822

406

IMMO-PAQ INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1988 02 20, à la page 694, du numéro 8, relativement à « GESTION-PAQ INC. », de façon à ce que l'ancienne dénomination sociale se lise: GESTION PAQ INC.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2412-9579

406

LES DÉVELOPPEMENTS VIL-LA INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1988 02 27, à la page 791, du numéro 9, relativement à « LES SERVICES LANIBEC, SHERBROOKE, LTÉE », de façon à ce que l'ancienne

dénomination sociale se lise: LES SERVICES PLANIBEC, SHERBROOKE, LTÉE.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1359-9055

406

LES ÉQUIPEMENTS VAL-MARY INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1988 02 27, à la page 782, du numéro 9, relativement à « BAR-LAITIER ÉLYSÉE INC. », de façon à ce que l'ancienne dénomination sociale se lise: BAR LAITIER ÉLYSÉE INC.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1859-3806

406

LICO FINANCE INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1988 02 20, à la page 695, du numéro 8, relativement à « LIBRAIRIE SAGUENAY INC. », de façon à ce que l'ancienne dénomination sociale se lise: LA LIBRAIRIE SAGUENAY INC.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2331-4438

406

RESTAURANT C.P. TREMBLAY - CAFÉ PLUS INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1988 02 27, à la page 789, du numéro 9, relativement à « PÂTISSERIE BAIE-COMEAU INC. », de façon à ce que l'ancienne dénomination sociale se lise: PÂTISSERIE BAIE COMEAU INC.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2536-6162

406

SCIES B.G.R. (1988) INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1988 02 13, à la page 578, du numéro 7, relativement à « GESTION JEAN CLAUDE BLANCHET INC. », de façon à ce que l'ancienne dénomination sociale se lise: GESTION JEAN-CLAUDE BLANCHET INC.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2328-1637*

406

ACADÉMIE SAINTE-ANNE DE RAWDON

Prenez avis que l'avis d'annulation des lettres patentes, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 9 avril 1988, à la page 1269 du numéro 15, concernant « ACADÉMIE SAINTE-ANNE DE RAWDON » est nul et de nul effet.

*Le ministre délégué aux
Finances et à la Privatisation,
PIERRE FORTIER
1294-8667*

406

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant les lettres patentes supplémentaires, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1988 02 20, à la page 701, du numéro 8, relativement à « LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC. », de façon à ce que la date de constitution se lise: 1943 06 25.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1261-0507*

406

SENTIERS MONT-MÉGANTIC INC.

Veuillez prendre note que l'avis paru sous la rubrique « Loi sur les compagnies (Partie III), lettres patentes », aurait dû paraître sous la rubrique « Lettres patentes supplémentaires » et se lire comme suit: SENTIERS MONT-MÉGANTIC INC., date de constitution: 1983 02 10, date des lettres patentes supplémentaires: 1988 01 20, modifications de la valeur des biens immobiliers.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2151-1613*

406

LES LOIS ET RÈGLEMENTS

ça m'intéresse!

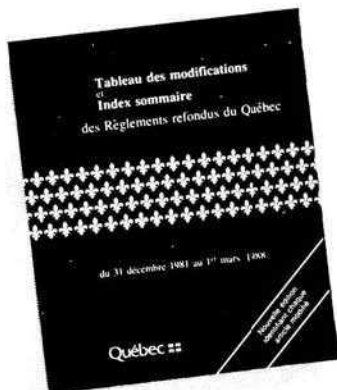


Tableau des
modifications
et index sommaire
des Règlements
refondus du Québec
du 31 décembre 1981
au 1^{er} mars 1988

Ce recueil comprend:

1. Un tableau des modifications identifiant les dispositions modifiées des textes réglementaires depuis la refonte du 31 décembre 1981.
2. Un index sommaire conçu à partir de mots clés qui facilite le repérage des règlements.

Éditeur officiel
1988 428 pages
EOG 24603 J

40 \$

En vente dans nos librairies,
chez nos concessionnaires,
par commande postale et
chez votre librairie habituel.

Les Publications du Québec
C.P. 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Vente et information:
(418) 643-5150
(Sans frais) 1-800-463-2100

Québec ☐☐



Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

